

Tirage: 12 000 exemplaires distribués chaque vendredi dans tous les ménages de l'ancien district de Courtelary.

Imprimerie Bechtel SA
Bellevue 4
2608 Courtelary
032 944 18 18
FAC: 032 944 17 56

Délais de remise des publications
Sport, utile et paroisses: lundi soir
Rédac. et annonces: mercredi 9h
Officiel: mardi 12h
fac@bechtel-imprimerie.ch

Tarif des annonces
sur demande
ou sur www.bechteli-imprimerie.ch

Abonnement annuel: 98 fr.

Réclame



Entreprise de plâtrerie-peinture
Claudio Gabbarini

Rue des Sources 8 – 2613 Villeret – 032 941 32 78 – 079 679 45 59

Feuille d'Avis du District de Courtelary

Contient la Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary

Journal d'annonces et d'informations

Officiel pour les communes de Romont, Sauge, Orvin, Péry-La Heutte, Sonceboz-Sombeval, Corgémont, Cortébert, Courtelary, Cormoret, Villeret, Saint-Imier, Sonvilier, Renan, La Ferrière, Tramelan et Mont-Tramelan

CAC 🇨🇭

Les inscriptions sont ouvertes !

Participez à l'une des plus anciennes courses populaires de Suisse!



50^e course du CA Courtelary

Les 10 Bornes de Courtelary

Samedi 26 octobre 2019
www.cacourtelary.ch

Eh oui, les 10 Bornes de Courtelary prennent de l'âge mais ne perdent pas leur superbe.

Pour marquer ce bel anniversaire, nous vous proposons plusieurs innovations telles qu'un classement par équipe sur le parcours principal, un nouveau parcours de 5,3 km pour les catégories U18M/W et Open avec un départ simultané à celui des 10 Bornes, ainsi qu'une

course-relais du 50^e sur une distance de 3,6 km à parcourir en équipe de 3 coureurs.

Si ces nouvelles formules vous tentent, que vous voulez passer une super journée festive et sportive, ou tout simplement relever le défi des 10 km, n'hésitez plus et inscrivez-vous sur www.cacourtelary.ch/inscriptions-10-Bornes!

Payement en ligne ou sur place le jour même. | rb

PANIER D'AMOUR

Nouvelles des enfants d'Idiofa

Mpampidi Kazadi vient de rentrer de son voyage à Idiofa, région que notre association soutient par une aide alimentaire, du parrainage scolaire et du développement social.

Accompagnée par deux personnes, chacun voyageant à ses propres frais, ils ont pu visiter et vérifier tous les projets qui sont en route parmi cette population très précarisée.

Ils ont visité la centaine de bénéficiaires qui reçoivent chaque mois un soutien alimentaire de base. La visite de diverses maternités et dispensaires ont montré que le contrôle du médecin qui les accompagnait était très utile. Ils ont bénéficié de trois jours de consultations avec don de médicaments. Cette année, nous avons pu organiser avec l'aide d'une autre association Entraïd Suisse et d'un don privé une mallette médicale complète qui apportera de grands avantages à ces dispensaires très démunis.

Cette dernière année et pour le futur, l'accent est mis sur l'aide à retrouver l'autonomie par un don de fonds de commerce et du coaching. Il y a 24 personnes qui ont été ainsi suivies avec succès pour 2019. Une toute bonne nouvelle: un nouveau projet d'agriculture pour cultiver du maïs, des arachides et du manioc a été lancé! Un terrain est défriché et sera semencé le mois prochain, selon la saison de cette région.

Bien sûr que la scolarisation de nos 53 élèves actuels nous tient particulièrement à cœur, nous ne pouvons pas les abandonner en cours de route! Lors de cette prochaine rentrée, 35 jeunes iront à l'école secondaire, ce qui augmente passablement les charges financières, mais en même temps nous réjouit beaucoup car ils ont persévéré et réussi



à progresser grâce à nos parrainages.

Dans notre association tout le monde travaille par conviction, donc bénévolement. Seuls les frais sont remboursés aux bénévoles sur place. Une des grandes difficultés rencontrées est la très mauvaise infrastructure routière, ce qui complique et renchérit l'approvisionnement de ce coin perdu.

Sans votre aide, ne pourrions pas faire grand-chose! Nous remercions donc toutes les personnes qui nous soutiennent par des dons et qui nous permettent ainsi de continuer à apporter un peu d'espoir là-bas.

Vous pouvez aussi soutenir notre association, en participant à notre souper de soutien, le 7 septembre de 18h à 20h, à la salle communale de Péry.

| la secrétaire-caissière

Pour toutes infos
www.panierdamour.org



SOMMAIRE

La maison Robert ouvre ses portes

Venez découvrir de nouvelles peintures

5

Noël Ensemble

Du soutien bienvenu pour trois associations

15

Jetez un coup d'œil à l'agenda

Pour ne manquer aucun événement régional!

23

Les aînés de Corgémont ravis

Sortie très réussie sous un soleil radieux

11

L'eau est excellente à Saint-Imier

A boire sans modération

15

Jeunes tireurs médaillés

Les jeunes de Courtelary sont en forme

27

Des lendemains de fête décevants

Déprédations constatées à Courtelary

13

Transports scolaires à Tramelan

La solution trouvée répond aux attentes

22

Un quart de siècle pour la Vignerole

Elle a mis les petits plats dans les grands

27

FÊTE DE LA ROSERAIE

SAMEDI 7 SEPTEMBRE 2019

DÈS 10H
MARCHÉ ARTISANAL — TOMBOLA

DÈS 11H
SOUPE AUX POIS — JAMBON À L'OS
FILETS DE PERCHE — DESSERTS

ANIMATION
« JAPY MELODIES »

SOYEZ LES BIENVENUS !

ON FÊTE

LA ROSERAIE LES FONTENAYES 19, 2610 ST-IMIER, T. 032 942 45 45, WWW.LAROSERAIE.CH

Les Amis de la Nature de Tramelan
vous invitent à leur traditionnelle

KERMESSE

dimanche 1^{er} septembre au chalet La Flore sur Les Bises

Accès en voiture depuis le col du Mont-Crosin.

Jambon, röstis, soupe aux pois – Cantine
Jeux pour petits et grands – Ambiance conviviale
Verre de l'amitié dès 11 h
(voir communiqué)

GARAGE GERBER RENAULT
2722 LES REUSSILLES • Tel. 032 487 50 50

Abbatiale de Bellelay
dimanche 1^{er} septembre, à 17h

Concert en l'honneur de Christiane Jordan par Bernard Heiniger

Bernard Heiniger aux grandes-orgues honorerà le souvenir de Christiane Jordan, l'une des figures de proue du Comité interconfessionnel de Bellelay. Grâce à elle, le tricentenaire de l'Abbatiale en 2014, les Vêpres et diverses expositions historiques ont valorisé le site.

Kermesse

Les Roches
RESIDENCE MEDICO-SOCIALE POUR PERSONNES AGÉES

Résidence Les Roches, Orvin
Samedi 7 septembre 2019 dès 11h00

Venez faire un « Tour du monde » lors de notre kermesse et déguster notre buffet « Saveurs d'ailleurs »

ANIMATIONS
Cornemuse
Fanfare Concordia
Flûte de pan
Démonstration de Capoeira
Après-midi musical avec Les Fritz
Barbapapa avec M. Barbapapi

BUFFET A DISCRETION - Fr 20.-
Accras de morue
Rouleaux de printemps
Bami Goreng au poulet
Tajine de boulettes de bœuf
Salade d'orange à la cannelle
Crème catalane

Dimanche 1^{er} septembre Orvin

Paroisse réformée de Rondchâtel

« Tu es la pierre sur laquelle je bâtirai »

10h, culte d'ouverture des catéchismes
En cas de beau temps, après le culte : apéro dinatoire tiré des sacs et mis en commun, boissons offertes par la paroisse.
En cas de météo incertaine, renseignements au 032 485 11 85

Soins à domicile
Osez changer pour rester chez vous dans le confort et la sécurité
remboursé par les caisses maladies

079 439 28 95
samaidd@bluewin.ch

Soins infirmiers, prestations ménagères, conseils en diabétologie

bechtel-imprimerie.ch
bechtel-imprimerie.ch

Camille Bloch
CHOCOLATERIE SUISSE
DEPUIS 1929

90 ANS JAHRE

FÊTONS ENSEMBLE !

LES 90 ANS DE LA CHOCOLATERIE CAMILLE BLOCH

DU 14 AU 16 SEPTEMBRE A COURTELARY
PARCOURS DÉCOUVERTE • THÉÂTRE DE RUE • ATELIERS CHOCOLAT • FESTIVAL DE SAVEURS • JEUX D'ENFANCE

www.chezcamillebloch.swiss

VIDE-GRENIER

SAMEDI 31 AOÛT

FONTAINE 4A
COURTELARY

Nous fêterons notre premier anniversaire le 7 septembre 2019

Cet événement sera fêté en musique live et avec de nouveaux plats!

Nous aurons le plaisir de vous servir diverses sortes de raviolis faits maison avec bruschetta et dessert!

Le prosecco de bienvenue sera bien sûr offert par la maison

— 42 francs —
Prière de réserver

Restaurant
La Croix Fédérale
Route de Sonceboz 4, 2604 La Heutte
071 310 02 86



Eglise de Villeret

FAROISSE DE VILLERET

Culte dans l'Air du Temps

Dimanche 1^{er} septembre à 17 h

Le monde de Miyazaki ou L'enfance à l'âge adulte

« si vous ne devenez comme les petits enfants, vous n'entrerez pas dans le royaume des cieux » (Matthieu 18:3)

Musiques et chansons tirées des films de Hayao Miyazaki, interprétées par: Rie Takagi, Jean-Daniel Stämpfli et Rani Bruggmann (Colour of Rice)

Coiffure Nail's Studio
Pédicure

chez Rebe

Rebecca Zanella
Sonville 6
2534 Orvin CH
079 751 44 12

PORTES OUVERTES

Venez découvrir mon nouveau salon où je vous proposerai, en plus de la coiffure et de l'onglerie, la pédicure le samedi 31 août 2019 dès 9 heures à bientôt !

COMMUNE DE ROMONT AVIS OFFICIELS



Conseil municipal

Clean-Up-Day

Après une pause estivale, le Conseil municipal a repris du service lors de sa séance du 19 août dernier. | cm

Les vendredi 13 et samedi 14 septembre se déroulera le Clean-up Day national. Les communes, les classes des écoles, les associations et les entreprises consacreront cette journée à collecter les déchets abandonnés ici et là, contribuant activement à la qualité de vie au sein de leur communauté et à la propreté de l'environnement.

La commune de Romont participera aussi à cette opération en organisant une action Clean-up pour plus de propreté sur son territoire le samedi 14 septembre. L'objectif est de participer ensemble à la journée officielle de l'IGSU, ramasser les déchets sur le territoire communal et visiter le centre

de collecte de Celtor à Rondchâtel où un apéritif sera offert. Vous trouverez le programme détaillé de cette matinée sous l'adresse internet de la commune: <http://www.romont-jb.ch/clean-up-day-14-septembre-2019-bas-vallon/>.

Pour participer, il suffit de s'inscrire par e-mail jusqu'au 12 septembre auprès de la Commune de Romont (info@romont-jb.ch).

Pour participer, les mineurs doivent avoir l'accord de leurs parents. Veuillez prévoir des vêtements résistants aux intempéries et de bonnes chaussures.

« Plus nous serons nombreux, plus l'impact généré sera fort ». | cm

PV de l'assemblée

Conformément à l'article 59, alinéa 1 du règlement d'organisation (RO), le procès-verbal de l'assemblée municipale du 17 juin dernier a été déposé publiquement du 28 juin au 28 juillet inclus, selon publication dans la Feuille Officielle du District de Courtelary N° 25. Comme il n'a fait l'objet d'aucune remarque, en application de l'article 59, alinéa 3 du RO, le procès-verbal a été accepté par le Conseil municipal lors de sa séance du 19 août. | cm

RÉCRÉS DU JEUDI

C'est la rentrée !

Après une pause estivale, l'heure de la rentrée va bientôt sonner également pour les récrés du jeudi, la reprise est prévue le jeudi 5 septembre de 14 h à 16 h, les rencontres se poursuivront chaque premier jeudi et chaque troisième jeudi du mois de 14 h à 16 h dans l'ancienne école à Vauffelin.

Si vous vous sentez l'âme joueuse venez nous rejoindre,

des jeux de cartes, mais également d'autres jeux seront à disposition des personnes intéressées. Si vous êtes plutôt attirés par un moment récréatif autour d'un café ou d'un thé sachez que la porte de l'ancienne école est grande ouverte et que vous serez les bienvenus! Que vous soyez joueurs ou spectateurs, nous nous réjouissons de tous vous accueillir!

Surveillez les prochaines éditions de la Feuille d'Avis du district de Courtelary, un programme proposant des activités diverses et variées s'étendant jusqu'à la fin de l'année que la porte de l'ancienne école est grande ouverte et que vous serez les bienvenus! Que vous soyez joueurs ou spectateurs, nous nous réjouissons de tous vous accueillir! | vg

5 septembre de 14 h à 16 h Vauffelin

NUL BAR AILLEURS

Week-end animé

En cas de pluie ou très mauvais temps, les activités se dérouleront à l'ancienne école de Vauffelin, il y aura un panneau affiché à l'ancien stand de tir si c'est le cas!

Beaucoup d'animations et déjeuner en faveur d'une plateforme pour enfants et adolescents ce week-end à l'ancien stand de tir de Vauffelin.

Vendredi 30 août: dès 18 h: apéro et projection en plein air / Musique au coin du feu pour

une belle soirée sous les étoiles. Samedi 31 août, mini-festival avec des artistes locaux. Apéro dès 13 h 30 (avec cervelas-saucisses) / Animations diverses. 14 h: Monoaxes. 16 h: guitariste ado local.

Dimanche 1^{er} septembre, petit-déjeuner en plein air dès 9 h en faveur de la Plateforme des institutions pour enfants et adolescents (PIEA) de la partie francophone du canton de Berne et grand pique-nique

canadien dès 11 h vers l'ancien stand de tir. Veuillez nous faire découvrir vos spécialités pour le pique-nique canadien. Diverses animations. Foyers, tables et braises à disposition. Nous tiendrons un stand avec les boissons alcoolisées et non-alcoolisées.

Vous êtes tous les bienvenus, nous nous réjouissons de passer un moment convivial avec vous tous! | l'équipe du Nul Bar Ailleurs

ROMONT

Présentation du nouveau studio Photo-Vertige



Camille et Cindy sont impatientes de travailler dans les nouveaux locaux

Après la fermeture, en mars dernier, du studio Photo-Vertige de Corgémont pour cause de rénovation du bâtiment, Cindy Evans et Camille Benoit tiennent à conserver, dans leur région natale, cette activité passionnante qui offre aux habitants de

la région la possibilité de vivre des instants magiques avec, à la clé, des souvenirs précieux pour la vie.

Lors de la conférence de presse, la fondatrice de Photo-Vertige, Cindy Evans, a présenté le nouveau studio

construit dans une ancienne écurie à Romont, ainsi que les nombreuses prestations qu'offre le studio photo.

Son assistante Camille Benoit disait: « Le studio, on l'imagine, le dessine, le construit et le décore avec amour depuis des mois. Il se situe à 15 minutes de Bienne, à 15 minutes de Sonceboz et à 10 minutes de Granges.

Inauguration

Le samedi 7 septembre, dès 14 h 30, les portes ouvertes permettront au public de découvrir le studio prêt à offrir de nombreuses actions et offres spéciales, dont une photo digitale offerte par famille.

L'Espace enchanté, avec Sabrina Anastasia, maquillera gratuitement les enfants de 15 h à 17 h.

Inscription obligatoire sur info@photovertige.ch en indiquant le nombre de personnes jusqu'au 1^{er} septembre. | yk

COMMUNE D'ORVIN AVIS OFFICIELS



Opération ramassage des déchets

La Municipalité d'Orvin participera à l'opération nationale de ramassage des déchets, nommée officiellement Clean-Up Day, le samedi 14 septembre 2019. Le ramassage des débris se fera tout le long des rives de l'Orvine.

La plage horaire est la suivante:

- 8 h 15: cafés et croissants au hangar de la voirie.
- 8 h 45: organisation des groupes, attribution des secteurs, distribution du matériel de nettoyage, consignes de sécurité.
- 9 h: début du nettoyage sur les secteurs attribués. Chaque groupe s'organise pour se déplacer depuis le hangar de la voirie jusqu'à son secteur.
- 11 h 20: fin, rassemblement des débris au hangar de la voirie et déplacement sur le site de Celtor à Rondchâtel. Chaque groupe s'organise



pour se déplacer jusqu'à Rondchâtel.

- 11 h 45: présentation du site par un membre de la direction de Celtor.
- Apéritif offert par les communes.
- 13 h: fin de la manifestation. Les personnes intéressées

à participer peuvent s'inscrire par téléphone directement à l'administration communale au 032 358 01 80 ou sous administration@orvin.ch jusqu'au mercredi 11 septembre.

Nous vous réjouissons de vous rencontrer nombreux. | cm

Réclame

Verkehrsbetriebe Biel Transports publics biennois

Betriebsänderung der Linien 70/71 aufgrund Bauarbeiten auf der N16 vom Freitag, 30. August um 22:00 Uhr bis Sonntag 1. September 2019

Von Freitag, 30. August um 22:00 Uhr bis Sonntag, 1. September 2019 werden die Buslinien 70 und 71 Richtung Jura wie folgt umgeleitet:

- Buslinie 70: Richtung Orvin via Leubringen
- Buslinie 71: Richtung Romont via Vauffelin

Bitte beachten Sie, dass die Haltestellen in Frinwillier nicht bedient werden. Der Online-Fahrplan der SBB wird nicht angepasst. Die Routenänderungen sind an den jeweiligen Haltestellen ausgehängt und unter www.vb-tpb.ch einsehbar. Wir danken für Ihr Verständnis und wünschen eine gute Fahrt.

Verkehrsbetriebe Biel

Modification de parcours des lignes 70/71 en raison de travaux sur la N16 du vendredi 30 août 2019 dès 22h au dimanche 1^{er} septembre 2019

Du vendredi 30 août à 22 h au dimanche 1^{er} septembre 2019, les bus des lignes 70 et 71 sont déviés en direction du Jura comme suit:

- bus de la ligne 70: direction Orvin via Evillard
- bus de la ligne 71: direction Romont via Vauffelin

Veillez noter qu'en montant, les arrêts de Frinwillier ne sont pas desservis. L'horaire en ligne sur www.cff.ch n'est pas modifié. Les itinéraires de déviation sont affichés aux arrêts provisoires et peuvent être consultés sur www.vb-tpb.ch. Nous vous remercions de votre compréhension et vous souhaitons un bon voyage.

Transports publics biennois

ORVIN

Soleil, jazz et jambon à la terrasse de La Prusse

Dimanche dernier, les amoureux de bonne chère se sont déplacés en grand nombre pour déguster le jambon miélé à la borne, spécialité de Tchéco et Olinda. Le soleil radieux et l'orchestre biennois de jazz DixiOnAir ont contribué à la réussite de la fête.



Trop petit l'établissement ?

Qu'à cela ne tienne, le tenancier avait pour l'occasion disposé en prolongation de sa terrasse plusieurs petites tentes en bordure de route afin de satisfaire les appétits des visiteurs. Et quels appétits, ce ne fût pas moins de 200 assiettes servies

pour cette édition, sous les regards amusés des automobilistes de passage. La visite-surprise de Bernard Lécureux, clarinettiste de jazz d'Evillard a gustative tout le sens recherché par le tenancier, faire plaisir à sa clientèle en musique. | jcl



Immobilier

À LOUER
À SONCEBOZ

situation calme, proche de la gare, bel ensoleillement

1 x 3½ pièces

2^e étage, rénové, balcon, 1000 fr., place de parc et charges comprises. Libre de suite.

1 x 4½ pièces

2^e étage, rénové, balcon, 2 bains-WC, 1300 fr., place de parc et charges comprises. Libre de suite.

032 751 11 56

À LOUER
À CORTÉBERT

dans belle maison de maître, avec jardin calme et ensoleillé
Appart. de 5 pièces

Cuisine habitable, salle de bains, parquet dans les pièces, véranda et balcon, logement refait
Lave-linge et sèche-linge offert
Cave et buanderie
Loyer 1190 fr. + charges 250 fr.

Libre 1^{er} février 2020
Tél. 032 481 38 32

À LOUER
À SAINT-IMIER

Rue Basse 24a
Appartement de 3,5 pièces

73 m² + mezzanine de 30 m², neuf, cuisine agencée, salle de bains, cave, galetas, buanderie, terrasse commune, jardin privatif

Renseignements 079 417 17 31

À LOUER
À CORGÉMONT**Appart. 4½ pièces**

Aménagé selon confort moderne
Grand salon avec cheminée, cuisine ouverte, 3 chambres, 1 salle de bains/douche et WC séparé
Ascenseur

Loyer 1250 fr. + charges
Parking privé couvert 100 fr. la place

Libre de suite
Rens. et visites 079 352 61 25

Fermeture définitive du

Béni Bar PMU Restaurant

Tout est à liquider, brader !

Vaisselle, matériel, mobilier, machines cuisine, etc.

Visites : samedi 14 et mercredi 18 sept. de 10h à 16h

Renseignements : 079 408 77 00



Courtelary, La Praye 7

A louer à 25 min. de Bienne:

Surface industrielle de 144m²

Idéal pour artisanat, petites industries, stockage, etc. Rez: 72m² (12mx6m) avec grande porte (hauteur: 3.25m) et mezzanine (de 36m²). Chauffage et sanitaires.

Loyer: CHF1500.- + 150.- ch.
Place de parc: CHF 40.-/mens.

032 341 08 85 | info@engelmannimmo.ch

engelmann
immo.ch

**ACCUEIL DE JOUR
FOYER DE JOUR**

Vous avez besoin d'aide, votre mobilité est réduite
Au choix de 1 à 5 jours par semaine

Nous proposons de 9h à 17h:
Des jeux de société
De la gymnastique douce
Des activités à l'extérieur
Concert et spectacle
Du repos
Des repas de qualité
Un service de transport de Courtelary à Renan

LA ROSERAIE, FOYER DE JOUR
LES FONTENAYES 19, 2610 SAINT-IMIER
032 942 45 45, WWW.LAROSERAIE.CH

LES LAURIERS

Établissement Médico-Social | Appartements avec prestations

Rue de la Clé 36 – 2610 Saint-Imier

appartement
disponible
actuellement

Venez visiter notre structure de onze appartements
complètement équipés, avec services et prestations.

Loyer dès 1300 fr. par mois avec 45 minutes de prestations de ménage par semaine!
Aide financière possible par les prestations complémentaires.

Chaque appartement comprend:

Cuisinière vitrocéramique, réfrigérateur et lave-vaisselle, salle de bains adaptée y compris un séjour avec un grand balcon de 14 m², une chambre à coucher et une cave.
Un espace restauration est à votre disposition au niveau inférieur de votre immeuble, ainsi qu'une buanderie, un salon de coiffure, de podologie, d'esthétique.
Le loyer est toutes charges comprises, chauffage, électricité, eau, place de parc, abonnement au téléseuil Diatel, système de contrôle de présence, appel d'urgence intégré au système d'appel téléphonique. Présence de personnel soignant 7j/7 24h/24.

Prestations à la carte:

Complément de ménage, lessive, soins, restauration et animation selon vos besoins, système d'assistance continu.

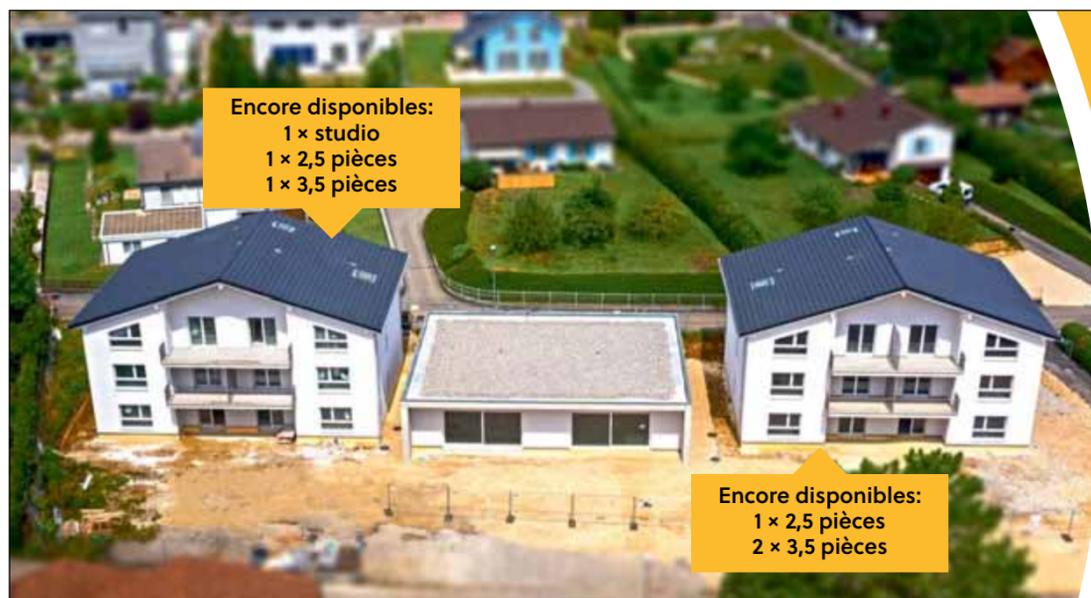
Visites personnalisées sur demande, renseignements:
Tél. 032 942 40 40 Courriel: info@leslauriers.ch



SOCIÉTÉ DES PÊCHEURS
SAINT-IMIER ET ENVIRONS
CORMORET
Dimanche 1^{er} septembre

Filets de perche

Cantine à l'abri, à côté de la cabane des pêcheurs
au lieu-dit « Les Bains », dès 11 h et jusqu'en soirée



Encore disponibles:
1 x studio
1 x 2,5 pièces
1 x 3,5 pièces

Encore disponibles:
1 x 2,5 pièces
2 x 3,5 pièces

Les Pâquerettes

LOGEMENTS ADAPTÉS

La résidence «Les Pâquerettes» comporte des logements adaptés de différentes surfaces, qui s'articulent autour d'une salle polyvalente comprenant un lieu de prière et un espace communautaire.

Accueillants, spacieux, lumineux, calmes et d'un loyer abordable, ces logements sont adaptés aux personnes âgées et accessibles en chaise roulante. Contactez-nous pour en savoir davantage!

www.lespaquerettes.ch • 032 941 21 39 • catholiqueromaine@bluewin.ch

imprimerie**bechtel sa**

Bellevue 4 | 2608 Courtelary | www.bechtel-imprimerie.ch
032 944 18 18 | info@bechtel-imprimerie.ch

Feuille
d'Avis
du District
de Courtelary

032 944 17 56 | fac@bechtel-imprimerie.ch

Nous imprimons pour vous en noir et en couleurs

- cartes de visite • cartes de naissance, de mariage • faire-parts de deuil et cartes de remerciements • en-têtes de lettre, factures, devis, formulaires • papillons, affiches
- enveloppes, sachets • jeux de formules • brochures, livrets, blocs • calendriers

Nous réalisons aussi

- numérotations, perforations, découpes, rainages • boîtes pliantes en carton
- publipostage (mailing), etc.

Impression numérique

- Reproduction de tous documents noir/blanc et couleurs à partir d'originaux ou de fichiers informatiques (PDF), de la carte de visite au format A3+

ORVIN

Les sapeurs-pompiers ouvrent leurs portes



Les organisations de sapeurs-pompiers de toute la Suisse et de la Principauté du Liechtenstein fêtent le 150^e anniversaire de la Fédération suisse des sapeurs-pompiers. Les Sapeurs-pompiers OPRV s'associent à cet événement national et propose à la population de venir découvrir leur univers le 31 août au hangar du service du feu d'Orvin.

Les visiteuses et les visiteurs pourront ainsi vivre l'expérience sapeur-pompier de près et auront l'occasion de découvrir les véhicules et le matériel d'intervention ainsi que d'en apprendre davantage sur les tâches des sapeurs-pompiers en discutant avec eux. Diverses activités seront également proposées, telles que la présentation de leurs véhicules ou encore des jeux pour petits et grands sans oublier la possibilité de se restaurer. Rendez-vous au hangar (rue de l'Echelette) samedi 31 août

dès 11h30 pour le début des animations et concours pour tous. Dès 13h, des démonstrations sur la prévention incendie seront proposés au public attendu en nombre. La soirée débutera dès 19h30 avec un concert live suivi de DJ. Restauration possible toute la journée sur place.

Porter un toast aux sapeurs-pompiers

85 000 sapeurs-pompiers hommes et femmes, dont 1200 sapeurs-pompiers professionnels et environ 84000 miliciens, sont prêts à intervenir 365 jours par an en Suisse et dans la Principauté du Liechtenstein. Ils sont tous impliqués dans la sécurité et le sauvetage des personnes et des animaux, ainsi que dans la protection de l'environnement. Cet anniversaire a pour but de souligner et de célébrer ce grand engagement envers la population. | cap jf

ORVIN

Portes ouvertes à la maison Robert

Dimanche 1^{er} septembre, la maison Robert ouvre ses portes au public de 10h à 17h. Vous pourrez y découvrir le nouvel accrochage des toiles Flore et Faune des peintres Léo-Paul, Philippe et Paul-André Robert.

Des visites guidées bilingues sont organisées à 11h, 13h, et 15h et vous pourrez aussi visiter librement la maison, les ateliers et le jardin pour le prix de 7 francs par personne (enfants 3 francs).

Nous vous attendons nombreux. | fp



Les Sapeurs-pompiers OPRV

Le corps de Sapeurs-pompiers OPRV regroupe les communes d'Orvin, de Saugé et de Romont et couvre un territoire de 42 km² pour une population d'environ 2200 habitants. OPRV est né en 2007 après la fusion des sapeurs-pompiers des villages d'Orvin et Frinwillier et Intercom (regroupement des villages de Plagne, Vauffelin et Romont). Il est fort d'une soixantaine de miliciens (y compris les jeunes sapeurs-pompiers) et est prêt à intervenir sur son territoire, mais également auprès des communes voisines comme renfort inter-communal.

La Fédération suisse des sapeurs-pompiers

La Fédération suisse des sapeurs-pompiers FSSP a été fondée le 19 juin 1870 à Aarau. Elle représente les intérêts de tous les sapeurs-pompiers et des 1200 organisations de sapeurs-pompiers qui y sont affiliés en Suisse et au Liechtenstein. Par des activités et des mesures communes, le FSSP promeut et coordonne le domaine des sapeurs-pompiers et contribue ainsi à la mission publique d'assurer la sécurité de la population.

ORVIN

Vide-grenier et vide-dressing

Rendez-vous samedi 31 août dès 9h, à la halle de gymnastique. Une bonne occasion de faire de bonnes affaires et de partager un moment convivial. Les organisatrices se réjouissent d'accueillir les exposants, ainsi que les visiteurs qu'elles espèrent nombreux. | bb

FÊT'ORVIN

Un grand merci

La Fanfare Harmonie et ses jeunes de l'EJMO remercient sincèrement leurs amis et le très nombreux public qui ont fait honneur à son stand *La Gargote*.

La fête fut belle et très réussie. Des mercis particuliers:

- à la famille Georges Devaux qui accueillait notre stand pour la 7^e fois dans sa maison
- à tous les membres, amis, bénévoles, membres de l'Amicale pour leur engagement

- à notre clientèle fidèle d'Orvin et d'ailleurs

- à la Commune d'Orvin et au comité d'organisation de cette 9^e Fêt'Orvin, qui permettent aux sociétés villageoises de se mettre en avant.

On se réjouit déjà de la 10^e édition de Fêt'Orvin en 2023!

Vivent l'Harmonie et Orvin! | fho



LA HEUTTE

Le succès au rendez-vous d'une exposition de qualité

C'est sous l'égide de Patricia Lus et sa collection de vêtements Captain Tortue que s'est déroulée pour la troisième année consécutive l'exposition *Woment Beauty et Fashion* à Péry-La Heutte, qui a pris de l'ampleur, avec cette nouvelle édition. En effet, Patricia s'est entourée d'une quinzaine de partenaires tenant des stands divers sur lesquels on pouvait trouver des savons artisanaux, des bijoux en béton et en bois, des sacs en cuir fait main, des huiles et petites graines, des conseils pour la thérapie du dos, ainsi que de la médecine douce pour les humains et les animaux, il y en avait pour tous les goûts. La présentation de ces stands a enthousiasmé le nombreux public présent qui était convié à prendre place pour le défilé de mode tant attendu. Ce dernier a rencontré un joli succès et s'est terminé sous un tonnerre d'applaudissements. La soirée s'est ensuite poursuivie dans la convivialité et la bonne humeur en dégustant « Les Crêpes d'Agnes », spécialités bretonnes. | jcl



Patricia Lus (devant à droite), entourée de tous les exposants

Emplois

Pour compléter notre équipe de production, nous recherchons

Un aide en fromagerie (100 %)

Votre profil

- Vous êtes une personne dynamique et motivée
- Vous avez une bonne condition physique
- Vous êtes précis et rigoureux dans vos tâches
- Vous êtes une personne capable de travailler de manière autonome

Vos tâches

- Vous participez aux différentes étapes de la transformation du lait
- Vous assurez le nettoyage et le suivi de l'hygiène des locaux de production
- Vous aidez à l'entretien et au nettoyage des installations de la halle d'affinage
- Vous effectuez divers travaux d'entretien

Vos compétences

- Expérience dans l'industrie laitière ou fromagère serait un atout
- Esprit d'équipe
- Parfaite maîtrise orale du français ou de l'allemand

Nous nous réjouissons de recevoir votre dossier de candidature à l'adresse suivante:

Fromagerie de Nods
Pierre Reist
Route de Lignièrès 5
2518 Nods
admin@fromagerie-de-nods.ch



Camille Bloch

CHOCOLATERIE SUISSE
DEPUIS 1929

Chocolats Camille Bloch SA, entreprise familiale indépendante dans la fabrication et la commercialisation du chocolat suisse et ceci par passion! Fondée à Berne en 1929, avec siège dans le Jura bernois, produit les marques de renom Ragusa, torino, et liqueurs. Ses 200 collaborateurs mettent leur savoir-faire au service de spécialités haut de gamme dans le respect de la tradition et résolument tournés vers l'innovation.

Entreprise formatrice depuis plusieurs années, nous mettons tout en œuvre afin que nos apprenti-e-s s'épanouissent au quotidien dans leur formation ainsi qu'au sein de l'entreprise.

Pour le mois d'août 2020, nous recherchons

1-2 apprenti-e-s employé-e-s de commerce

et

1-2 apprenti-e-s technologue-s en denrées alimentaires

Nous vous invitons à consulter notre site internet www.camillebloch.swiss rubrique Jobs, afin d'avoir le détail sur ces deux professions.

Chocolats Camille Bloch SA propose des apprentissages intéressants et variés dans un cadre de travail dynamique. Vous êtes intéressé-e et correspondez au profil recherché? Nous nous réjouissons de vous rencontrer.

Veuillez envoyer les documents usuels à: Tania Ganguillet-Wermuth, Chocolats Camille Bloch SA, 2608 Courtelary, T 032 945 13 11, email tania.ganguillet@cbsa.ch www.camillebloch.swiss



f.hänzi SA

Bâtiment - génie civil

Moutier | Sonceboz

Responsable administratif H/F

Vos défis

- Coordonner la gestion administrative.
- Gérer les ressources humaines et charges sociales.
- Gestion de la comptabilité.

Vos compétences

- Formation administrative ou équivalente.
- Vous avez de bonnes notions en comptabilité.
- Vous faites preuve de discrétion.
- Vous avez le sens des responsabilités et des priorités.
- Vous maîtrisez les outils informatiques courants (Microsoft Office).
- L'expérience sur les programmes BaubitPRO et TOPBAU sont un plus.
- Vous maîtrisez le français et l'allemand.

Vos perspectives

Evoluer dans une entreprise familiale à taille humaine, basée sur la confiance, le respect et le long terme.

Nous motivons la formation continue et vous soutenons en cas d'intérêt.

- Lieu de travail: Moutier
- Taux d'occupation: 100 %
- Délai de postulation: Vendredi 20 septembre 2019
- Entrée en fonction: 1^{er} février ou à convenir

Si vous vous reconnaissez dans ce profil et que vous êtes prêt à relever un nouveau défi, c'est avec plaisir que nous recevrons votre dossier de candidature accompagné de tous les documents usuels (lettre de motivation, CV, certificats de travail, diplôme, etc...) à l'adresse suivante:

F. Hänzi SA, rue Pierre-Pertuis 24B, 2605 Sonceboz
ou par e-mail: info@fhaenzisa.ch

Votre dossier de candidature sera traité de manière confidentielle.

Nous ne répondons pas aux candidats qui ne correspondent pas au profil recherché.

Rue Pierre-Pertuis 24B
2605 Sonceboz

Tél. 032 489 55 10
Fax 032 493 55 51

e-mail: info@fhaenzisa.ch
TVA No CHE-105.906.210



COMMUNE DE TRAMELAN

La commune de Tramelan met au concours pour le mois d'août 2020 une place d'apprentissage

d'employé(e) de commerce

Pour plus d'informations, www.tramelan.ch

bechtel-imprimerie.ch
bechtel-imprimerie.ch

« La Fondation La Pelouse » à Saint-Imier, met au concours un poste de:

Cuisinier/ère, pour son secteur crèche

Taux d'activité: 70 %

(ce taux pourrait ultérieurement être augmenté à 80-90 %)

Entrée en fonction: mars 2020

Tâches principales

- Choix et élaboration des repas
- Commandes et achats des denrées
- Gestion de l'économat/achats
- Suivi et respect des règles d'hygiène établies par le Canton

Compétences requises

- Etre au bénéfice d'un CFC en cuisine est recommandé
- Connaissance et maîtrise de l'équilibre alimentaire des jeunes enfants (3 mois à 4 ans)
- Bénéficier d'expérience dans ce domaine d'activités (atout)
- Faire preuve de créativité
- Savoir travailler en équipe
- Maîtrise de l'informatique (word, excel, internet)

Les dossiers complets (CV, lettre de motivation, certificats de travail, diplômes, etc.) sont à envoyer, jusqu'au 10 septembre, à: Fondation La pelouse, CP 64, 2610 Saint-Imier.

Seuls les dossiers répondant aux compétences requises seront traités

Notre magasin étant en constant développement, nous avons besoin d'aide supplémentaire et recherchons pour compléter l'équipe de vente:

Une vendeuse/un vendeur (70-100 %)

Votre profil

- Vous êtes une personne dynamique et motivé/e
- Vous aimez promouvoir les produits locaux, régionaux et bio
- Vous faites preuve de flexibilité dans les horaires (2 week-end par mois)

Vos tâches

- Vous êtes attentifs à la présentation des produits et vous en assurez leur approvisionnement
- Vous assurez la vente des délicatesses de l'épicerie
- Vous prodiguez du conseil aux clients

Vos compétences

- Expériences dans la vente de détail et plus particulièrement dans la vente de produits alimentaires
- Sens de l'ordre et de la propreté
- Compétences relationnelles, même en situation de stress
- Parfaite maîtrise orale du français et de l'allemand

Nous nous réjouissons de recevoir votre dossier de candidature à l'adresse suivante:

Fromagerie de Nods
Madame Karin Reist
Route de Lignièrès 5
2518 Nods
admin@fromagerie-de-nods.ch



Fête de la Nuit

Une soirée de réflexion et de découverte organisée en partenariat avec:

19h00 chorale de l'école primaire
19h30 conférence de l'association Dark-Sky sur la pollution lumineuse
conférence de Marco Cicchini, chercheur et historien de la nuit
bricolage pour les enfants
dès 20h ateliers astronomie / chauve-souris / éclairage public
lecture publique
22h00 spectacle Les Pi Romands (jongleurs de feu)
bar - petite restauration / exposition pollution lumineuse

Vendredi 20 septembre 2019
Cinématographe et environs
TRAMELAN

Pavé des Moines
www.schwabounet.ch
Boucherie Schwab Cormoret
Tél: 032 944 14 21 / Fax: 032 944 19 48

INSU SCHWAB

VACANCES 2019

**Le magasin sera fermé
du lundi 2 septembre
au lundi 16 septembre (inclus)**

Nous vous remercions d'avance
pour votre compréhension et nous vous
adressons nos meilleures salutations.

Toute l'équipe de la Boucherie Schwab

Galerie le Moulin 4

2608 Courtelary
032 323 09 03
079 374 86 31

présente les nouvelles peintures de
Béatrice Lovy REBETEZ
exposition : 6.09. - 29.09.2019
vernissage : vendredi 6 septembre 19h-21h

PAROISSES RÉFORMÉES
DE L'ERGUËL

Culte avec le rencar

Culte des paroisses de l'Erguël

**Présentation du rencar
par son initiateur**

Dimanche 8 septembre, 10h,
Saint-Imier, collégiale
(voir communiqué)

ORVIN

Flore et faune

Les peintres naturalistes
Léo-Paul, Philippe et Paul-André Robert

Maison Robert au Jorat
ouverture au public

dimanche 1^{er} septembre de 10 à 17 h
Visites guidées bilingues à 11h, 13h et 15h
voir communiqué

PAROISSES RÉFORMÉES
DE L'ERGUËL

Vers le jardin en devenir :

**Découverte d'un jardin
en permaculture**

Samedi 7 septembre, 13h-17h30,
Sonceboz, résidence les Sources.
Rendez-vous à 12h45,
Saint-Imier, place de la gare.
(voir communiqué)

Organisation: « Inspirations »,
volet culturel des paroisses
réformées et catholique de l'Erguël.

PÉRY-LA HEUTTE

Beau succès pour la Décade



Madelaine Deckert, maire d'Évilard, artiste peintre dans le domaine de la peinture à l'huile ou acrylique, aquarelle et technique mixte

Les vingt-huit artistes peintres et sculpteurs présents ont émerveillé les visiteurs avec leurs œuvres durant les dix jours d'exposition au Centre communal de Péry-La Heutte. Avant de fermer les portes de cette 48^e édition, Raymond Salzmänn confiât sa grande satisfaction sur le bon déroulement de l'expo et la bonne participation des visiteurs. C'est avec quelques regrets que La Décade ne reverra peut-être plus Catherine Dudenhoefter d'Orvin qui tire sa révérence

en qualité de peintre pour se consacrer à l'écriture de nouvelles et romans. En faisant le tour des présentoirs, une série de toiles a retenu l'attention, les sujets collent à l'actualité avec la présentation de fleurs et d'animaux marins (voir photo), sans oublier toutes les autres toiles et sculptures d'une très bonne facture. Pour Raymond Salzmänn, 2019 fera partie d'une toute belle année, tant sur le point des visiteurs que sur celui des ventes conclues. | jcl

COMMUNE DE PÉRY-LA HEUTTE AVIS OFFICIELS

Une journée très appréciée

Le mardi 13 août dernier, la Commune invitait les aînés de l'agglomération à leur traditionnelle course annuelle. Pas moins de 96 invités avaient répondu présent, parmi lesquels on relèvera le conseiller municipal Stephan Eicher, qui représentait les autorités locales, ainsi que deux personnes du Service d'aide et de soins à domiciles du

Bas-Vallon (SASD), dont la précieuse collaboration est toujours très appréciée durant cette journée particulière.

Agrémentée de conditions météorologiques tout simplement idéales, sous un ciel magnifiquement bleu et par une température douce, mais pas excessive, cette sympathique virée a ravi tous ses partici-

pants. En car, on a rallié Morat, pour y embarquer sur un bateau et vivre une charmante croisière sur les trois lacs, avec repas sur l'eau.

Dans une ambiance chaleureuse, les invités de la Commune ont passé une excellente journée; la formule du bateau convenait à chacun, les uns profitant de se balader sur le pont,

les autres de se reposer, dehors ou dedans, en satisfaisant tous les goûts et tous les besoins.

Au retour, la joyeuse cohorte a pris un café dans le Seeland, dans un cadre particulièrement accueillant.

Les autorités tiennent à remercier l'entreprise Pagliari pour l'excellente collaboration vécue une nouvelle fois. | cm



Au départ d'une magnifique croisière sur les trois lacs

COMMUNE DE SONCEBOZ-SOMBEVAL AVIS OFFICIELS

Augmentation de l'effectif

Lundi soir, le Conseil municipal a analysé l'augmentation de l'effectif total en personnel, pour la crèche municipale Au P'tit Soleil; cette augmentation correspond à 20 pour cent de poste, pour permettre la suppléance en cas d'absence. | cm

Bureau de vote

Le bureau de vote, pour les élections fédérales du 20 octobre prochain, a été constitué comme suit: président, Stéphane Schranz; secrétaire, Agata Klepczuk, Vincent Viret et Yannick Langel; membres, Laetitia Pensa, Victoria Pedrosa Lopez, Sarah Perrenoud, Carmela Peter, Nathalie Rauber, Livio Pavone, Aurélien Petignat, Romain Perrenoud, Steve Prince; remplaçants, Carole Rottet, Alain Prys, Alexia Rochat, Michaël Racheter.

Comme de coutume, le bureau de vote sera ouvert de 10h à 12h, à la halle de gymnastique. | cm

Une parcelle pour un franc

Pour le prix symbolique d'un franc, les CFF viennent de céder à la Municipalité la parcelle numéro 255, qui correspond au chemin d'accès aux Covos. La commune, qui entretient ce chemin depuis de très longues années, en sera propriétaire dès qu'elle aura réglé les frais de notaire et de mutation. | cm

La Vignerole est à nous

Le stand de la Vignerole appartient désormais entièrement à notre commune. On se souvient que la nouvelle commune de Péry-La Heutte avait manifesté le souhait de nous vendre cette installation, les tireurs anciennement de La Heutte ayant choisi de rallier le stand de leurs nouveaux concitoyens de Péry. | cm

Aux urnes le 17 novembre

L'élection complémentaire au Conseil municipal, rendue nécessaire par la démission de Marc Moser pour la fin 2019, a été agendée au dimanche 17 novembre prochain.

Pour le dépôt des candidatures (qui doivent être munies chacune de dix signatures de personnes ayant le droit de vote à Sonceboz-Sombeval en matière communale) court jusqu'au vendredi 4 octobre midi. | cm

Cours cantonal

Le commandant des sapeurs-pompiers La Suze, Patrick Tissot, a été mandaté par GVB (l'assurance immobilière Berne), pour mettre sur pied un cours technique destiné aux cadres machinistes francophones du canton. Vingt pompiers prendront part à cette formation pointue, qui se donnera du 2 au 5 octobre.

Sollicité, le Conseil municipal a bien volontiers autorisé l'organisation de ce cours, ainsi que le branchement aux bornes hydrantes, impliquant bien évidemment une consommation d'eau. | cm

Déchetterie

Ouverture et récolte annuelle des déchets spéciaux des ménages

La déchetterie communale sera ouverte samedi 7 septembre de 9h à 11h pour la récolte unique annuelle des déchets spéciaux des ménages ainsi que pour les déchets usuels selon détails figurant dans le MEMODéchets 2019.

La déchetterie est en outre ouverte chaque mercredi ouvrable du 23 janvier au 31 mars et du 1^{er} octobre au 11 décembre de 17h30 à 18h30 et du 1^{er} avril au 30 septembre de 17h30 à 19h.

Il est utile de préciser que ces prestations ne sont offertes qu'aux personnes domiciliées dans la commune.

| administration communale

Sur le Rhin en musique



Chaleureuse ambiance au moment d'embarquer sur le Rhin

La traditionnelle course annuelle des aînés, organisée par la Municipalité, s'est déroulée le mercredi 21 août dernier, par des conditions météorologiques parfaites. 89 personnes y ont pris part, et notamment Chantal Tschannen, conseillère municipale, ainsi que René

Rimaz, maire, qui représentaient les autorités locales.

Il s'agissait d'une course surprise, les invités se hasardant à de nombreuses conjectures lorsque le car prit la direction de Laufon, pour une pause-café, puis de Breisach, en Allemagne voisine... C'est là qu'on

a embarqué sur un bateau, pour prendre le repas de midi sur le Rhin, aux sons d'un accordéoniste.

Les voyageurs ont largement profité d'un paysage magnifique et apprécié un moment très intéressant, à savoir le passage d'une grande écluse.

Le car attendait les invités de la Municipalité, à leur débarquement, pour les emmener à Colmar, où ils ont pu profiter d'une charmante balade dans la vieille ville, avant le retour vers le vallois.

| cm

Ruisseau remis en état



Mandaté par les autorités municipales, Mathieu Gerber, paysagiste, a procédé au curage, et donc au dégagement du lit d'origine, ainsi qu'à la consolidation des berges du ruisseau du Tarreau, dans sa partie supérieure qui coule en forêt. | cm

BPA

Un enfant sur quatre ne porte pas de casque !

Chez les jeunes enfants, le risque lésions cérébrale est extrêmement élevé. Cela est dû à la conjonction entre la taille et le poids particulièrement élevés de leur tête et le niveau de développement comparativement faible des muscles de la tête et de la nuque. Les os de leur crâne sont moins durs et, partant, plus fragiles.

Manque d'expérience

Si les enfants sont particulièrement exposés à vélo, c'est parce que, en raison de leur stade de développement et du manque d'expérience, ils ne savent pas évaluer correctement les situations de trafic et les dangers.

Un moyen efficace pour réduire les blessures

Le port d'un casque est un moyen simple et efficace de réduire la probabilité d'une blessure à la tête en cas d'accident.

Afin de renforcer la sécurité des usagers de la route les plus vulnérables, le BPA demande, dans une prise de position récente, que le port du casque soit obligatoire pour les enfants jusqu'à 14 ans – une exigence à laquelle plus de 90 % de la population adhère depuis de nombreuses années, selon différents sondages représentatifs. | bpa

Un besoin particulier...

logo

création

flyers

mise en page

publicités

journal d'entreprise

prospectus

brochures

affiches

faire-parts

remerciements

matériel de vote

invitations

mise sous pli

Notre imprimerie répondra à tous vos désirs.

baux à loyer

corporate Identity

mailing

livrets de fête

billets d'entrée

cartonnage

imprimerie
bechtel sa

Bellevue 4 | 2608 Courtelary | www.bechtel-imprimerie.ch
032 944 18 18 | info@bechtel-imprimerie.ch

CATHOLIQUES

UNITÉ PASTORALE CATHOLIQUE BIENNE-LA NEUVEVILLE
BIENNE, Cure Sainte-Marie
032 329 56 01

Contact en cas de funérailles pour la Communauté Catholique des Villages Péry du 27 au 31 août: Emmanuel Samusure, Cure Sainte-Marie, 032 329 56 01, 079 440 16 04, emmanuel.samusure@kathbielbienne.ch. Les funérailles ont lieu du mardi au samedi, la date et l'heure sont fixées par le célébrant. Pour les autres célébrations, se référer à l'Angelus.

Newsletter: pour connaître la vie et les actions de la communauté catholique des villages Péry: s'inscrire à cdv-communauté-catholique-pery@bluewin.ch.

Visite de la Chapelle et des vitraux d'Emile Aebischer, dit Yoké: téléphoner pour la clef à Marlyse Nobs au 032 485 12 82 / 079 756 09 32, ou à Jean-Claude Lièvre au 032 358 17 49 / 079 668 01 32 quelques jours avant.

Location de la salle Ste-Bernadette: 25 à 30 places, contact: Sylvie Monnier, os.monnier@bluewin.ch, en cas d'absence; Marlyse Nobs, am.nobs@bluewin.ch.

www.upbienne-laneuveville.ch

PAROISSE CATHOLIQUE-CHRÉTIENNE ET DIASPORA DU CANTON DU JURA
SAINT-IMIÉ, rue des Roses 6,
case postale 207

Célébration œcuménique du Jeûne Fédéral: dimanche 15 septembre, 10h, Eglise catholique-chrétienne, près du funiculaire, rue des Roses 6 à Saint-Imier; avec la participation des Eglises et Communautés chrétiennes du vallon de Saint-Imier, et une activité pour les enfants, suivie d'un apéritif augmenté.

PAROISSE CATHOLIQUE ROMAINE TRAMELAN

Messes: dimanche 1^{er} septembre, 17h30 à Tavannes.
Jeûdine: jeudi 5 septembre à 12h.

Secrétariat ouvert le lundi matin et le jeudi après-midi.

www.cathberne.ch/tramelan

PAROISSE CATHOLIQUE ROMAINE VALLON DE SAINT-IMIÉ

Heure liturgique: samedi 31 août, 18h à Corgémont; dimanche 1^{er} septembre, 10h à Saint-Imier.
Confirmants: samedi 31 août et dimanche 1^{er} septembre, Chalet Le Refuge à Mont-Tramelan.
Shibashi: mercredi 4 septembre, 9h30 à Saint-Imier.
Repas pour tous: vendredi 6 septembre, 12h à Corgémont; inscription jusqu'au mardi midi: 032 941 21 39, catholiqueromaine@bluewin.ch.

RÉFORMÉES

LE CATÉ EN ERGUËL

Soirée d'information réunissant les parents des 7 et 8H: mercredi 4 septembre, 20h-21h30, cure de St-Imier.

PAROISSE RÉFORMÉE CORGÉMONT ET CORTÉBERT

Culte: dimanche 1^{er} septembre à 10h à Cortébert, sainte-cène. Officiant: David Giauque.

Prière œcuménique: chaque mercredi, 19h 15-19h 40, temple de Corgémont.

032 489 17 08
www.referguel.ch/paroisses/corgemont-cortebert
Secrétariat: corgecorte@referguel.ch

David Giauque, 079 823 75 84
david.giauque@referguel.ch

Services funèbres: 0800 225 500

Présidente du conseil de paroisse:
Christine Brechbühler, 079 565 93 66

Réservation salle de paroisse:
E. Hohermuth, 032 963 11 89,
4hohermuth@bluewin.ch

PAROISSE RÉFORMÉE COURTELARY ET CORMORET

Culte: dimanche 1^{er} septembre, 9h45 à l'église, sainte-cène. Collecte: Association des petites familles.

Philippe Hauri, président, 079 271 99 10,
philippe.hauri@bluewin.ch

J.-P. Ménilat, pasteur, 032 944 11 63,
jphmenilat@bluewin.ch

A. Stieger, secrétariat, 032 944 11 07,
annelise.stieger@bluewin.ch

www.referguel.ch

PAROISSE RÉFORMÉE LA FERRIÈRE

Culte: dimanche 1^{er} septembre, Renan, 10h, avec sainte-cène.
Aînés: mardi 3 septembre, La Cure, 14h.

Conseil de paroisse: mercredi 4 septembre, 8h30, La Cure.

Serge Médebielle, pasteur
032 963 11 27 ou 079 414 03 60

Pierrette Wäfler, présidente
et service auto, 032 961 15 81

www.referguel.ch

PAROISSE DE RONDCHÂTEL PÉRY, case postale 163

Culte d'ouverture de l'année de catéchisme: dimanche 1^{er} septembre, 10h, à Orvin, avec les catéchumènes de 7H à 11H et leurs parents. Suivi d'un apéro dînatoire. Nous faisons appel à la générosité des parents des catéchumènes pour amener une pâtisserie, tresse ou autre. La paroisse offre les boissons. En cas de météo incertaine, renseignements au 032 485 11 85. Officiant: Daniel de Roche. Offrande en faveur du Point de rencontre pour sans papiers.

Proposition d'intercession: dans la semaine à venir, nous sommes invités à prier pour la Commission de catéchèse et les catéchètes.

Catéchisme 7H-11H: 1^{er} septembre, 10h, culte d'ouverture du catéchisme à Orvin.

Fruits TerrEspoir: livrons le 4 septembre à Péry et Vauffelin, le 5 septembre à Orvin. Les prochaines commandes sont à remettre jusqu'au 3 octobre.

Groupe de lecture: lundi 2 septembre, 20h, Grain de sel à Orvin.

032 485 11 85
(lu: 13h-17h30, ve: 7h45-11h30)

contact@paroisse-rondchatel.ch
www.paroisse-rondchatel.ch

Services funèbres:
permanence au 079 724 80 08

Location de salles: 032 485 11 85
Grain de sel, Orvin; salle de la Cure, Orvin; salle de paroisse, Péry.

Visites: Daniel de Roche 079 337 50 76,
Gilles Bourquin 079 280 20 16.

Catéchisme:
10H, Anne Noverraz, 079 852 98 77,
Christian Borle, 078 739 58 28
et Pierre-André Kuchen, 079 136 76 74.
11H, Anne Noverraz, 079 852 98 77,
Christian Borle, 078 739 58 28
et Pierre-André Kuchen, 079 136 76 74.

PAROISSE RÉFORMÉE RENAN

Culte: dimanche 1^{er} septembre, 10h, avec sainte-cène.

Serge Médebielle, pasteur
032 963 11 27 ou 079 414 03 60

Catherine Oppliger, présidente
078 761 46 38

PAROISSE RÉFORMÉE SAINT-IMIÉ

Culte: dimanche 1^{er} septembre à 10h à la collégiale. Pasteur officiant: Marco Pedrol. Offrande: Service des réfugiés, EPER USBJ.
Préavis: dimanche 8 septembre, culte en commun avec présentation et participation du Rencar, 10h à la collégiale. Voir communiqué ci-dessous.

Concert du marché: vendredi 6 septembre, dès 10h30, mini-concert d'orgue par Martin Kasperek, collégiale ouverte.

Femmes protestantes: la Baratte vous accueille pour le café-croissant de 9h30 à 11h à la cure.

Après-midi récréatif des aînés: prochaine rencontre mardi 3 septembre de 14h30 à 17h30 à la cure.

Plan annuel des cultes disponible sur le présentoir de la Collégiale, dans les locaux de la cure, peut être envoyé sur demande au 032 941 37 58 ou à paroisse.st-imier@hispeed.ch

Pasteur desservant: Alain Wimmer
079 240 63 13
alain.wimmer@bluewin.ch

Services funèbres: 0800 22 55 00

paroisse.st-imier@hispeed.ch
www.referguel.ch

PAROISSE RÉFORMÉE SONCEBOZ-SOMBEVAL

Culte: dimanche 1^{er} septembre, culte avec sainte-cène à 10h à Sombeval, présentation de la nouvelle table-vitrine de communion contenant la bible et le calice. Apéritif après le culte. Collecte pour le soutien du travail social et missionnaire de Leia et Nicolas Girard à Arezzo/1.

Aînés: reprise le mardi 3 septembre de 14h à 17h à la cure, Collège 19, jeux et partage.

Téléphone de piquet de l'Erguël,
services funèbres: 0800 225 500.

Richard Riesen, pasteur (42% dans la paroisse et 13% dans le syndicat des paroisses réformées de l'Erguël),
032 489 17 68, 076 536 53 26,
richard.riesen@referguel.ch

www.referguel.ch/paroisses/sonceboz-sombeval

PAROISSE RÉFORMÉE SONVILIER

Culte: dimanche 1^{er} septembre, 10h, Sonvilier, sainte-cène. Officiante: Corinne Baumann.

Corinne Baumann, pasteur,
079 793 39 20, corinne.charlotte.baumann@hispeed.ch

Beatrix Ogi, présidente et service de taxi,
079 725 15 41

Location de la maison de paroisse:
Mélanie Walliser Stevens,
077 429 74 59
location@paroissesonvilier.ch

Permanence des services funèbres:
0800 225 500

STIFTUNG FÜR DIE PASTORATION DER DEUTSCHSPRACHIGEN REFORMIERTEN TAVANNES, rue du Pasteur Frêne 12

Gottesdienst: Sonntag, 1. September, 14 Uhr, auf dem Mt-Crosin, Hof Ambühl, mit Pfarrer Stefan Meili und einer Alhorngruppe. Ab 11 Uhr Apéro, ab 12 Uhr Guggeli. Anmeldung zum Essen sofort bei Ella Berger, 032 544 15 69 oder Hanspeter Rykart, 032 489 15 02.

Heimgottesdienst: Mittwoch, 4. September, 10.15 Uhr, la Roseraie.

Christina und Stefan Meili,
Pfarrerehepaar, 079 363 97 16

PAROISSE RÉFORMÉE TRAMELAN

Culte: dimanche 1^{er} septembre, 10h, église Sornetan, avec le chœur Sainte-Cécile; pasteur J.-L. Dubigny. Taxi: s'annoncer le matin même entre 8h et 9h au 032 487 46 75.

Célébration œcuménique home Les Lovières: lundi 2 septembre, 15h, salle polyvalente, célébrant V. dos Santos.

Club Théo: mardi 3 septembre, 19h30-21h30, maison de paroisse, un temps pour découvrir, discuter, débattre sur différents thèmes ou problématiques de l'actualité. Le sujet de cette 1^{re} rencontre: la sainte-cène, une communion qui divise. Renseignements: Ph. Kneubühler, 078 616 71 57.

Accueil des nouveaux paroissiens: mercredi 4 septembre, 18h, maison de paroisse, moment de convivialité autour d'un apéro-dînatoire.

Lancement de la Campagne d'Automne: jeudi 5 septembre, 19h, maison de paroisse. Contact: Aline Gagnebin, 079 750 87 23, terrenouvelle.usbj@bluewin.ch.

Services funèbres: 0848 778 888

www.par8.ch

PAROISSE RÉFORMÉE VILLERET

Cultes: dimanche 1^{er} septembre, 17h, Villeret, le monde de Miyazaki ou l'enfance à l'âge adulte (annonce en page 2).
Prière matinale: mardi 3 septembre, à 6h30, église de Villeret.
Proes: jeudi 5 septembre, 20h à la cure de Villeret.

Secrétariat: 032 941 14 58
(vendredi: 8h-11h)

Le pasteur est de permanence les mardis matin au bureau et tous les jours au 079 289 95 06.

Services funèbres et urgences:
0800 225 500

villeret@referguel.ch
www.referguel.ch

ÉVANGÉLIQUES

ÉGLISE DU ROC SAINT-IMIÉ, Jacques-David 12

Culte: dimanche 1^{er} septembre à 10h, avec le pasteur Luc Normandin. Ecole du dimanche pour les enfants et garderie pour les petits. Accueil café-prière avant et après la rencontre.

Soirée AntiZone: vendredi 30 août à 19h30 pour les jeunes de 13 et +.

Groupe de Jeunes: samedi 31 août à 20h. Soirée re-nouveau!

Quartier-libre: dimanche 1^{er} septembre à 14h30, 2 heures d'animation pour les enfants de 6 à 12 ans. Gratuit et sans inscription. (Ancien buffet de gare à Saint-Imier)

Blablathé: lundi 2 septembre à 14h, rencontre pour apprendre le français oral. Gratuit et sans inscription.

Groupes de partage: durant la semaine.

Luc et Renate Normandin
032 941 58 25
<http://egliseroc.wordpress.com>

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE MÉTHODISTE BÉTHANIA SAINT-IMIÉ, Fourchaux 36

Culte: dimanche 1^{er} septembre, 9h30, accueil de nos nouveaux pasteurs avec notre surintendant, Etienne Rudolph, suivi d'un repas canadien, garderie.

Bertrand Mathys, 032 941 49 67

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE ACTION BIBLIQUE SAINT-IMIÉ, rue Paul-Charmillot 72

Culte: dimanche 1^{er} septembre, 10h, prédication William Audéoud. Ecole du dimanche, garderie.

Club d'enfants: jeudi 5 septembre, 12h.

JAB Junior: samedi 7 septembre, 18h.

David Weber, pasteur,
dpj.weber@gmail.com
www.ab-stimier.ch

ÉGLISE NÉO-APOSTOLIQUE SAINT-IMIÉ, rue de Châtillon 18

Services religieux: dimanche 1^{er} septembre, 9h30, visite de l'évangéliste de Bienne; mercredi 4 septembre 20h.
Musique: lundi soir, 20h, répétition du chœur.

Didier Perret
dpe2610@gmail.com
www.stimier.nak.ch/agenda

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE MENNONITE DU SONNENBERG TRAMELAN

Gottesdienst: dimanche 1^{er} septembre à 10h à Jean Guy, Kinderhüttdienst.

Culte et formation: dimanche 1^{er} septembre à 10h à La Chaux-d'Abel, formation CeFor et PMR avec repas de midi (dîner canadien), garderie.

Culte avec sainte-cène: lundi 2 septembre à 15h au home Les Lovières.
Gebetsstunde: mardi 3 septembre à 20h à Jean Guy.

Moment de prière et de silence: mercredi 4 septembre à 13h30 à la rue des Prés.

Rencontre des veuves: mercredi 4 septembre à 14h à la rue des Prés.

Passerelle: jeudi 5 septembre à 18h30 à la rue des Prés, rencontre pour ados.

www.menno-sonnenberg.ch

ARMÉE DU SALUT TRAMELAN, Grand-Rue 58

Groupe ados: vendredi 30 août, 18h.
Groupe de jeunes: vendredi 30 août, 20h.

Flambeaux de l'Évangile: samedi 31 août, 10h, à la cabane.

Prière: dimanche 1^{er} septembre, 9h.
Culte: dimanche 1^{er} septembre, 9h45, école du dimanche, garderie.

Méli-Mélo: lundi 2 septembre, 15h, animation pour les requérants.

Prière 29B12: lundi 2 septembre, dès 19h30, nous prions pour vous.

Prière du poste: mardi 3 sept., 9h.
Répétition théâtre: mardi 3 septembre, 19h30.

Brico-déco: mardi 3 septembre, 20h.
Danse: mercredi 4 septembre, 19h.

Soirée à thème: vendredi 6 septembre, 19h, Magie blanche, le secret et après, avec Jacqueline Frésard.

P. et M. Donzé, 032 487 44 37
www.ads-tramelan.ch

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE DU FIGUIER TRAMELAN, Grand-Rue 116 (entrée: face à Albert Gobat 15)

Culte: dimanche 1^{er} septembre, 9h30, avec Eric Germain.
Flambeaux de l'Évangile: samedi 31 août, 10h, à la cabane.

PAROISSES RÉFORMÉES DE L'ERGUËL

Le rencar



L'avez-vous aperçu stationné à Saint-Imier ou à Sonceboz, l'avez-vous croisé sur nos routes? Le rencar fête cette année ses 7 ans d'existence: l'occasion est belle d'organiser un culte commun aux paroisses de l'Erguël pour marquer le coup et présenter l'offre du rencar.

Le rencar, qu'est-ce que c'est que ça? Un camping-car qui sillonne les routes du Jura et du Jura bernois et qui s'arrête pour offrir aux habitants de nos régions un espace de rencontre et d'écoute où toute personne est accueillie de façon inconditionnelle et en toute confidentialité.

Prière et partages: mercredi 4 septembre, 20h, au Figuier.

032 487 32 17, eric.germain@lafree.ch
www.eglisedufiguier.ch

ÉGLISE BAPTISTE L'ORATOIRE TRAMELAN, rue A. Gobat 9

Rencontre régionale: dimanche 1^{er} septembre, 10h à Moutier.
Étude biblique: mardi 3 septembre, 20h avec Etienne Grosrenaud.

032 487 43 88 ou 032 487 31 40
www.oratoiretramelan.ch

COMMUNAUTÉ ANABAPTISTE MENNONITE LA CHAUX-D'ABEL

Groupe de jeunes: samedi 31 août, 19h, souper et soirée à thème.
Journée de formation pmr – bienenberg: dimanche 1^{er} septembre, 10h.

TÉMOINS DE JÉHOVAH

SAINT-IMIÉ
rue du Vallon 28

Réunions hebdomadaires: le mardi à 19h15 et le samedi à 17h.

jw.org (site officiel gratuit)



Nouvelle table-vitrine de la paroisse réformée de Sonceboz-Sombeval fabriquée par un apprenti d'une entreprise locale

COMMUNE DE CORGÉMONT AVIS OFFICIELS

La sécurité des piétons par la taille des végétaux



Les propriétaires ont jusqu'à fin septembre pour tailler les végétaux qui masquent la visibilité le long des rues

Les autorités et le service technique communaux rappellent les prescriptions en vigueur concernant la plantation et la taille des arbres, haies et buissons le long des routes communales. Le respect de ces principes est nécessaire, faut-il le préciser, pour assurer la sécurité de tous les usagers des rues communales.

En chiffres

Les riverains des routes communales publiques sont priés d'élaguer arbres, haies, buissons qui se trouvent trop près d'une route ou qui surplombent la chaussée et qui représentent un danger pour les usagers. Les principes de base :

- Les haies, buissons, cultures agricoles et arbres qui ne sont pas à haute tige doivent respecter une distance d'au moins 50 cm par rapport au bord de la chaussée (largeur libre). Les branches surplombant la chaussée ne doivent pas encombrer le profil d'espace libre de 4,5 m (hauteur sur chaussée). Cette hauteur est réduite à 2,5 m au-dessus des chemins pour piétons, des trottoirs et des pistes cyclables, au bord desquels

une bande de 50 cm doit également être maintenue libre.

- La végétation ne doit pas diminuer l'efficacité de l'éclairage public.
- Dans les endroits où la visibilité est restreinte, les clôtures ne doivent pas dépasser la chaussée de plus de 60 cm. Les haies, buissons, cultures agricoles et arbres qui ne sont pas à haute tige doivent respecter les prescriptions en matière de clôture, selon lesquelles leur hauteur ne peut pas dépasser 1,20 m, ni leur distance au bord de la chaussée, être inférieure à 50 cm. Si la végétation présente une hauteur plus grande, il est nécessaire de tailler jusqu'à la hauteur réglementaire. Cette disposition s'applique aussi à la végétation préexistante.

Dernier délai

La population est par avance remerciée de procéder aux travaux nécessaires, après cette période estivale particulièrement propice à une forte repousse. Ainsi les propriétaires contribueront-ils directement à un passage aisé du trafic en tous genres, et à une bonne

visibilité garante de sécurité pour les piétons et les enfants en particulier.

Toutes les mesures permettant de répondre à ces prescriptions devront être mises en œuvre d'ici au 30 septembre, dernier délai. | cm

Soutien

Au groupe de musique rock régional intitulé The Clive, le Conseil municipal a accepté d'accorder un soutien unique de trois cents francs. Soulignons que cet ensemble réunit notamment des citoyens de notre localité. | cm

Délégations

Michel Tschan représentera la commune à l'assemblée générale de la Propriété par étage centre-Village (Grand-rue 17), aujourd'hui 30 août à Tramelan. Il répondra également à l'invitation de la Chambre d'économie publique du Jura bernois, le jeudi 5 septembre prochain pour le Petit déjeuner des services consacré à la sécurité informatique. | cm

Les aînés de Corgémont en balade

Jeudi 22 août, 104 personnes étaient au rendez-vous pour participer à la traditionnelle course surprise des aînés de Corgémont. Très timide au départ, le soleil s'est fait radieux et généreux par la suite.

Une fois installés dans deux confortables cars de l'entreprise Hertzseisen, les deux chauffeurs, Jean et Benjamin, emmenèrent la joyeuse cohorte par Granges et Soleure à Egerkingen pour savourer un délicieux café/croissant. La course se poursuivit à travers la campagne vallonnée argovienne, par Aarau, Staffelegg jusqu'à Frick où fut servi un excellent repas au restaurant Rebstock. Le parcours emprunté, inconnu de la plupart des participants, fut très apprécié.

Entre le dessert et le café, les séniors de la course, Margaretha Racheter et Peter Jäggi, ainsi que les jeunets, Edith Wenger et Walter Brunner, furent récompensés par une attention de circonstance. Avant de reprendre les cars, les frères Ernest et Eric Kocher interprétèrent quelques chants et jodels. Cette touche artistique reçut de chaleureux applaudissements. Merci aux chanteurs.

Après avoir embarqué pour la suite du voyage, les chauffeurs



Les juniors de la course Walter Brunner et Edith Wenger entourent les doyens Margaretha Racheter et Peter Jäggi

baladèrent les joyeux touristes d'un jour par le Fricktal, Rheinfelden, Bâle, Aesch, Mariastein et la route internationale jusqu'à Saint-Ursanne. Chacun profita de cet arrêt pour flâner dans la charmante cité médiévale et se rafraîchir le gosier.

Le retour au bercail s'effectua par le chemin le plus direct pour être au village à 19h30 où le Brass Band accueillit en fanfare tout ce monde enchanté de cette belle journée offerte par la municipalité.

Un tout grand merci à tous ceux qui ont contribué à la

réussite de cette course surprise. La municipalité de Corgémont qui maintient une belle tradition, l'Union des commerçants de Corgémont pour les cafés, la Boulangerie La Bonne Miette pour les bonbons et les cadeaux remis aux doyens de la course, le Café Restaurant de la Gare, Josiane Egger, pour les cadeaux destinés aux benjamins de la sortie, Julie de Preux, aimable infirmière du Sasdoval toujours disponible en cas de pépin et les musiciens du Brass Band pour leur prestation.



En écoutant le Brass Band

Rencontre intercommunale

La prochaine rencontre intercommunale, qui réunit les conseils municipaux de Corgémont, Cortébert et Sonceboz-Sombeval, a été agendée au jeudi 12 septembre prochain, en soirée et dans notre bâtiment administratif. A cette occasion, les exécutifs, qui se réunissent généralement in corpore, aborderont quatre thèmes en particulier, à commencer par l'évolution de l'intérêt pour une éventuelle fusion de communes. Ils tireront ensuite le bilan des essais effectués ces dernières semaines avec la machine à

désherber au moyen de vapeur d'eau. Le réseau d'alimentation en eau potable, plus précisément la liaison entre nos trois communes, figurera ensuite au menu. Enfin, outre les diverses questions qu'ils pourront traiter au chapitre des divers, les élus parleront des cabinets médicaux de premier recours (médecins de famille).

Ensuite de cette rencontre de travail, les conseiller-s municipaux se retrouveront autour d'un repas, durant lequel ils évoqueront évidemment divers sujets de préoccupations communes. | cm

CORGÉMONT

Reprise des cours

Les monitrices et responsables des groupements Gym Fit, Gym Seniors et Gym Tonic espèrent que vous avez passé un bel été et se réjouissent de vous retrouver en pleine forme dès le mercredi 4 septembre :

- Gym Fit de 8h 15 à 9h 10
- Gym Seniors de 9h 15 à 10h 10
- Gym Tonic, pas de modification

Les personnes intéressées à nous rejoindre peuvent prendre contact au 079 237 21 04.

Jeunesse

Les monitrices et moniteurs des groupements Gym Parents-Enfants, Gym Enfantine et Gym Jeunesse 1 espèrent que vous avez passé un bel été et se réjouissent de vous retrouver dès le lundi 2 septembre :

- Gym Parents-Enfants (2½-4 ans) lundi de 17h 30 à 18h 30
 - Gym Enfantine (4-6 ans) mardi de 17h 30 à 18h 30
 - Gym Jeunesse 1 (6-10 ans) mardi de 18h 30 à 19h 30
- Les personnes intéressées à nous rejoindre peuvent prendre contact au 079 320 27 19.

AVIS MORTUAIRE



Au revoir cher époux, cher papa, tu laisses dans nos cœurs une empreinte inachevée mais resplendissante

Son épouse Sonia Mojon-Aeby
 Ses enfants Manuela et Joël Vuillaume-Mojon et leurs enfants Lola et Kenzo Nadia Nicolet-Mojon et ses enfants Laura et Nolan
 Sa maman Claire Mojon-Tissot
 Son frère Gérard et Bernadette Mojon-Plancherel et leurs enfants Quentin, Nicolas, Clément et Elodie
 Ses sœurs Chantal Uelliger-Mojon et son ami Wilhelm et sa fille Véronique
 Françoise Gagnebin-Mojon et son ami Daniel et ses filles Nathalie et Anouck
 ainsi que les familles parentes et alliées ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur Sylvain Mojon

leur très cher et regretté époux, papa, beau-papa, grand-papa, fils, frère, beau-frère, oncle, parrain, cousin, parent et ami, enlevé à l'affection des siens dans sa 67^e année des suites d'un accident.

2606 Corgémont, le 26 août 2019
 La Gaude 3

L'enterrement aura lieu le 30 août à 13h30 à l'église protestante de Corgémont.

Sylvain repose dans une chambre mortuaire au cimetière de Corgémont.

Cet avis tient lieu de faire-part

Ce charmant curgismondain a fêté sa majorité hier... Si vous le reconnaissez, un message lui ferait plaisir au 079 274 51 29.



Vos faire-parts de deuil dans les plus brefs délais auprès de

l'Imprimerie Bechtel à Courtelary

bechtel-imprimerie.ch

032 944 18 18

AVIS MORTUAIRE

La famille et les amis de

Madame Anne-Marie Monney

née Kohler

ont le chagrin de faire part de son décès dans sa 72^e année.

Cormoret, le 19 août 2019

Adresse de la famille: Alain Monney, Côtel 13, 2606 Corgémont

Le dernier adieu a eu lieu dans l'intimité de la famille.

Cet avis tient lieu de faire-part

SEL DE LA SUZE

Soirée Yoga du Rire

Pour cette reprise, le SEL de la Suze vous invite à une soirée Yoga du Rire, animée par Marie-Laure de l'espace de ressourcement au plein des Sens aux Pommerats.

Dans le yoga du rire, nous ne rions pas parce que nous sommes heureux, nous sommes heureux parce que nous rions, D' Kataria.

Ce concept nouveau et révolutionnaire est facile et accessible à tous. Le nom yoga vient du fait que nous allons activer notre système respiratoire, phénomène que l'on retrouve dans la pratique du yoga telle qu'on la connaît habituellement.

Il s'adresse à des personnes en bonne santé, qui désirent le rester. Il est dynamique et finit dans le calme.

Au cours de la séance, nous nous débarrassons des tourbillons de notre mental, exprimons notre joie, notre gaieté, et retrouvons des ressentis du bonheur enfantin. Il s'agit ici d'un rire sans raison. Nul besoin de savoir plein de gags ou d'être grand humoriste, le rire

et la bonne humeur reviennent automatiquement par les exercices corporels que nous partageons. La bonne nouvelle est que, notre corps ne faisant pas la différence entre un rire simulé et un rire spontané, il y aura dans tous les cas une production d'hormones de la bonne humeur dans notre sang. Votre humeur en sera améliorée, stress et douleurs diminueront et votre système immunitaire sera boosté.

Un peu d'enthousiasme et de bonne volonté... et vous voilà plus énergique et détendu!

La soirée continuera dans la convivialité et la bonne humeur par un marché d'échanges (apporter vos objets inutilisés ou vos produits faits-maison!) et un apéritif canadien.

Se munir d'un tapis de sol et d'une petite couverture si vous avez.

Jeudi 5 septembre, 19h
Espace Nicolas Béguelin, Courtelary
Animation gratuite
Inscription:
seldelasuze@gmail.com

COURTELARY

Le 18^e Country Music Festival n'aura pas lieu

27 et 28 septembre

Suite à des manques de disponibilités de groupes de « East Nashville, Tennessee » pour les dates prévues, c'est la mort dans l'âme que le comité d'organisation du « Country Music Festival » a jeté l'éponge pour cette édition. Mario Juillerat avec beaucoup de regret a pris cette décision après en

avoir consulté son comité. Pour attirer les amateurs de Music Country et garantir un succès, il est primordial d'avoir une ou des têtes d'affiche, mais pour cette édition de septembre, rien de concret (dixit Mario Juillerat) autrement dit, report en 2020 pour un festival encore plus beau. | jcl

www.bechtel-imprimerie.ch

Courtelary en fête 2019, une édition ensoleillée exceptionnelle

Des chants d'enfants, des cloches qui sonnent, des rires, des rencontres, des retrouvailles, des voyages infinis sur le petit train ding ding, des montées vertigineuses et descentes en rappel, des spectacles de cracheurs de feu accompagnés de percussionnistes déchaînés, de bons petits plats, des mojitos bien tassés, des jeunes talentueux sur scène avec le sourire, des tirs à l'arbalète, des pâtisseries succulentes, un atelier de cirque en plein air, des grimages pailletés, un marché varié, des châteaux de sable, des concerts sur scène et dans les guinguettes, des

DJs de qualité, une sono au top, des gobelets réutilisables, des chaises longues, des casques audio lumineux fluorescents... et du soleil, contrairement à l'année passée! Youpi!

Dans les plus grands succès de cette édition, il faut mentionner les trois Silent Partys, le concours des Jeunes Talents et des shows nocturnes enflammés!

Silent Partys

Les cinquante casques à disposition ont été loués au complet à chaque Silent Party. Perchés sur un char, les DJs du coin, amateurs et bénévoles,

ont pris le courage de se dévoiler en passant leur musique et ceux-ci semblaient s'amuser autant que les danseurs (chanteurs) et que les spectateurs amusés.

Concours des Jeunes Talents

Les 20 participants au concours des Jeunes Talents ont touché la population présente en plein cœur. En effet, ces jeunes chanteurs, danseurs de Break dance, beat boxer, acrobate, saxophoniste et pianistes ont fait preuve de courage pour se produire sur scène et ils ont tous séduit le jury et le public venu nombreux.

Show nocturne enflammé

Samedi soir, à la nuit tombée, les percussionnistes de la BAF! et les cracheurs de feu de Circobello ont époustoufflé le public rassemblé en masse autour d'eux. Un moment magique et inoubliable!

Merci

Le comité de la fête souhaite remercier toutes les personnes qui ont permis à cette fête d'exister et aussi tous les bénévoles qui ont aidé pour le montage, le démontage, les Silent Partys et le bon déroulement de la fête. Merci aux sociétés d'avoir fait preuve de collabo-

Une conférence à Courtelary pour tous les (futurs) aînés

Conservé son équilibre, et donc le plaisir de sortir, malgré les années? C'est possible et une conférence expliquera comment, dans une douzaine de jours à Courtelary

Dans le cadre du programme Vieillir en forme, Pro Senectute Arc Jurassien aborde ce thème qui intéresse tout le monde, sans exception. Organisée en collaboration avec la Municipalité du chef-lieu et placée sous le titre *Avancer en âge d'un pas sûr*, la rencontre abordera l'équilibre, la force, les différents obstacles à franchir dans la vie quotidienne, à domicile comme en extérieur.

Des accidents évitables

Sur la base de chiffres effarants (quelque 300 000 personnes soignées en Suisse chaque année suite à une chute, dont environ 90 000 seniors; près de 1500 décès dus à ces chutes, très majoritairement des seniors) le bureau de prévention des accidents (bpa), Pro Senectute et Promotion Santé Suisse se sont assurés la collaboration de la Ligue suisse contre le rhumatisme et de physioswiss (plus de 9000 physiothérapeutes), pour mener une campagne active de prévention des chutes, à laquelle appartient la conférence du 11 septembre.

Les améliorations toujours possibles!

Si la prudence est toujours bonne conseillère, l'inquiétude ne permet de limiter ni le risque de chutes, ni la gravité de leurs conséquences. Pour obtenir une diminution du danger, un seul objectif à viser: (re)trouver une assurance suffisante, laquelle découle évidemment d'un bon équilibre et d'une bonne maîtrise de son corps, même s'il est diminué par l'âge, et/ou par un handicap.

Cette précieuse assurance se nourrit d'un entraînement régulier, adapté à sa constitution, à son âge, à sa mobilité personnelle. Des programmes de ce type ont été mis au point par des spécialistes; leur diversité les rend accessibles à tous, y com-



Des programmes agréables et des exercices variés permettent de conserver son équilibre malgré les années

pris aux personnes en situation de handicap, et ils permettent, à n'importe quel âge, d'obtenir de sérieuses améliorations physiques et donc de la qualité de vie.

Pouvoir marcher calmement, même sur un sol irrégulier, parvenir sans inquiétude à ramasser un objet tombé, se sentir à l'aise en position assise: voilà des buts que des exercices adaptés permettent d'atteindre, pour nombre de personnes âgées. Ce qui contribue évidemment à prolonger l'autonomie et donc le maintien à domicile.

Des spécialistes

Le 11 septembre, deux spécialistes de Pro Senectute s'adresseront à l'assistance: Sylvia Wicky, infirmière spécialisée en promotion de la santé et prévention, ainsi que Lucas Gigon, responsable du secteur Sport et mouvement. Leurs

connaissances et leur riche expérience vaudront aux intéressés d'obtenir moult explications et conseils très précieux. Ils expliqueront à l'assistance tout ce qu'il est possible de faire pour garder la forme, éviter les chutes ou en limiter les conséquences lorsqu'elles arrivent.

Ils détailleront les divers programmes d'entraînement et de prévention mis au point, en prouvant concrètement qu'il en existe pour tous. Ils se pencheront également sur les vertus d'une alimentation adaptée, qui aide directement à conserver la forme malgré les années.

Ni trop tard, ni trop tôt!

On l'a dit, la population senior est directement concernée par cette conférence. Les aînés y trouveront leur compte, mais également les personnes qui vont prochainement entrer dans ce troisième âge qui n'est plus

du tout synonyme d'inactivité physique. Il n'est jamais ni trop tard ni trop tôt pour se préoccuper de son équilibre physique et donc de son bien-être général!

Après la conférence, une petite collation sera servie par la Municipalité.

Inscription bienvenue

Les organisateurs remercient chaleureusement les personnes intéressées de s'inscrire, si possible, jusqu'au mercredi 4 septembre. Cela leur permettra de prévoir salle et collation adaptées à l'affluence. | de

Mercredi 11 septembre, 14h-16h
Salle communale, Courtelary
Inscription jusqu'au 4 septembre:
prosenectute.tavannes@ne.ch
032 886 83 80
Entrée libre
Egalement jeudi 12 septembre,
même horaire
Place du Marché 3, La Neuveville

COURTELARY-CORMORET

Repas-Contact

Le rendez-vous à l'enseigne de « Repas-Contact », est fixé au jeudi 5 septembre au Buffet de la Gare à Courtelary. Menu: salade mêlée, émincé de bœuf, frites, légumes, dessert, au prix de 13 francs (sans boissons). Animations: chants, histoires et bonne humeur. Inscription jusqu'au lundi 2 septembre à 18h: Madeleine Graber 079 796 11 22, Rita Galli 078 890 15 24.

BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE DU SOLEIL VILLERET

Nouveautés

La bibliothèque sera fermée exceptionnellement le jeudi 5 septembre. En attendant ne manquez pas de nous rendre visite pour découvrir toutes nos nouveautés.

Adultes

- La cerise sur le gâteau, Aurélie Valognes
- L'opticien de Lampedusa, Emma-Jane Kirby
- Le vol de la Joconde, Dan Franck
- La vie secrète des écrivains, Guillaume Musso
- Au rythme des saisonniers et qui sème le vent, Stéphane André Augsburgers
- Une évidence, Agnès Martin-Lugand
- Retour à Cormont, Michel Bühler
- Kilomètre zéro, Maud Ankaoua
- L'amour est aveugle, William Boyd
- Si loin, si proches, Françoise Bourdin

Vous pouvez découvrir toutes nos nouveautés sur le catalogue en ligne de la bibliothèque en cliquant sur le site de Villeret.ch, rubrique Vivre à Villeret-Bibliothèque. | cz



Le comité

CORMORET

L'orgue : un orchestre à lui tout seul !

Samedi 21 septembre à 17h30 au Salon de Musique à Cormoret

Dans le cadre du Festival des Quatre Saisons, Anne Chasseur, organiste titulaire de l'orgue du lieu – le plus grand de Suisse dans une maison, rappelons-le, proposera à son public le thème suivant : *Les Transcriptions pour orgue seul d'œuvres de musique de chambre, pour orchestre, piano, clavecin...* Œuvres interprétées : Bach, Scarlatti, Vivaldi, Mozart, Schumann, Liszt et Bartok.

Alors qu'en 2019 nous écoutons toute musique enregistrée sur CD, youtube ou tout autre support media, il nous est difficile de penser qu'il y a à peine un siècle, la seule possibilité offerte à la plupart des mélomanes d'entendre leur musique préférée était... la transcription ; c'est à dire, l'adaptation à un seul instrument des œuvres écrites souvent pour des orchestres !

Les musiciens (habituellement des pianistes) permettaient ainsi l'accès aisé, dans des salons, à des œuvres qui restaient inabornables par le prix, le lieu d'exécution ou la disponibilité des places.

Dans la continuité de cette tradition musicale, Anne Chasseur nous conduira une fois encore à la découverte de pièces rarement exécutées, ainsi qu'en première exécution de pièces qu'elle a elle-même transcrites pour son instrument ; pour n'en citer que deux, Mozart et ses variations datées de 1781, entraînantes et amusantes sur le thème *Ah, vous dirais-je maman*, écrites à l'ori-

gine pour piano ; Bela Bartok et ses Danses populaires Roumaines, écrites en 1915, que la solide formation d'orchestrateur et la pratique quotidienne de son art permettront à l'artiste de vous faire apprécier dans une version très différente de celle écrite pour piano, puis pour violon et piano.

Saisissez l'occasion, unique loin à la ronde, de découvrir des œuvres musicales populaires... et spectaculaires !

Et comme d'habitude, l'organisation de ce Festival permet à ceux qui le souhaitent de prolonger le concert par un repas, ceci grâce à une offre de prix combinée attrayante.

Bienvenue au concert et/ou repas, sur réservation.

Ouverture des portes : 17h
Début du concert : 17h30 précises

Plus de détails sur le site web
www.lesdm.ch/Festival2019
ou au 076 343 60 64



Course pédestre VCV

Villeret – Chasseral – Villeret



A l'occasion de la 20^e édition de la course pédestre Villeret – Chasseral – Villeret qui se déroulera le samedi 7 septembre, et compte tenu des préparatifs inhérents à l'organisation d'une telle manifestation, le comité d'organisation est contraint de fermer la rue des Pontins, de même que la place du village, à la circulation automobile dès le vendredi 6 septembre à 12 heures.

Le parking sera en outre interdit sur toute la place du village dès le vendredi 6 septembre à 12 heures.

L'accès aux immeubles sis rue des Pontins 14 à 31 est maintenu par la rue du Coin-Dessus.

L'accès aux immeubles de la rue des Longines sera possible par le passage situé entre l'église et la maison de paroisse.

Ces restrictions resteront en vigueur jusqu'à la fin de la manifestation le samedi 7 septembre vers 17 heures.

Le jour de la manifestation, des parkings sont mis à disposition des participants et des visiteurs.

Merci de suivre les indications et de ne pas stationner sur les trottoirs de la rue Principale et de la rue Jacques-René Fiechter.

Nous remercions d'ores et déjà les riverains, de même que la population pour leur compréhension et leur collaboration. | *le comité d'organisation*



Les adultes au départ

COMMUNE DE COURTELARY AVIS OFFICIELS



CORMORET AVIS OFFICIELS



Une très belle fête aux lendemains décevants

Quelques individus encore inconnus ont profité de Courtelary en fête pour s'adonner à des actes indéfendables de destruction des biens publics.

L'édition 2019 de *Courtelary en fête* a attiré la foule, en fin de semaine dernière dans le quartier de la Fleur de Lys et ses alentours, au grand plaisir des autorités qui remercient chaleureusement les organisateurs pour leur excellent travail. Un travail soigné jusque dans la sécurité et l'encadrement, puisqu'aucun accroc n'est à signaler dans le cadre même de la manifestation. Une ambiance chaleureuse a baigné cette fête, qui demeurera dans les mémoires au titre de millésime très réussi.

Les plus gros dégâts ont cependant été commis sur le collège et ses alentours, à commencer par l'arrachage d'un

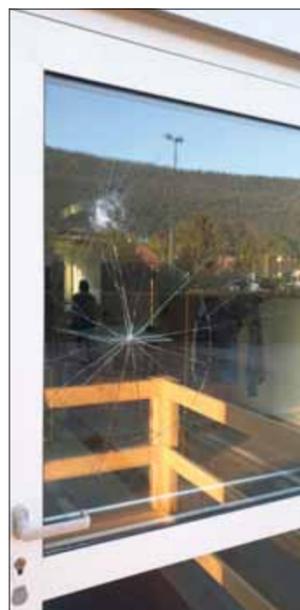


Une lampe a été arrachée

panier de basket sur la place rouge ; les enfants, au premier chef, subissent les conséquences de cet acte stupide.

Une lampe à détecteur de mouvement a été arrachée elle aussi, qui était pourtant bien utile aux divers usagers de l'école et de ses infrastructures sportives. Enfin, la vitre d'une porte a été brisée, sur une des classes provisoires installées par la commune de Villeret voici moins d'un mois, pour le temps que durera la rénovation de son collège.

Les dommages ainsi causés, pour des raisons qu'on peine à imaginer, généreront des coûts de réparation finalement importants, au total. Coûts qu'assu-



Après une semaine d'utilisation, la porte d'une des classes provisoires a été brisée

Incompréhensible...

La déception est d'autant plus grande pour les autorités locales, averties dimanche des nombreux dommages causés durant la fête par quelques individus adeptes de destruction. Ainsi, par exemple, la poubelle spéciale destinée aux crottes de chiens, à l'entrée Est de Bretin, a-t-elle été arrachée et lancée dans les champs.



Le terrain de basket a perdu son panier et donc son intérêt...

Syndicat des sapeurs-pompiers Centre-Vallon

Les personnes intéressées à reprendre le poste de délégué de la municipalité de Courtelary au sein du Syndicat des sapeurs-pompiers Centre-Vallon sont priées de bien vouloir s'annoncer, par écrit ou par mail, au secrétariat municipal de Courtelary jusqu'au mercredi 18 septembre dernier délai. Il s'agit d'un poste pour une personne habitant Courtelary étant donné que la personne à remplacer représentait notre commune. | *cm*

Horaire de l'administration

En raison de vacances, durant la semaine du 2 au 6 septembre, l'administration sera exceptionnellement ouverte mardi 3 septembre de 9h30 à 11h45 et jeudi 5 septembre de 9h30 à 12h et fermée lundi 2 septembre et mercredi 4 septembre.

Le conseil municipal et l'administration vous remercient pour votre compréhension. | *cm*

Le clin d'œil

Le Fonds national suisse recommande aux parents de ne pas laisser Internet être la principale source d'information à l'éducation sexuelle



COMMUNE DE SONVILIER AVIS OFFICIELS



Travaux à la rue de la Gare

Comme annoncé la semaine passée, les travaux de réfection de la route de la Gare ont débuté ce lundi 26 août.

Initialement, il était prévu que la circulation se fasse sur une demi-voie sans autre contrainte.

Toutefois, une circulation dense et une vitesse inadaptée aux abords du chantier ont contraint le Conseil à réagir et à

prendre des mesures complémentaires.

Dès à présent, la rue de la Gare est accessible uniquement aux bordiers.

Une signalisation dans ce sens a été mise en place.

Les contrevenants sont passibles d'une amende, des contrôles sporadiques seront effectués.

Nous comptons également sur le bon sens des automobilistes pour adapter leur vitesse en fonction des hommes de chantier œuvrant sur ce dernier.

Le Conseil communal en appelle à la collaboration de chacun.

Nous remercions tous les citoyens pour leur compréhension. | *Le Conseil communal*



Venez randonner à Sonvilier !

Demain 31 août

Nous vous rappelons que dans le cadre du programme de promotion du sport *ça me dit marche*, la commune de Sonvilier organise une randonnée permettant de découvrir ou redécouvrir la localité.

Cette dernière aura lieu demain, samedi 31 août. Le rendez-vous est fixé à 9h45

sur la place du Collège. La balade durera environ 2h et le parcours prévu englobera une présentation du Puits des Sauges.

A la fin de cette randonnée, une verrée sera organisée.

Nous nous réjouissons de vous retrouver nombreux pour cette balade.



COMMUNE BOURGEOISE DE SONVILIER

Attention, coupe de bois

Route du Stand et sentier derrière le Château d'Erguël

En raison d'une coupe de bois, la route et le sentier seront fermés à toutes circulations y compris piétonne. Aucun passage possible le soir ou le week-end.

- Déviation : Routes des Places.
- Date : du 2 septembre au 20 septembre.
- Danger : débardage par câble-grue, chute de pierres.

Le passage dans le périmètre de coupe de bois, sera interdit à toutes personnes non autorisées. Merci pour votre compréhension.

| *Commune bourgeoise*

PAROISSES RÉFORMÉES ET CATHOLIQUE DE L'ERGUËL

Vers le jardin en devenir

Inspirations, volet culturel des paroisses réformées et catholique de l'Erguël, propose une découverte d'un jardin en permaculture : le projet et ses différentes buttes, visite et présentation du jardin et de ses développements futurs. Participation active à la plantation d'une haie d'arbustes comestibles. Collation.

Cette activité sera animée par Florian Beuret, eco-paysagiste indépendant, paysan et permaculteur certifié.

De plus, cette activité nous permettra d'apprendre à connaître la Résidence les Sources. C'est un foyer d'accueil pour personnes marginalisées et fragilisées. Accueil, reconstruction de soi, mieux-être sont les bases de leur action.

Leurs activités : l'exploitation d'un domaine agricole et d'un élevage de chevaux, ce qui offre

des possibilités d'occupations à une partie de leurs résidents. | *com*

Gratuit, ouvert aux enfants accompagnés comme aux adultes maximum 15 adultes maximum

Samedi 7 septembre, 13h à 17h30, Sonceboz, résidence les Sources

Sur inscription jusqu'au 4 sept. auprès de Mélanie Walliser Stevens 077 429 74 59 emawalliser@yahoo.com

Rendez-vous à 12h45 Saint-Imier, place de la gare pour organiser le co-voiturage

Cette activité aura lieu par tous les temps, équipement adapté, prendre si possible une pelle ou une pioche avec soi

LES CONCERTS DE SONVILIER

Brahms et Schubert

La saison des Concerts de Sonvilier s'ouvre cette année sur un concert de musique de chambre sans piano, avec au programme deux œuvres des plus majestueuses.

D'abord, le tragique mais non moins sublime deuxième quatuor à cordes en la mineur de Johannes Brahms, interprété par les violonistes Myriam Andrey et Jeanne-Lise Treichel, l'altiste Carmen Martinez Cruz et la violoncelliste Marina Zinsstag.

Les quatre musiciennes, habituées des lieux, seront ensuite rejointes par un deuxième violoncelle, celui de Simon Zinsstag, qui viendra compléter la formation du quintette en ut majeur de Franz Schubert.

Cette seconde pièce, connue notamment pour son extraordinaire mouvement lent, compte parmi les plus belles pages de l'histoire de la musique. | *com*

**Dimanche 8 septembre, 17h15
Eglise de Sonvilier
Entrée libre, collecte**



Carmen Martinez Cruz



Jeanne-Lise Treichel



Myriam Andrey



Marina Zinsstag



Simon Zinsstag

CLUB DES AÎNÉS DE SONVILIER

Plonger dans un océan

Vous toutes et tous, jeunes et moins jeunes de Sonvilier ou d'ailleurs, êtes invités à la prochaine rencontre qui aura lieu mardi 3 septembre, 14h à la Maison de Paroisse.

Que diriez-vous de plonger dans un océan de surprises qui donna son nom à notre planète bleue ?

Dans cet environnement somptueux et fragile, les dauphins seront vos guides.

Après la projection de ce magnifique film, le thé vous sera servi dans une ambiance conviviale.

Au plaisir de vous accueillir. | *l'équipe d'animation*



COMMUNIQUÉ DU PS HV

Le Parti socialiste rencontre la population

Ce dernier samedi, les candidates et candidats romands aux élections fédérales, Sandra Roulet, Samantha Duning, Cédric Némitz, Hervé Gulloti, ainsi que Hans Stöckli, conseiller aux états sortants, étaient à Saint-Imier. C'était l'occasion de se présenter aux électrices et aux électeurs. Un orchestre

anima la matinée avec un répertoire dynamique et varié, qui permit aussi de découvrir des talents de chanteurs parmi les membres du parti socialiste. Les militants de la section du haut vallon du parti socialiste ont tenu à entourer leurs candidats. L'ambiance était parfois chaude, ce qui est, réjouissant,

contrairement au réchauffement climatique qu'il sera seulement possible de combattre en plaçant l'intérêt général au centre de nos préoccupations, et en se souvenant que notre terre est trop précieuse pour la gaspiller. Il n'y a pas de planète de rechange. | *Parti socialiste du haut vallon de Saint-Imier*



Réclame

Nous produisons tous genres d'imprimés.

imprimerie bechtel sa

Bellevue 4, 2608 Courtelary
032 944 18 18, info@bechtel-imprimerie.ch

www.bechtels-imprimerie.ch

Pour 75 francs, accède au statut de héros !

Aide-nous à combattre le mal
Passe aux actes sur amnesty.ch

AMNESTY INTERNATIONAL

COMMUNE DE SAINT-IMIER AVIS OFFICIELS



ANALYSES DU RÉSEAU IMÉRIEN

Une eau d'excellente qualité

A vos robinets! L'eau proposée aux habitants de Saint-Imier jouit d'une qualité irréprochable



En raison des travaux conséquents sur le réseau, comme ici la construction de la chambre de régulation de pression de la rue de la Clef, les campagnes d'analyses de l'eau distribuée ont été intensifiées

La problématique de la qualité de l'eau potable en Suisse est apparue à plusieurs reprises dans les médias ces dernières semaines. L'Office fédéral de l'environnement a ainsi soulevé la question des nitrates et la détection de certains pesticides dans plusieurs points d'eau et nappes phréatiques.

Le Laboratoire cantonal a procédé à des analyses de certains fongicides. C'est tout particulièrement le chlorothalonil et ses dérivés qui étaient recherchés. L'analyse de l'eau du réseau de Saint-Imier par le canton n'a pas mis en évidence ce composé dans l'échantillon prélevé le 28 mai.

Plus de 100 analyses par an

Parallèlement aux contrôles cantonaux, les Services techniques procèdent à plus de 100 analyses par année de l'eau de la source de la Raisetette et du réseau de distribution imérien. Les paramètres suivis sont la bactériologie, la chimie de l'eau, les pesticides, différentes familles d'hydrocarbures et de solvants industriels, ainsi que des éléments traces (micropolluants, médicaments, etc.).

Les contrôles réalisés ces 12 derniers mois de la qualité chimique et bactériologique de l'eau distribuée par le réseau de Saint-Imier ou fournie à d'autres distributeurs ont confirmé le respect des normes légales de potabilité. Aucune trace de pesticide, solvant industriel, micropolluant (médicament) n'a été mise en évidence.

Une réalité préoccupante: le déficit de précipitations

Il convient également de noter qu'en raison des travaux

sur le réseau, qui ont eu lieu cet été, les Services techniques ont intensifié les campagnes d'analyses bactériologiques et les contrôles de présence de chlore résiduel dans l'eau distribuée, afin de confirmer le respect des normes.

Plusieurs chambres de régulation de pression sont en effet en construction aux rues de la Clef et de la Fourchaux. Ces ouvrages sont maintenant raccordés et seront remblayés durant ces prochains jours.

Parmi les tâches quotidiennes d'un distributeur, la surveillance du réseau et la recherche de fuites sont

extrêmement importantes, cela d'autant plus durant les périodes où les ressources diminuent. D'un point de vue quantitatif, si la situation en ce mois d'août ne doit pas encore être qualifiée de difficile, le peu de précipitations de ces dernières années a bien évidemment un impact sur le débit des sources de la région.

Ménager les ressources naturelles est l'affaire de tous. Ainsi, un usage parcimonieux de l'eau potable est demandé à chaque habitant de Saint-Imier, afin d'assurer l'alimentation de tous.

| cm

Conseil de ville: ordre du jour

Séance du jeudi 5 septembre à 19h30

1. Appel
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 20 juin
3. Communications du président et du maire
4. Don du Conseil de ville – Crédit supplémentaire de 3000 francs
5. Crédit d'engagement de 389000 francs, non prévu au plan financier, pour le raccordement au réservoir d'alimentation en eau potable du Syndicat Courtelary-Cormoret – Décider du mode de financement: décision
6. Crédit d'engagement de 400000 francs, prévu au plan financier, pour la mise en place d'un nouveau câble MT de la rue

- Paul-Charmillot à la rue du Collège, la modernisation du réseau BT et de l'éclairage public à la rue Paul-Charmillot ainsi que la réfection de la chaussée – Décider du mode de financement: décision
7. Nomination de trois membres au sein de la commission spéciale «Maison de la Musique»
8. Traitement de la motion «Pour une politique communale orientée développement durable» déposée le 20 juin par la fraction Alternative régionale et communale (ARC): décision
8. Motions et interpellations
9. Petites questions
10. Divers et imprévu | cm

Nonagénaire

Le 22 août dernier, le maire Patrick Tanner et Yanick Courvoisier, chef du Service administration générale et police, se sont rendus à la rue du Midi 12 pour célébrer le 90^e anniversaire de Jean von Gunten.

Les représentants des autorités imériennes ont eu le plaisir de lui remettre la traditionnelle attention destinée aux nonagénaires.

| cm

SAINT-IMIER

Noël Ensemble soutient trois institutions régionales

La pluie qui a handicapé sa dernière édition n'empêche nullement l'association Noël Ensemble de manifester une nouvelle fois sa générosité. Jeudi dernier, elle remettait trois chèques, de 1500 francs chacun, à autant d'institutions régionales.

Pour annoncer la bonne nouvelle, autour du président Michel Ruchonnet, le comité de Noël Ensemble était presque au complet: Nathalie Fiechter (responsable des finances), Silvina Dias Rodrigues (personnel), Michel Weisshaupt (infrastructures). Ne manquait que la spécialiste de la programmation, Elisabeth Beck, retenue.

«La météo nous a épargnés pendant six ans, mais l'an dernier la pluie a retenu les visiteurs. Notre bénéficiaire a donc fondu drastiquement», précisait le président. En effet, des 6000 francs gagnés (grâce à un très fort engagement bénévole!) en 2017, la manifestation est passée à 2300 seulement en 2018, quand bien même les bénévoles se sont donnés sans compter. «Fort heureusement, nous avons constitué une petite réserve qui nous permet une nouvelle fois de soutenir des institutions non subventionnées, ou touchées de plein fouet par les mesures d'économies cantonales, voire fédérales.»

Des cartons très demandés

Les représentantes des Cartons du cœur Jura bernois, première organisation bénéficiaire, précisaient que quelque 600 paquets ont été distribués l'an



Avec leurs chèques et en compagnie du président de Noël Ensemble Michel Ruchonnet, les représentants des trois institutions soutenues cette année, de gauche à droite: Mario Pini, Marie-Claire Morf et Jacques-Alain Lehmann

dernier, la demande ne cessant d'augmenter avec une paupérisation réelle.

Le budget de l'antenne régionale frôle 19000 francs, de l'argent qu'il faut aller chercher franc après franc, soulignent ses responsables.

On connaît dans ces colonnes la riche activité que déploient les bénévoles de Pro Saint-Imier, groupement présidé par Mario Pini et qui se mouille, sur le terrain, pour créer, maintenir ou remettre en état quantité de cheminements ou autres sites de détente ouverts à tous: sentiers pédestres, places de pique-nique, bancs publics, parcours Vita, Cabane des bûcherons. Pro Saint-Imier a repris également l'organisation du Concours floral annuel,

lequel entre parfaitement dans sa cible d'une cité agréable à vivre.

Troisième bénéficiaire, le Centre Espace Vie de Malleray, tenu par Jacques-Alain Lehmann et qui accueille en résidence, plus ou moins longue, 17 personnes adultes à la vie cabossée, compliquée. Dans un cadre familial, on aide ces personnes à si possible retrouver une autonomie personnelle, voire professionnelle. Les dons permettent d'organiser des sorties appréciées.

La 8^e édition se dessine

Revenons à Noël Ensemble pour signaler avec son président que la huitième édition, au début décembre prochain, promet d'ores et déjà un programme très riche. Le jodel y sera à l'honneur, avec une soixantaine de voix, les concerts gratuits à la Collégiale ne manqueront pas, le Marché de Noël réunira une nouvelle fois seize chalets, les tipis chauffés et leur ambiance du tonnerre seront fidèles au rendez-vous, comme une restauration variée et de saison.

Nous en reparlerons dans ces colonnes, bien évidemment, en temps voulu! | de

Cherche bénévoles

Cette cérémonie était l'occasion de relayer l'appel au secours lancé par les représentants des Cartons du Cœur Jura bernois, Mariatta Rochat et Marie-Claire Morf: l'antenne régionale de l'association recherche urgemment des bénévoles, pour pouvoir livrer les cartons à ses bénéficiaires. Pour s'engager, il suffit de posséder un véhicule, et bien sûr un permis de conduire. La discrétion est évidemment une qualité indispensable. Intéressé? N'hésitez pas à contacter l'une ou l'autre des personnes mentionnées ci-dessus.

ESPACE NOIR

Les musiques balkaniques à l'honneur



Tikvitsa en concert au Festival Chapivari à Landos (43) le 1^{er} septembre 2012

Samedi 7 septembre se produira en concert le groupe Tikvitsa à la Taverne d'Espace noir.

Le groupe s'est constitué en septembre 2011 autour d'une passion commune pour les musiques balkaniques. Tikvitsa construit son répertoire comme on pioche dans une immense marmite culturelle, que l'on nomme Europe centrale et orientale et invente sa musique

dans le monde d'ici, d'aujourd'hui, à la croisée des chemins. On retrouvera au saxophone, guitare, percussions, Sylvain Haon, au chant et à l'accordéon, Fenja Abraham, à la guitare et chant, Tibo Louvet et à la contrebasse, Jean-Louis Chalard.

Taverne Espace Noir Samedi 7 septembre, 20h Au chapeau

SAINT-IMIER

Fête de La Roseraie

Samedi 7 septembre prochain

Un programme varié

Dès 10h, la population est cordialement invitée au traditionnel Marché artisanal, achalandé par des objets et produits de fabrication maison.

Une tombola attrayante

Qui veut tenter sa chance à la tombola, richement dotée par les fournisseurs de l'institution, et, dès 11h, se laisser séduire par un des repas – soupe aux pois, jambon à l'os ou filets de perche et desserts – servis au rythme des sons de «Japy Melodies», viendra samedi 7 septembre à La Roseraie!

Soyez les bienvenus

Résidents, direction et personnel vous souhaitent d'ores et déjà la bienvenue et se réjouissent de votre visite. | cs



Procès-verbal du Conseil de ville de Saint-Imier

Séance ordinaire du jeudi 20 juin 2019

tenue dès 19 h 30

dans la salle des délibérations du Conseil de ville

Présidence : Gaëtan Aellen, président
Secrétaire : Tiago Rodrigues, vice-chancelier

Gaëtan Aellen, président : « Mesdames, Messieurs, il est 19 h 30. J'ai le plaisir d'ouvrir ce soir la troisième séance du Conseil de ville de l'année 2019 et vous souhaite à toutes et à tous une cordiale bienvenue. Tout d'abord, permettez-moi d'adresser mes salutations à Monsieur le maire, Mesdames les conseillères municipales, Messieurs les conseillers municipaux, Mesdames les conseillères de ville, Messieurs les conseillers de ville, Monsieur le chancelier, Monsieur le vice-chancelier, ainsi qu'aux représentants de la presse. Bonsoir également à Mario Castiglioni, administrateur des finances, qui participera à notre conseil jusqu'au point 5. Pour cette séance, je vous prie d'excuser notre conseiller municipal, Marcel Gilomen, qui a eu un petit accident professionnel. Pour commencer, je vous informe que j'ai reçu une résolution de la fraction libérale-radical. Par conséquent, il y aura un point 14 à l'ordre du jour. Ce point sera traité en deux temps, nous commencerons par voter l'entrée en matière de cette résolution sans discussion puis nous revoterons sur celle-ci après discussion. »

Gaëtan Aellen, président, demande s'il y a des modifications à apporter à l'ordre du jour.

... Il n'y a pas de modification demandée...

L'ordre du jour se présente de la manière suivante :

1. Appel
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 9 mai 2019
3. Communications du président et du maire
4. Adoption du Rapport du Conseil municipal sur la marche générale et les résultats de l'administration municipale pendant l'exercice 2018 : décision
5. Adoption des comptes communaux 2018 : décision
6. Prendre connaissance du Programme de législature 2019-2022
7. Crédit d'engagement de 743 000 francs, ne figurant pas au budget des investissements, pour la rénovation de la Route des Planches permettant d'accéder à l'entreprise Longines (par le sud) ainsi qu'au stade d'athlétisme et au stand de tir – décider du mode de financement : décision
8. Nomination d'un membre au sein de la Commission de l'école primaire, en remplacement de Florine Pessotto-Bueche, démissionnaire
9. Nomination d'un membre au sein de la Commission de la jeunesse, en remplacement de Florine Pessotto-Bueche, démissionnaire
10. Traitement de la motion « Gestion du parc immobilier des immeubles de notre commune » déposée le 9 mai 2019 par la fraction libérale-radical (PLR) : décision
11. Motions et interpellations
12. Petites questions
13. Divers et imprévu

1. Appel

Sont présents : Cédric Spielhofer (PLR), Denis Gerber (PLR), Jean-Paul Gerber (PLR), Vincent Brahier (PLR), Yann Doutaz (PLR), Samuel da Silva (PLR), Gisèle Tharin (PLR), Gaëtan Aellen (PLR), Christian Tharin (PLR), Joëlle Häller (PLR), Patrick Domon (ARC), Josepha Chiesa (ARC), Swann Thommen (ARC), Florine Pessotto-Bueche (ARC), Claude Voisin (ARC), Raphaël Perotto (ARC), Morgane Bussian (ARC), Philippe Garraux (ARC), Michèle Comte (ARC), Roger Comte (ARC), Elisabeth Beck (PS), Nathalie Fiechter (PS), Michel Ruchonnet (PS), Vital Carnal (PS), Marie Ruchonnet (PS) et Gerolamo Pepe (PS)

Sont excusés : Mathias Nikles (PLR), Daniel Müller (PLR), Michel Meyer (ARC), Danika Perret (ARC) et Loïc Springenfeld (PS)

Conseil municipal : Patrick Tanner (maire), Jean-Luc Berberat, Paula Tanner, Corentin Jeanne-rett, Josika Iles, Olivier Zimmermann et Beat Grossebacher (chancelier municipal)

Excusé : Marcel Gilomen (vice-maire)

Presse : Céline Lo Ricco Châtelain (Le Quotidien Jurassien), Natacha Mengoli (RJB) et Blaise Droz (Le Journal du Jura)

Public : –

2. Approbation du procès-verbal de la séance du 9 mai 2019

Le procès-verbal de la séance du 9 mai 2019 est approuvé

à l'unanimité, avec remerciements à son auteur Tiago Rodrigues, vice-chancelier.

3. Communications du président et du maire

Gaëtan Aellen, président : « Le samedi 18 mai dernier, plusieurs membres du bureau ont participé au spectacle de danse 2019 présenté par le cours de danse de Marie Ruchonnet sur le thème de la comédie musicale Mozart l'opéra Rock. Un très beau spectacle avec 33 danseurs de tout âge et plus de 100 costumes sur scène. Je tiens à féliciter Marie Ruchonnet pour tout le travail qu'elle a accompli pour l'organisation de ce spectacle. J'ai encore une communication importante à vous transmettre et vous remercie de sortir vos agendas. Je vous attends nombreux le vendredi 28 juin prochain à 19 h à la rue du Raisin et plus précisément devant la Boucherie Pellét, pour le cortège de l'Imériale. Nous aurons l'occasion d'offrir un verre de sangria à la population. »

Patrick Tanner, maire : « Le Conseil municipal s'est réjoui du résultat de la votation populaire du 19 mai dernier découlant du référendum de la décision du Conseil de ville du 13 décembre 2018 concernant la Maison de la musique. Le oui à la subvention d'investissement tout comme à la donation de l'ancien Manège a été approuvé par 646 oui (53,2 %) contre 569 non (46,8 %) pour un taux de participation de 42,2 %. Si le défi est encore de taille avant de voir les premiers artisans s'affairer, c'est un premier signal fort qui

est donné par la population imérienne à la concrétisation de la Maison de la musique. L'Exécutif communal espère naturellement que ce projet d'ampleur suprarégionale pourra bientôt renforcer l'attrait de Saint-Imier en tant que Cité culturelle et d'histoire et qu'il trouvera en ce sens les moyens financiers, l'écoute et les énergies positives dont il a besoin pour devenir une réalité. Le Conseil municipal tient à adresser toute sa reconnaissance aux personnes passionnées et engagées qui ont donné et qui continuent à donner de leur temps pour la très belle opportunité que représenterait l'assainissement de ce bâtiment historique, tant pour le visage du centre de notre commune que pour la communauté artistique régionale qui disposerait alors d'un instrument unique et de haute facture. Le Conseil municipal rappelle cependant que si cela ne devait pas être le cas dans un avenir relativement proche, un assainissement sécuritaire du bâtiment deviendra inévitable afin d'assurer la sécurité des riverains et d'éviter que certaines parties ne s'effondrent, en particulier au niveau des linteaux voûtés en pierre. Ce bâtiment fait partie du patrimoine architectural de notre commune et il est assorti de l'obligation de le conserver voire même de reconstruire en cas d'effondrement. Suite à la votation populaire, une rencontre a eu lieu avec les représentants de l'association Maison de la musique afin d'évoquer la suite du projet, les différentes étapes de travail et le modèle de collaboration avec les autorités. A cette occasion, l'association Maison de la

musique a exprimé son souhait de voir la mise sur pied d'une commission municipale dans le but de soutenir les objectifs communiqués à la suite de la votation. Une démarche va également être entreprise prochainement par les porteurs du projet auprès du Conseil du Jura bernois et des autorités cantonales afin de connaître l'engagement tangible du canton suite à la décision du Corps électoral imérien. Compte tenu du caractère exceptionnel d'un tel objet et des arguments qui ont divisé ce vote, le Conseil municipal estime qu'il est important d'accorder tout son engagement mais aussi toute son attention afin d'accompagner au mieux l'association Maison de la musique sur la partition du succès. Il a ainsi pris la décision de constituer une commission spéciale paritaire entre l'Exécutif et le Législatif au sens de l'article 52 du Règlement d'organisation de la commune municipale de Saint-Imier. Il proposera ainsi au Conseil de ville de nommer ses représentants lors de la prochaine séance du législatif. Le mandat de cette commission temporaire consistera notamment à accompagner le projet de Maison de la Musique ainsi qu'à veiller au respect des conditions fixées dans la décision du Conseil de ville et confirmées par le Corps électoral. Elle donnera finalement les impulsions au Conseil municipal à chaque étape importante du projet. Le mandat de la commission spéciale vous sera remis avec la documentation du prochain Conseil de ville qui traitera également de sa constitution. »

4. Adoption du Rapport du Conseil municipal sur la marche générale et les résultats de l'administration municipale pendant l'exercice 2018 : décision

Gaëtan Aellen, président : « Avant de passer au vote, je vais ouvrir la discussion. Toutefois, concernant ce point, pour celles et ceux qui souhaitent intervenir sur ce rapport, je vous remercie de signaler le numéro de page et le titre du chapitre concerné. »

Josepha Chiesa, ARC : « La fraction ARC a pris connaissance avec intérêt du Rapport du conseil municipal sur la marche générale et les résultats de l'administration municipale pendant l'année 2018, et l'accepte à l'unanimité. Ce rapport réalisé avec soin et précision, reflète tout le travail effectué par les actrices et les acteurs qui s'engagent chaque jour pour le bon fonctionnement de notre commune imérienne. De plus, les éléments rédigés dans ce rapport apportent à la fois une pensée réflexive ainsi qu'une réelle base de travail pour les différentes fractions. Au risque de se répéter, la fraction ARC remercie encore chacune et chacun pour cet investissement professionnel qui participe activement à la bonne cohésion de notre région. »

Christian Tharin, PLR : « C'est avec plaisir que notre fraction a remarqué qu'une liste des dossiers traités par l'Exécutif soit à nouveau disponible dans ce rapport et nous remercions son auteur d'avoir pris en compte

notre demande de l'année dernière. Notre fraction a également remarqué que toutes les commissions permanentes ont joint un rapport qui mentionne les activités effectuées en 2018. Cela représente une grande masse de travail et nous profitons de l'occasion pour remercier tous les commissaires pour le temps qu'ils investissent pour le bien-être de notre collectivité. Néanmoins, notre fraction regrette comme l'année dernière de ne pas connaître les activités des commissions temporaires ayant fonctionné en 2018. Sait-on où en est le travail de la commission chargée de traiter la motion « Des vélos électriques à Saint-Imier » nommée en 2012 déjà ? Les résultats des commissions temporaires sur le traitement de la motion « Diversités et richesses culturelles », ainsi que sur celle sur la « Révision du règlement des indemnités », ne devraient-ils pas être également partie prenante du rapport de gestion 2018 ? Sans oublier les autres commissions temporaires que nous n'avons pas mentionnées. Les seules informations concernant une commission temporaire dans le document qui nous est soumis ce soir portent sur la rénovation du complexe des Halles de gymnastique, informations incluses dans le rapport du service des bâtiments. Enfin, les activités de certaines fondations sont également rapportées dans le présent document. Nous souhaiterions connaître à l'avenir les activités des autres fondations dont une majorité des élus siège dans leurs conseils de direction. Un exemple rapidement trouvé est naturellement la « Fondation Reine-Berthe ». Malgré ces quelques remarques, notre fraction accepte le Rapport du Conseil municipal sur la marche générale et les résultats de l'administration communale pendant l'exercice 2018, et réitère ses remerciements pour le travail effectué. »

Michel Ruchonnet, PS : « La fraction socialiste a étudié avec attention le rapport du Conseil municipal sur la marche générale et les résultats de l'administration municipale pendant l'exercice 2018. Comme nous l'avons dit chaque année, c'est avec un plaisir certain que nous prenons connaissance chaque année de ce rapport qui est certainement l'un des documents les plus importants de l'année. En effet, cela nous permet de constater de manière objective le travail qui a été réalisé ainsi que les tâches qu'il reste encore à accomplir. Nous apprécions de connaître nommément tous les acteurs des différents services et des différentes commissions car cela nous permet de contacter directement la bonne personne lorsque nous avons une demande à formuler ou un renseignement à demander. Je répète ce que nous avons déclaré il y a déjà 4 ans, à savoir que lorsque nous rencontrons un problème qui peut être réglé directement avec la bonne personne, nous renonçons à porter le problème devant le Conseil de ville déjà pour des problèmes d'efficacité et aussi de délai. Lorsque nous constatons qu'un problème doit être examiné ou résolu, il est peu productif d'attendre plusieurs semaines la prochaine séance du Conseil de ville. Nous engageons d'ailleurs les autres fractions à pratiquer ainsi

et de finalement réserver notre Conseil de ville à des tâches plus fondamentales. Dans une commune, tout est important mais nous privilégions l'efficacité à la publicité. Dans ce rapport, un point a retenu notre attention. En effet, il n'y a pas de rapport concernant la Fondation Plein Soleil alors qu'une autre fondation (La Pelouse) y figure. C'est quand même notre conseil qui nomme le comité de fondation tous les 4 ans et cela mériterait bien de figurer dans le rapport. Finalement, la fraction socialiste adopte ce rapport à l'unanimité et nous profitons de remercier tous les membres des commissions et le personnel communal à quelque niveau qu'il se situe pour tout le travail effectué. »

Au vote, le Rapport du Conseil municipal sur la marche générale et les résultats de l'administration municipale pendant l'exercice 2018 est adopté à l'unanimité.

5. Adoption des comptes communaux 2018 : décision

Rapport du Conseil municipal :

L'exercice 2018 boucle avec un bénéfice de 1 316 784 fr. 63 du compte général et un bénéfice du compte global de 1 698 378 fr. 23, alors que le budget prévoyait un déficit du compte général de 617 275 francs et un déficit du compte global de 725 350 francs, soit une amélioration par rapport au budget de 1 934 059 fr. 63 pour le compte général et de 2 423 728 fr. 23 pour le compte global.

Pour rappel, le résultat du compte global s'obtient par l'addition au compte général financé par l'impôt des différents résultats des finances spéciaux affectés à une tâche publique déterminée.

Si l'on voulait résumer le résultat de l'année 2018, on pourrait dire que l'amélioration du résultat du compte général est de l'ordre de 1 900 000 francs par rapport au budget et qu'il peut s'expliquer comme suit :

- revenus fiscaux supplémentaires de 675 000 francs ;
- dissolution partielle de la provision pour la péréquation financière de 275 500 francs ;
- en lien avec les investissements planifiés mais non réalisés, amortissements du patrimoine administratif de 281 000 francs de moins que prévu et charges d'intérêts à moyen et long termes inférieures de 73 400 francs par rapport au budget ;
- par des restitutions de tiers, notamment assurances maladie et accidents, 85 300 francs de plus que prévu ;
- 211 900 francs de dépenses en moins dans les charges de biens et de services et autres charges d'exploitation ;
- 90 200 francs de taxes et prestations de services facturées en plus ;
- 150 900 francs de dédommagements supplémentaires des communes et des Syndicats de communes pour des frais d'écolage notamment.

Le Conseil municipal, sur proposition de la Commission des finances, n'a pas procédé à des attributions particulières cette année. En effet, le financement spécial « Impôt des personnes morales » totalise d'ores et déjà un montant de 4 millions de francs. Il n'a ainsi pas été jugé approprié de l'augmenter encore. Ce fonds doit permettre de ne pas prendre de décisions hâtives avec la mise en œuvre de la réforme fiscale des entreprises, mais il ne doit pas non plus permettre aux autorités de se reposer sur un coussin trop important avant de prendre des mesures structurelles pour rééquilibrer le compte de résultat.

Il est donc proposé de virer l'entier du bénéfice 2018 à la fortune nette pour la porter à 12 275 745 fr. 86.

L'exercice 2018 peut donc à nouveau être qualifié d'excellent. Cependant, il faut immédiatement relativiser ce résultat très favorable suite à des informations qui nous sont parvenues après la clôture des comptes. En effet, pour être correct, le résultat de l'exercice devrait tenir compte d'une correction fiscale à la baisse de l'impôt des entreprises de l'ordre de 850 000 francs. Cette correction, doublée en raison de l'adaptation des comptes 2019, sera effectuée à la charge de l'exercice 2019 et représentera ainsi une diminution des recettes fiscales des entreprises de l'ordre de 1 700 000 francs par rapport au montant qui figure au budget de l'année 2019.

Au niveau des investissements du patrimoine administratif, ces derniers se sont élevés à 4 254 479 fr. 15 brut (budget de 7 649 000 francs) et à 3 643 843 fr. 45 net (budget de 7 174 000 francs), soit à un montant proche de notre capacité d'autofinancement.

Il faut également mentionner que la dette avec intérêts a progressé de 1 330 000 francs pour se situer à fin 2018 à 14 995 000 francs, soit une dette de 2 902 fr. 07 par habitant. Cet endettement s'explique notamment par un niveau d'investissements élevé en raison des projets conséquents actuellement en cours. Il s'agit ainsi d'être attentif à l'évolution de l'endettement communal et particulièrement à celui issu du compte général.

La réforme de l'imposition des entreprises (RFFA) ayant été acceptée avec un très bon score lors des votations fédérales du 19 mai dernier, il s'agira dès lors pour notre commune de suivre et d'analyser avec toute l'attention nécessaire le projet de révision 2021 de la Loi sur les impôts du canton de Berne qui a été mise en consultation le 4 avril dernier en vue d'appliquer les dispositions contraignantes du droit fédéral.

Le Conseil municipal et la Commission des finances, unanimes, vous proposent de prendre connaissance des crédits supplémentaires de 4 705 347 fr. 53 ainsi que les comptes 2018 qui présentent un bénéfice de 1 316 784 fr. 63 du compte général et un bénéfice du compte global de 1 698 378 fr. 23.

Conformément à l'art. 78 al. 3 de l'Ordonnance sur les communes du 16 décembre 1998, il est proposé d'imputer à la fortune nette le bénéfice du compte général. Après cette opération, le compte de fortune nette, appelé à présent « Excédent/découvert de bilan », s'élève à 12 275 745 fr. 86 au 31 décembre 2018.

Ouverture de la discussion :

Gaëtan Aellen, président : « Pour traiter ce point, je vous propose de procéder de la manière suivante : je vais d'abord passer en



revue les comptes communaux chapitre par chapitre puis, fonction par fonction. Pour la récapitulation du compte de résultats à partir de la page 191, vous pourrez vous manifester au fur et à mesure de l'avancée des chapitres. Ensuite, j'ouvrirai une discussion générale puis les comptes seront soumis au vote. Quelqu'un s'oppose-t-il à cette manière de faire ? »

... Il n'y a pas d'opposition...

Christian Tharin, PLR : « Contrôle des crédits, page 83 à 85. Nous avons une question concernant le contrôle des crédits. Pourquoi n'y a-t-il que très peu de crédits dont les comptes ont été arrêtés ? Nous citons en exemple la construction des deux ascenseurs de la gare datant de 2013, comme exemple parmi ceux de la liste présente dans les comptes 2018. Nous sommes également surpris qu'aucune dépense n'a été effectuée pour deux crédits validés par le Conseil municipal en 2015, à savoir la rénovation de la station transformatrice de la Route de Tramelan (80 000 francs) et celui du renouvellement des installations basses tensions au Passage de Champ-Meusel (50 000 francs). Pouvons-nous conclure qu'aucun travaux sont nécessaires et par la même occasion boucler ces mêmes crédits ? »

Patrick Tanner, maire : « Vous mettez le doigt sur des préoccupations de l'Exécutif. Ce sont effectivement des éléments que nous discutons régulièrement et qui ont été discutés dans le cadre de l'élaboration du plan financier. Il y a un certain nombre de crédits ouverts, mais aussi certains qui n'ont pas été utilisés (par exemple celui pour la rue du Midi). Il y a des priorités qui se dégagent par rapport à d'autres et parfois, il faut aussi prendre en compte l'impossibilité d'intervention, que ce soit en termes de planification des entreprises de génie civil, ou en termes de ressources disponibles. Je ne peux pas vous donner des précisions complètes sur chaque situation, mais c'est une préoccupation du Conseil municipal de pouvoir boucler certains crédits dans les années à venir. »

Christian Tharin, PLR : « Merci beaucoup pour ces informations. »

Elisabeth Beck, PS : « La fraction socialiste a étudié avec intérêt les comptes communaux 2018.

D'emblée, elle souhaite remercier Mario Castiglioni, administrateur des finances, et son équipe pour leur travail rigoureux. La présentation du rapport peut être qualifiée d'excellente et les chiffres annoncés, indiquant que la fortune nette est augmentée, ceci grâce au bénéfice de 1 316 784 fr. 53 du compte général, la réjouit malgré un endettement qui continue de prendre l'ascenseur. Elle approuve donc les comptes en regrettant le choix de ne pas procéder à des attributions particulières cette année. Elle aurait trouvé judicieux que le bénéfice soit attribué au Fonds d'entretien et de rénovation des immeubles du patrimoine financier qui en a grand besoin actuellement. Quant à l'information reçue après la clôture des comptes concernant une diminution fiscale de l'impôt des entreprises de l'ordre de 1 700 000 francs qui devrait intervenir en 2019, la fraction en prend note. Au niveau du canton, une bonne surprise pourrait être annoncée pour 2021. Dans la révision de la loi sur les impôts, un nouvel article a été proposé qui stipule que l'impôt fédéral direct à verser à la Confédération sera moins élevé et donc qu'une ressource supplémentaire de 1,4 % pourrait être versée aux communes. Mais il faut savoir que cette révision de la loi est encore en consultation. Pour revenir aux comptes 2018, la fraction relève encore quelques points du rapport présenté. En page 9, elle constate avec regrets que les investissements nets de 7 174 000 francs prévus au budget n'ont été réalisés que pour 3 643 843 fr. 45. Ces investissements étant beaucoup moins importants que prévu, on ne peut donc pas parler, pour 2018, d'investissements élevés. En page 5, elle apprend également que l'attribution de 64 000 francs, par l'intermédiaire de financements spéciaux pour les bâtiments du patrimoine financier, ne représente que 19,7 % de la somme totale à disposition en fonction de la norme établie de 1,8 % des valeurs AIB dans le Règlement du Patrimoine, ce qui peut être considéré comme largement insuffisant. Et finalement, dans un tout autre domaine, celui des POIAS (programmes d'occupation et d'insertion proposés dans le cadre de l'aide sociale), en page 4 du rapport, il est indiqué qu'un montant de 31 421 francs a été attribué au Fonds de développement de la commune suite à

des subventions reçues supérieures aux coûts annuels. La fraction socialiste regrette que cette somme n'ait pas été directement allouée à de la formation pour faciliter la réinsertion professionnelle ou à de la prévention. »

Gisèle Tharin, PLR : « Notre fraction a pris bonne connaissance des comptes communaux 2018 et nous nous réjouissons de cet excellent résultat. Nous prenons acte que l'exercice est bouclé avec un bénéfice de 1 316 784 fr. 63 du compte général et un bénéfice du compte global de 1 698 378 fr. 23 alors que ces deux comptes prévoient des déficits. Nous prenons acte de la correction fiscale à la baisse d'impôt des entreprises de l'ordre de 850 000 francs, montant doublé en raison de l'adaptation des comptes 2019 et qui engendrera une diminution des recettes fiscales des entreprises de 1 700 000 francs par rapport au montant figurant au budget de l'année 2019. Nous resterons attentifs au projet de révision 2021 sur la Loi sur les impôts du canton de Berne suite à la réforme de l'imposition des entreprises (RFFA). La fraction libéral-radical approuve le virement de l'entier du bénéfice 2018 pour porter la fortune nette à 12 275 745 fr. 86. En outre, nous approuvons les crédits supplémentaires de 4 705 347 fr. 53 ainsi que les comptes 2018. Nous remercions l'administration des finances pour son excellent travail et la gestion impeccable des comptes de notre commune. »

Roger Comte, ARC : « La fraction Alternative régionale et communale a pris connaissance des comptes communaux 2018, et se réjouit de l'excellente santé financière de notre commune, avec un bénéfice de 1 316 784 fr. 63 du compte général contre un déficit budgété de 617 275 francs. Le résultat du compte global de 1 698 378 fr. 23 souligne une très bonne année 2018. Remarquable est le degré d'autofinancement après 2016 de 81,72 %, 2017 de 87,51 %, et pour 2018 de 103,08 % des investissements nets, nous ne pouvons que constater l'excellente gestion de nos finances communales. Des pertes fiscales s'annoncent suite à la votation du 19 mai 2019 concernant l'imposition du bénéfice des entreprises (RFFA). Nous devons continuer d'anticiper et

planifier l'avenir afin de garantir aux Imériennes et Imériens des prestations et des services de qualité. Avec notre politique d'investissement, nous contribuons au dynamisme économique et social qui anime notre village et de plus notre région, où Saint-Imier jouera un plus grand rôle à l'avenir. Nous profitons de l'occasion pour adresser un grand merci à Mario Castiglioni, administrateur des finances, et à l'ensemble de ses équipes pour l'important travail fourni tout au long de l'année et pour la gestion et la maîtrise de ce dossier complexe, technique, et de longue haleine. Nos remerciements ne seraient pas complets si nous ne nomions pas encore ici le Conseil municipal. En conclusion, et pour toutes les raisons énumérées précédemment, la fraction Alternative régionale et communale approuve à l'unanimité l'ensemble des comptes communaux 2018. »

Au vote, les comptes communaux 2018 sont adoptés à l'unanimité.

Gaëtan Aellen, président : « Avant de passer au point suivant, je vais libérer Mario Castiglioni, administrateur des finances, en le remerciant vivement pour son travail et ses disponibilités et lui souhaitant une très bonne soirée. »

... Il est 20h, Mario Castiglioni, administrateur des finances, quitte la séance...

6. Prendre connaissance du Programme de législature 2019-2022

Le Conseil municipal a le plaisir de remettre aux conseillers de ville son programme pour la législature 2019-2022. Conformément à l'art. 44 du Règlement d'organisation de la commune municipale de Saint-Imier, le Conseil de ville prend connaissance du programme de législature et peut s'exprimer à son sujet.

Ouverture de la discussion :

Nathalie Fiechter, PS : « La fraction socialiste a pris connaissance avec beaucoup d'intérêt du programme de législature 2019-2022. Visiblement, les conseillers municipaux y ont investi de l'énergie, du temps, de la réflexion. Qu'ils en soient ce soir sincèrement remerciés. Ce programme est très ambitieux et mérite que nous sou-

tenions les conseillers municipaux, dynamiques et désireux d'aller de l'avant pour le bien de toutes les Imériennes et tous les Imériens. Les diverses commissions auront également du pain sur la planche pour épauler notre Exécutif, ainsi que nous toutes et tous ici présents. Evidemment, certains projets nous parlent plus que d'autres et nous imaginons bien que les débats en commission et au Conseil de ville ne vont pas manquer. Par curiosité, le premier thème présenté se rapportant à la nouvelle commune d'Erguël, la fraction socialiste aimerait savoir si le programme a été soumis au comité de pilotage de la fusion pour une prise de position et si des synergies intercommunales sont envisagées à court terme déjà. De manière générale, il est aujourd'hui difficile d'anticiper tout ce qui peut se passer en quatre ans. Il faudra opérer des choix, établir des priorités entre l'indispensable et le souhaitable, entre l'urgent et ce qui peut attendre. Au regard de la quantité des objectifs posés, une seule législature n'y suffira pas. Même si l'aspect pécuniaire n'est pas toujours le meilleur critère de sélection, au vu de la situation économique, les finances seront inévitablement la pierre angulaire des choix à venir. La fraction socialiste entend y porter un regard attentif pour garantir l'utilisation judicieuse des deniers publics, tout en veillant au maintien et au développement de la qualité de vie de tous les habitants de notre Cité, quels qu'ils soient. »

Patrick Tanner, maire : « Pour rassurer Nathalie Fiechter, PS, le Conseil municipal est conscient que ce programme est ambitieux, et qu'il n'est pas possible de tout faire en une seule législature. Il s'agit de poser des jalons. Certains dossiers vont prendre du temps, et nécessiteront également un soutien régional. Est-ce que vous pouvez juste me rappeler votre première question concernant les communes partenaires ? »

Nathalie Fiechter, PS : « Si le programme a été soumis au comité de pilotage de la fusion pour une prise de position et si des synergies intercommunales sont envisagées à court terme. »

Patrick Tanner, maire : « Non, le programme n'a pas été soumis au comité de fusion. Le projet de fusion a été mis en numéro 1. C'est un élément qui

occupe des groupes de travail, des commissions, le Conseil municipal.»

Nathalie Fiechter, PS: «Ce n'était pas dans l'idée d'une adhésion, mais plutôt juste pour avoir un échange de points de vue, pour voir si des idées pouvaient en sortir.»

Patrick Tanner, maire: «Les grands projets discutés au sein de la commune, comme dans d'autres communes, sont régulièrement échangés au sein du Copil. Nous nous tenons au courant de l'évolution, et de la stratégie, dans différents domaines.»

Nathalie Fiechter, PS: «Merci.»

Claude Voisin, ARC: «C'est avec beaucoup de plaisir que la fraction ARC a pris connaissance de ce programme qui cerne parfaitement les problèmes et objectifs communs. D'ailleurs, c'est un programme ambitieux qui se veut positif, tourné vers l'avenir et qui permettra, nous l'espérons, à chacun de trouver sa place et de se réaliser au sein de notre commune. En effet, chaque couche de la population est touchée: que ce soit au niveau de l'action sociale qui a pour objectif d'élargir sa palette de services aux personnes plus âgées ou lorsqu'on parle d'un écoquartier pour les personnes qui désirent s'installer en ville ou encore de l'aménagement d'un centre sportif multisports qui fera plaisir à la jeunesse. Ce programme fait plaisir et c'est avec enthousiasme que les membres de la fraction ARC engageront leurs forces mais aussi le temps nécessaire à la réalisation de ces beaux projets pour les quatre années à venir. Dans cet engagement pour la commune, le Législatif peut compter sur des conseillères et conseillers municipaux qui se donnent à 100% pour Saint-Imier et qui nous montrent de belles perspectives d'avenir à travers les pages de ce nouveau programme de législation. Je terminerai donc en leur disant un grand merci!»

Samuel da Silva, PLR: «La fraction PLR a pris connaissance, avec une certaine curiosité, du «Programme du Conseil municipal pour la législation 2019-2022», qui s'annonce plutôt téméraire, néanmoins qui répond aux futurs enjeux auxquels notre Cité devra faire face ces prochaines années. Aussi les quatre axes retenus vont dans cette direction, ainsi que les multiples projets retenus dans les différents dicastères. En effet, la nouvelle Halte CFF, symbole clair de croissance, à l'est, dynamisera et valorisera tout ce quartier tant au nord, pour la partie de l'ancien asile, qui pour rappel sera libéré dès juillet 2019, qu'au sud, pour le tout nouveau quartier Bakouline et la zone industrielle de La Clef. De quoi convaincre de nombreux nouveaux habitants ou entreprises! Dans la foulée le Plateau de la Gare, qui est notre lieu d'arrivée privilégié pour maints visiteurs annuels, aura droit à un réaménagement complet, qui favorisera la convivialité et créera une image accueillante de notre commune, au travers, entre autres, de son complexe hôtelier, qui est attendu par une bonne partie des acteurs industriels régionaux.

– Ensuite la réflexion autour du quartier de la Fin-des-Fourches satisfait à une nécessité claire: les logements réfléchis, notamment pour les familles, et par conséquent pour accueillir de prétendus résidents dans un secteur spécialement dédié à cet effet. D'autre part, la dynamique de vouloir décentrer ou recentrer les activités sportives ou publiques au sud de la ville sera l'occasion de rassem-

bler bon nombre de clubs sportifs de notre village autour d'un projet commun de complexe sportif et qui pourra, nous l'espérons, satisfaire la majorité d'entre eux, comme le relève le programme au niveau des places de stationnement. Finalement n'oublions pas que le sport est également un vecteur de valeurs sociétales.

- Pour finir, il y a la nouvelle commune d'Erguël qui soulève encore de nombreuses questions. Certes, avec 9000 habitants, «l'union fait la force», mais comment lier toutes ces communes sans mettre de côté chacun des cinq acteurs? Nous saurons dans les prochaines semaines comment avancer avec ce dossier. Ici, il s'agira de réfléchir pour le Haut-Val-lon, avec tout ce que notre commune pourra apporter à cette nouvelle entité.

A nous tous, dès à présent, d'œuvrer pour soutenir ce programme. En conclusion, le Parti libéral-radical apportera, le plus pertinemment et pondérément possible, son soutien au programme de législation et remercie le Conseil municipal pour le fruit de leur réflexion, qui contribuera à ce qu'il ne fasse pas seulement ou simplement «bon», mais «mieux» vivre à Saint-Imier!»

Gaëtan Aellen, président: «La parole est-elle encore demandée?»

Gaëtan Aellen, président: «Cela ne semble pas être le cas, nous pouvons passer au point suivant.»

7. Crédit d'engagement de 743000 francs, ne figurant pas au budget des investissements, pour la rénovation de la Route des Planches permettant d'accéder à l'entreprise Longines (par le sud) ainsi qu'au stade d'athlétisme et au stand de tir – décider du mode de financement: décision

Rapport du Conseil municipal:

La Compagnie des Montres Longines Francillon SA s'est approchée de la Commune municipale de Saint-Imier afin de lui faire part de la mise en œuvre d'un nouveau concept de stationnement autour de l'entreprise.

En effet, suite à la magnifique croissance de la marque au sablier ailé et dans l'optique de renforcer encore l'attractivité et la qualité des aménagements de son site historique, le parcage dans les environs de l'usine est devenu une préoccupation.

Ainsi, un nouveau parking de plusieurs étages, d'une capacité de 300 places, sera construit dès l'année prochaine au sud-est des bâtiments existants. L'accès à ce nouvel ouvrage empruntera la Route des Planches dont l'état est vétuste et la largeur insuffisante pour un tel accroissement de la charge de trafic.

Il s'agit ainsi de procéder à la rénovation complète de la route communale des Planches et à son élargissement depuis le carrefour avec la route menant aux Pontins jusqu'au croisement avec le chemin d'accès au stade d'athlétisme.

Des totems placés à l'entrée du site par l'entreprise indiqueront les disponibilités des places de parc afin d'éviter les déplacements inutiles. En outre, une canalisation de drainage sera mise en place au sud de la route, de même qu'un éclairage public aujourd'hui inexistant.

Le coût total du projet s'élève à 690000 francs HT ou 743000 francs TTC. Une part de 50000 francs HT de ce montant sera financée par le domaine de l'électricité pour la pose de tubes électriques pour la future mise sous terre de la ligne moyenne tension sud. En outre, l'entreprise Longines prendra à sa charge un montant de 125000 francs HT pour les aménagements qui lui seront dédiés (éclairage public, drainage) ou privé (totems, tubes de liaison).

Au final, les dépenses routières s'élèveront ainsi à 515000 francs HT, honoraires, divers et imprévus inclus. Le projet n'ayant pas été annoncé lors de l'élaboration du budget 2019, il ne figure pas au plan financier. Il a cependant été intégré par le Conseil municipal dans le nouveau plan des investissements actuellement en cours d'élaboration.

En cas d'acceptation du crédit d'engagement par votre Conseil, le projet devrait débiter immédiatement après les vacances d'été, sous réserve de l'obtention du permis de construire.

Un tel projet permettra incontestablement d'améliorer la situation actuelle et de favoriser le développement du site des Longines. Il offrira également une accessibilité améliorée aux infrastructures sportives situées dans ce secteur (stade d'athlétisme et stand de tir).

Pour ces différentes raisons, le Conseil municipal unanime, les commissions de l'équipement, des finances ainsi que de l'urbanisme et de la mobilité, toutes trois unanimes également, vous recommandent d'accepter la libération d'un crédit d'engagement de 743000 francs, non prévu au plan financier et en le finançant par l'emprunt.

Ouverture de la discussion:

Denis Gerber, PLR: «La fraction PLR a examiné avec soin le rapport concernant la rénovation de la Route des Planches permettant l'accès à l'entreprise Longines (sud), au stade d'athlétisme et au stand de tir. Le chemin actuel en plus d'un état indigne d'un accès à une prestigieuse entreprise mondiale connue empêche une circulation fluide et sécurisée à l'approche de la route cantonale en particulier. Le projet d'un nouveau parking à plusieurs étages permettra de résoudre le problème lancinant du stationnement pour les invités et les employés de l'entreprise. La fraction prend acte:

- de l'implication financière importante de l'entreprise Longines pour divers aménagements;
- de l'amélioration sensible de l'accès;
- de l'installation d'un drainage;
- de la mise en place d'un éclairage public;
- de la pose de tubes électriques prévus pour une étape future d'aménagement de la zone.

Il soutient sans restriction le projet pour lequel il demande que tout soit mis en œuvre pour une mise en route des travaux dans les meilleurs délais. Il accepte donc à l'unanimité de libérer un crédit d'engagement de 743000 francs non prévu au plan financier. Il accepte que ce financement se fasse par emprunt.»

Morgane Bussian, ARC: «Notre fraction a pris connaissance des rapports établis par le Conseil municipal et le chef du Service de l'équipement. Si la rénovation de la Route des Planches est acceptée ce soir, elle permettra non seulement d'améliorer l'accès aux infrastructures sportives situées non loin, mais également

à Longines de poursuivre son développement en construisant un nouveau parking de 300 places. En discutant de ce projet en fraction, il en est ressorti que le carrefour de la Route des Planches et de la route cantonale menant aux Pontins pouvait s'avérer dangereux. En effet, que cela soit en descendant des Pontins ou en voulant s'engager sur la route cantonale, la visibilité est très restreinte. Notre fraction souhaite que des discussions soient entreprises en parallèle avec l'Office des ponts et chaussées du canton afin d'améliorer cette situation dangereuse, en étudiant la pose de miroirs ou l'adaptation de la morphologie du terrain afin d'augmenter la visibilité. Alternative régionale et communale approuvée à l'unanimité la libération d'un crédit d'engagement de 743000 francs, non prévu au plan financier, et en le finançant par l'emprunt.»

Gerolamo Pepe, PS: «C'est avec attention que la fraction socialiste a pris connaissance du rapport du Conseil municipal concernant la rénovation de la Route des Planches, permettant d'accéder à l'entreprise Longines par le sud et à d'autres sites sportifs. La création d'un parking côté sud-est du site des Longines améliorera incontestablement la situation actuelle le long de la Rue des Noyettes. Du moment que l'on élargit la route, notre fraction se pose la question de la création d'un trottoir pour la sécurité des promeneurs et des personnes à mobilité réduite. La fraction socialiste accepte le plan de financement par emprunt.»

Josika Iles, cheffe du Département de l'équipement: «Je vous ai entendu parler de trottoir. Si vous regardez les plans, il n'y a pas de trottoir prévu. Par contre, il y a des discussions pour un marquage (marquage visuel, pour permettre une certaine sécurité et le croisement des voitures, et aussi un marquage au sol). Des discussions sont en cours.»

Gerolamo Pepe, PS: «Merci pour les informations.»

Au vote, le crédit d'engagement de 743000 francs, ne figurant pas au budget des investissements, pour la rénovation de la Route des Planches permettant d'accéder à l'entreprise Longines (par le sud) ainsi qu'au stade d'athlétisme et au stand de tir, financé par emprunt, est accepté à l'unanimité.

8. Nomination d'un membre au sein de la Commission de l'école primaire, en remplacement de Florine Pessotto-Bueche, démissionnaire

Patrick Domon, ARC, propose Raphaël Perotto, ARC.

Au vote, le candidat est nommé à l'unanimité, moins l'intéressé.

9. Nomination d'un membre au sein de la Commission de la jeunesse, en remplacement de Florine Pessotto-Bueche, démissionnaire

Patrick Domon, ARC, propose Danika Perret, ARC.

Au vote, la candidate est nommée à l'unanimité.

10. Traitement de la motion «Gestion du parc immobilier des immeubles de notre commune» déposée le 9 mai 2019 par la fraction libérale-radical (PLR): décision

Rapport du Conseil municipal:

Le 9 mai dernier, la fraction libérale-radical a déposé une

motion intitulée «Gestion du parc immobilier des immeubles de notre commune». Cette motion correspond à une réactualisation de la motion du 24 octobre 2013 non traitée. Elle annule et remplace cette dernière.

Conformément à l'art. 3 du Règlement du Conseil de ville du 26 avril 2012, il appartient au Conseil municipal de donner son avis lors de la prochaine séance et de proposer soit l'entrée en matière sur la motion, soit son refus, avec une courte argumentation, après quoi le Conseil de ville décide de l'acceptation ou du rejet de la motion.

Comme mentionné dans le Programme de législation, le patrimoine immobilier de Saint-Imier est très varié et parfois relativement vétuste. En outre, le besoin en investissements dans les bâtiments tant du patrimoine administratif que financier est très important; il constituera un réel enjeu pour cette législature. Le Conseil municipal l'avait par ailleurs déjà mentionné dans sa stratégie immobilière présentée lors du Conseil de ville du 26 avril 2018.

Il s'agira ainsi de garantir un équilibre financier tout en réalisant les investissements nécessaires au maintien, voire au développement de notre patrimoine nécessaire à l'accomplissement des tâches de notre collectivité. Pour le Conseil municipal, il y a nécessité de fixer rapidement des priorités concertées en matière de politique foncière de la Municipalité, afin de permettre de servir les objectifs qu'il s'est fixés. La motion allant dans le même sens, l'Exécutif et le Service bâtiments et infrastructures sportives y sont favorables.

Compte tenu de ce qui précède et considérant que le débat à ce sujet est devenu indispensable, le Conseil municipal propose l'entrée en matière sur la motion et suggère de confier son traitement à la Commission bâtiments et infrastructures sportives.

Ouverture de la discussion:

Vital Carnal, PS: «La réactualisation de cette motion est une bonne piqûre de rappel à la Commission bâtiments et infrastructures sportives: il faut s'occuper de nos bâtiments! Membre de cette commission, je peux vous assurer que, comme mentionné dans le programme de législation, la gestion du parc immobilier nous préoccupe aussi. Par conséquent, la fraction socialiste propose, tout comme le Conseil municipal, d'accepter la motion, et de confier son traitement à la Commission bâtiments et infrastructures sportives.»

Raphaël Perotto, ARC: «Suite à la réactualisation par le PLR de la motion du 24 octobre 2013 intitulée: «Gestion du parc immobilier des immeubles de notre commune», la fraction ARC a examiné sa nouvelle version déposée le 9 mai dernier. Le débat à ce sujet semble clairement indispensable et cohérent avec la stratégie immobilière et les enjeux de la nouvelle législature. Le défi de garantir un équilibre financier tout en investissant pour le maintien et le développement du parc immobilier ne pourra être relevé qu'en priorisant les objectifs. Au vu de la convergence entre les objectifs de politique foncière de la Municipalité et l'objet de la motion, la fraction ARC accepte cette dernière et suit avec conviction l'avis du Conseil municipal quant à l'attribution de son traitement à la Commission bâtiments et infrastructures sportives.»

Christian Tharin, PLR: «Lors du dernier Conseil de ville,

la fraction libérale radicale a déposé une motion réactualisée concernant la gestion du parc immobilier des immeubles de notre commune. Le but de notre motion étant de pouvoir définir une ligne directrice sur la gestion ainsi que la planification des entretiens des différents bâtiments dont nous sommes les propriétaires. C'est avec une grande satisfaction que nous prenons connaissance que le Conseil municipal entre en matière sur cette motion afin d'empêcher les réflexions nécessaires à moyen et long termes. Notre fraction accepte également que le traitement de cette motion soit confié à la Commission bâtiments et infrastructures sportives. Nous sommes bien conscients que le travail demandé est énorme et qu'une fois le rapport sur notre table, il ne faudra pas simplement en prendre connaissance et laisser ce document de côté. Il faudra bien entendu mettre la main au porte-monnaie afin d'assainir nos bâtiments. Il ne restera plus qu'à trouver la moins mauvaise solution pour nos finances tout en étant cohérent avec les utilisations prévues des bâtiments. Nous sommes d'ores et déjà impatients de connaître les conclusions sur l'évaluation d'externaliser la gestion courante par des professionnels ainsi de connaître l'avis de la commission sur la création d'une agence immobilière communale. Comme dit précédemment, la fraction libérale-radical est tout naturellement favorable au traitement de cette motion par la Commission des bâtiments et infrastructures sportives.»

Au vote, le traitement de la motion «Gestion du parc immobilier des immeubles de notre commune» déposée le 9 mai 2019 par la fraction libérale-radical (PLR), en la confiant à la Commission bâtiments et infrastructures sportives, est accepté à l'unanimité.

11. Motions et interpellations

Gaëtan Aellen, président, informe avoir reçu une motion sur le bureau du Conseil de ville.

Swann Thommen, ARC: «Cette motion s'ajoute à des éléments que le PLR vient de citer. Nous sommes heureux qu'il y ait une préoccupation commune, par rapport aux questions d'énergies, et des responsabilités, envers les citoyens et les générations futures, pour une politique communale orientée développement durable. Voici le texte de notre motion intitulée «Pour une politique communale orientée développement durable». La fraction ARC s'interroge sur l'avenir de notre commune et plus particulièrement sur son rôle progressiste à jouer, dans son développement environnemental, social et économique dans la perspective de l'Agenda 2030. En effet, notre commune, à l'approche de changements majeurs dans un avenir plus ou moins proche, se doit de se munir d'outils et d'objectifs concrets afin d'engager la transition, où elle fait déjà preuve d'innovation. Cependant, il nous semble important d'accélérer cette réflexion et de prendre les mesures nécessaires afin de se fixer des objectifs à moyen et long termes capables de déterminer nos nouveaux modes de consommation afin d'offrir à nos citoyens et aux générations futures un environnement viable et vivable. L'urgence climatique évoquée dans les médias et la sphère scientifique, relayée par nos jeunes générations dans les rues, nous pousse à agir rapidement. Dans cette optique, la Confédération et les Etats membres de l'ONU ont déjà mis sur pied l'Agenda 2030 qui encadre les efforts qui sont déployés conjointement au niveau national et interna-

tional pour relever les grands défis de la planète. A cet effet, la Confédération a déployé plusieurs outils cantonaux et communaux afin de fixer des objectifs répondant aux exigences de l'Agenda 2030 et ce à différentes échelles. Ces outils existants (telle que la boussole bernoise du développement durable) permettent une évaluation qualitative simple évaluant les contributions des décisions politiques au développement durable régional ou communal ainsi que les ouvrages projetés d'une manière uniforme comparative et globale sous les trois axes que sont l'environnement, l'économie et la société. Il est également possible de se voir octroyer des subventions afin de mettre en œuvre ces objectifs futurs. Nous souhaitons donc que la commune de Saint-Imier participe au programme de l'Office de la coordination environnementale et de l'énergie du canton de Berne et conçoive des possibilités et des nouvelles mesures afin de rendre notre commune durable, respectueuse de notre environnement et cohérente face aux actions menées à l'échelle nationale et internationale. Il est de notre devoir de s'engager dans cette direction et d'en faire une priorité. On ne peut plus attendre! Pour ce faire, la fraction ARC propose de créer une commission temporaire afin de s'atteler à cette tâche et de poursuivre cette réflexion de manière concrète quant aux mesures à prendre sur le moyen et court termes.»

Patrick Tanner, maire: «Conformément à l'art. 3, al. 3, du Règlement du Conseil de ville de Saint-Imier, le Conseil municipal proposera à votre conseil lors de sa prochaine séance soit l'entrée en matière ou son refus, et il appartiendra au Conseil de ville de déterminer la suite.»

Gaëtan Aellen, président: «Je n'ai pas reçu d'autre motion, je donne la parole au Conseil municipal pour les réponses aux interpellations.»

Josika Iles, cheffe du Département de l'équipement: «J'aurais des éléments de réponse à amener à l'interpellation de la fraction PLR par la voix de Denis Gerber, PLR, lors de la séance du 9 mai 2019 du Conseil de ville. Le 11 Juin 2019, le Département de l'équipement a reçu une première version du rapport actualisé du PGEE zone agricole. Ce document a été présenté à la Commission de l'équipement le 12 juin 2019 afin d'en faire une brève présentation. Le rapport est maintenant en cours d'évaluation technique afin de déterminer ses conséquences pratiques et financières. Il est déjà possible de mentionner que les chiffres présentés dans cette première version évaluent le coût des nouvelles infrastructures à 2,2 millions sur la Montagne de l'Envers (Pontins, Châtelaine, Cerlière, Creux-Joly, Baillive) et 1,37 millions à Mont-Soleil. Ces 3,57 millions permettraient de traiter les eaux usées de 99 habitants permanents, ce qui représente 36060 francs par habitant. Les coûts de rénovation des fosses septiques et étanches ne sont pas inclus dans ces montants, il en est de même pour les frais de fonctionnement et de ressources humaines nécessaires à ces tâches. Il a été proposé à la commission de traiter ce dossier en suivant la procédure standard, c'est-à-dire d'évaluer les deux PGEE au sein du département, d'informer la commission sur les options possibles et leurs coûts afin d'obtenir un préavis, puis de faire remonter le dossier au Conseil municipal pour validation. Cette façon de procéder a été acceptée par la Commission de l'équipement à l'unanimité. Celle-ci démarrera ses travaux en automne 2019.»

Denis Gerber, PLR: «Je prends acte de cette réponse.»

Patrick Tanner, maire: «Pour faire suite à l'interpellation du 9 mai de Christian Tharin, PLR, concernant la protection des données, je vous communique la réponse au Conseil municipal aux questions suivantes:

- Les recommandations émises par la Commission de gestion sont-elles automatiquement suivies et particulièrement celles concernant la protection des données?

Les recommandations émises par la Commission de gestion ne sont pas automatiquement ou systématiquement suivies par le Conseil municipal. En effet, comme pour l'ensemble des dossiers qui lui sont soumis, l'Exécutif analyse les recommandations faites par la commission sous l'angle du respect du droit et de la proportionnalité des suggestions proposées. La Commission de gestion ne dispose pas des prérogatives pour rendre des décisions et/ou des recommandations contraignantes à l'Exécutif. Cependant, l'Exécutif ne voit pas de raison objective de ne pas suivre les recommandations pertinentes qui lui sont soumises dans un but d'amélioration des processus existants et afin d'éviter d'éventuelles non-conformités. En sa qualité d'autorité de surveillance communale en matière de protections des données, la Commission de gestion veille au respect des prescriptions relatives à la protection des données au sein de l'administration communale. Elle s'acquiesce de cette tâche par différents moyens comme des prises de position au sujet d'actes législatifs et de mesures touchant à la protection des données, de conseil et formation des autorités responsables sur les questions de protection des données, de réception et traitement des contestations émanant de citoyennes et citoyens. En outre, chaque fois qu'elle l'estime nécessaire, mais au moins une fois par semestre, elle établit un rapport détaillé de ses constats à l'attention du Conseil municipal qui prendra les mesures adéquates.

- Qui porte la responsabilité en matière de protection des données lorsqu'une recommandation n'est pas suivie?

Si la recommandation s'avère judicieuse et qu'elle est conforme au droit, il semble évident au Conseil municipal que celui qui ne s'y conforme pas et provoque par son attitude, son action ou son inaction une violation du devoir de protection des données en porte la responsabilité.

- La Commission de gestion est-elle informée automatiquement lorsque des décisions touchant la protection des données sont prises, comme par exemple la plateforme internet sécurisée en cours d'élaboration qui sera disponible pour toutes les commissions?

Il n'est pas prévu que la Commission de gestion soit systématiquement associée aux développements en cours, notamment lorsque ces derniers sont de la responsabilité de l'Exécutif communal ou de l'administration municipale qui doivent réaliser leur travail dans le respect des normes et directives en matière de protection des données. Cependant, il apparaît opportun et justifié aux yeux du Conseil municipal qu'en tant qu'autorité de surveillance communale en matière de protection des données, la Commission de gestion s'intéresse aux développements informatiques en cours et qu'elle signale sans délai les éventuels risques ou non-conformités qu'elle constaterait dans ses travaux d'analyse. Lorsque l'avis de la Commission de ges-

tion est requis en tant qu'autorité de surveillance communale en matière de protection des données, il va également de soi que son avis est sollicité par le Conseil municipal ou l'administration, comme cela a été le cas par exemple pour les questions liées à la vidéosurveillance.

- Faut-il légiférer en introduisant une contrainte pour l'Exécutif dès le moment où la Commission de gestion fait des recommandations et particulièrement concernant la protection des données?

Il n'appartient pas au Conseil municipal de décider s'il est nécessaire de légiférer à chaque fois que la Commission de gestion fait des recommandations. Cependant, sans l'exclure lorsque cela s'avère judicieux, l'Exécutif estime qu'il n'est pas opportun de mettre en place un tel automatisme qui risquerait de provoquer une surrégulation inutile et superflue. Par l'intermédiaire de ses rapports annuels ou semestriels, la Commission de gestion peut cependant en tout temps proposer à l'autorité exécutive ou législative de légiférer sur un thème particulier afin de combler une lacune.»

Christian Tharin, PLR: «Je remercie M. le maire pour ces informations.»

Gaëtan Aellen, président: «Y a-t-il encore des réponses aux interpellations?»

Gaëtan Aellen, président: «Cela ne semble pas être le cas. Nous passons aux nouvelles interpellations. Je vous informe en avoir reçu une sur le bureau du Conseil de ville. Je donne la parole.»

Gisèle Tharin, PLR: «Communications à la population. Des citoyens nous ont fait remarquer que certaines informations ne sont pas communiquées par notre Municipalité. Un exemple récent étant l'ouverture de notre Piscine découverte. Il serait également important de faire connaître à la population les membres des bureaux des commissions, mais également de communiquer les représentations des membres de l'Exécutif et les nominations au sein de l'administration communale. Nous nous réjouissons des communications régulièrement mises en ligne sur la page Facebook. Néanmoins, tout le monde n'a pas de compte sur les réseaux sociaux et à tout de même droit aux mêmes informations par le biais d'un petit encadré dans notre Feuille officielle.»

Patrick Tanner, maire: «Je prends bonne note. Nous vous apporterons une réponse lors du prochain conseil, au nom du Conseil municipal.»

Gisèle Tharin, PLR: «Merci.»

Gaëtan Aellen, président: «Y a-t-il d'autres interpellations?»

Gaëtan Aellen, président: «Cela ne semble pas être le cas, nous passons au point suivant de l'ordre du jour.»

12. Petites questions

Gaëtan Aellen, président: «Je donne la parole au Conseil municipal pour les réponses aux petites questions.»

Patrick Tanner, maire: «Pour faire suite à la question de Swann Thommen, ARC, je me permets de vous communiquer la réponse du Conseil municipal qui s'appuie dans une très large mesure sur les informations fournies par le Service de protection contre les immissions du canton Berne en matière de téléphonie mobile. La Suisse dispose d'un réseau de téléphonie mobile couvrant l'en-

semble de son territoire. Cela signifie que les rayonnements haute fréquence émis par les antennes touchent également l'ensemble du pays. Plus de 2000 stations de base de téléphonie mobile sont en service dans le canton de Berne. Les antennes de téléphonie mobile sont actuellement situées au sud du cimetière, dans le secteur de la Combe à la Biche, au col du Mont-Crosin, au col des Bugnens, au stand de tir de Sonvilier, sur l'antenne du Châseral ainsi que dans la forêt des Loumonts au-dessus de Villelet. Les mâts sont actuellement équipés des technologies 2G, 3G et 4G. Outre les opérateurs de téléphonie mobile, la police et les services d'intervention disposent de leurs propres réseaux de téléphonie mobile. Comme vous le mentionnez justement dans votre intervention, le revers de la médaille de cette couverture est une augmentation globale du rayonnement haute fréquence émis par les antennes. A proximité de ces installations de téléphonie mobile, la charge varie au cours de la journée en fonction du nombre de conversations transmises. Une antenne de téléphonie mobile n'émet pas de la même manière dans toutes les directions. En raison de cette particularité, ce n'est pas seulement la distance par rapport à l'antenne qui importe dans l'évaluation de la charge de rayonnement présente dans l'environnement, mais également la direction de propagation. Le terme 5G est utilisé pour désigner la 5^e génération de téléphonie mobile. Le développement du réseau 5G permet aux opérateurs de répondre à la hausse du volume de données échangées par les utilisateurs et rend possibles des innovations telles que les véhicules autonomes, l'Internet des objets, les processus industriels automatisés ainsi que le recours à la réalité virtuelle et à la réalité augmentée. Les quantités de données transférées par les utilisateurs doublent chaque année et la tendance se poursuit. La 5G est une technologie plus efficace permettant de transmettre beaucoup plus d'informations à un plus haut débit. Le temps de réaction est beaucoup plus court. Il est possible de connecter simultanément 100 fois plus de terminaux qu'aujourd'hui et les connexions sont plus stables. La téléphonie mobile génère un rayonnement non-ionisant (RNI). Les scientifiques étudient depuis plusieurs années déjà les effets du rayonnement électromagnétique sur les êtres humains. Les effets nocifs liés au réchauffement des tissus corporels résultant de l'absorption du rayonnement de haute intensité sont prouvés. Les impacts éventuels sur les ondes cérébrales ainsi que les possibles effets cancérigènes, même pour un rayonnement de faible intensité, sont discutés, toutefois davantage en lien avec l'utilisation des téléphones mobiles eux-mêmes qu'avec la charge nettement plus faible des installations émettrices fixes. Aucun autre effet nocif n'a pu être prouvé jusqu'à présent. Afin de protéger la population contre les rayonnements nocifs pour la santé, le Conseil fédéral a fixé dans l'ordonnance RNI des valeurs limites d'immissions et des valeurs limites pour les installations que doivent respecter les exploitants. Les valeurs limites qui s'appliquent aux nouvelles bandes de fréquences de la 5G sont les mêmes que pour les réseaux des anciennes générations de téléphonie. Le Conseil fédéral souligne l'importance du principe de précaution ancré dans la loi sur la protection de l'environnement selon lequel les émissions doivent être limitées dans la mesure que permettent l'état de la technique et les conditions d'exploitation et pour autant que cela soit économiquement supportable. Le

respect des valeurs limites doit être prouvé mathématiquement par les opérateurs de téléphonie mobile dans le cadre de la demande de permis de construire. Si le permis de construire est assorti d'une charge nécessitant d'effectuer une mesure de réception, une mesure du rayonnement doit être réalisée après la mise en service des antennes. Un processus de mesure est développé au niveau national en collaboration avec l'Institut fédéral de métrologie (METAS). Par ailleurs, les incertitudes actuelles doivent être prises au sérieux. A cet effet, le Conseil fédéral a instauré un groupe de travail au sein duquel dialoguent différents acteurs. Le groupe se compose de représentants du corps médical, de représentants d'opérateurs de téléphonie et d'experts indépendants et analyse les questions sanitaires et techniques. Il doit présenter au DETEC un rapport sur la démarche à adopter concernant l'avenir de la téléphonie mobile à court et plus long termes en tenant compte des intérêts des utilisateurs et des intérêts de protection. Les mêmes prescriptions et procédures d'autorisation que pour les réseaux précédents s'appliquent également à la 5G. Un permis est requis pour construire une station de base. Pour l'obtenir, l'opérateur de réseau dépose une demande de permis de construire dans la commune où sera sise l'installation. Parmi les documents requis figure une fiche de données spécifique au site indiquant les puissances d'émission, les directions principales de propagation des antennes et le rayonnement prévisible à proximité de la station de base. L'autorité compétente (en général la commune) pour l'octroi du permis de construire publie la demande de permis de construire ainsi la possibilité d'examiner les documents et de faire éventuellement opposition. La fiche de données spécifique au site indique le rayon d'habitation autour de la station de base dans lequel les riverains ont qualité pour faire opposition. L'autorité compétente pour l'octroi du permis de construire rend sa décision après avoir procédé aux clarifications nécessaires. A cet effet, elle fait évaluer chaque demande de permis de construire au service spécialisé cantonal. Des charges peuvent être fixées si nécessaire afin de garantir le respect des dispositions légales. Si la station de base respecte les dispositions de l'ordonnance sur la protection contre le rayonnement non ionisant (ORNI) et du droit des constructions, l'autorité doit accorder le permis de construire. Toute modification d'une station de base de téléphonie mobile requiert en principe également un permis de construire ordinaire. La vérification de la conformité aux prescriptions relatives à l'environnement relève de la responsabilité du service RNI du canton de Berne. En cas d'adaptations clairement réglementées ayant peu ou pas d'impact sur les intensités calculées des champs électriques, il est possible de renoncer à un permis de construire ordinaire conformément aux recommandations de la Conférence suisse des directeurs cantonaux des travaux publics, de l'aménagement du territoire et de l'environnement (DTAP) du 7 mars 2013. Dans ce cas, la modification est contrôlée par le service RNI du canton (procédure concernant les modifications mineures). Il peut s'agir par exemple du remplacement d'une antenne ou de l'exploitation d'une nouvelle bande de fréquences. Une mesure de réception est prescrite pour les stations de base dépassant 80 pour cent de la valeur limite d'installation. Cela permet de

garantir que les stations émettant un rayonnement proche de la valeur limite respectent les prescriptions légales. Comme vous l'aurez compris et sauf retournement de situation suite à un moratoire sur la 5G demandé dans le canton de Berne, le Conseil municipal devra traiter les demandes de permis de construire dans le respect du droit en vigueur. A ce titre, il ne dispose d'aucune marge de manœuvre ni d'interprétation. Plusieurs cantons, notamment romands, ont remis en question la nouvelle norme de téléphonie et décrété des moratoires. La Confédération a pour sa part rappelé récemment que la compétence dans cette question est de son seul ressort et qu'il n'existe aucune latitude pour édicter des dispositions cantonales ou communales. Le Conseil municipal peut cependant vous assurer qu'il veillera à ce que les intérêts de ses concitoyennes et concitoyens soient pris en compte, de même que ceux en lien avec la protection de notre patrimoine bâti reconnu comme site construit d'importance nationale. A ce jour, aucune demande de permis de construire pour une antenne 5G n'est parvenue à la Municipalité. Toutefois, si cela devait être le cas dans les semaines ou mois à venir, nous ne pouvons que vous recommander de suivre attentivement les publications de permis de construire et d'agir selon vos convictions dans le cadre des procédures établies.»

Swann Thommen, ARC: «Merci beaucoup.»

Paula Tanner, cheffe du Département action sociale: «Je vais vous répondre, au nom du Service de l'action sociale de Saint-Imier, à la petite question de la fraction PS, concernant la participation du Service social dans les manifestations «Soupe populaire». Après renseignements pris auprès de mes collègues, j'aimerais vous signaler que cette manifestation «Soupe populaire», est une manifestation organisée par des assistantes sociales et assistants sociaux du Jura bernois avec la participation volontaire de bénéficiaires de l'aide sociale. Le Service social de Saint-Imier a été contacté pour participer à cette manifestation, mais aucun de nos assistants sociaux n'a pu participer à ce projet qui s'est déroulé, comme vous l'avez constaté, un jour de congé. Vu que ce genre d'initiative relève de la responsabilité individuelle des travailleurs sociaux et que cela ne fait pas partie à proprement parler des missions de notre service, c'est également de leur entière responsabilité de participer ou non à ces projets.»

Michel Ruchonnet, PS: «Pas du tout content de la réponse. On doit s'engager dans ce genre de chose. Un certain volontarisme de la part de notre commune me ferait plaisir. Donc, pas content.»

Paula Tanner, cheffe du Département action sociale: «Je vais vous répondre, au nom du Conseil municipal, de la manière la plus complète possible à la petite question de la fraction PS, concernant la position du Conseil municipal sur l'avenir de la petite enfance dans notre commune. Plus concrètement les bons de garde et le projet intergénérationnel. En préambule, j'aimerais mentionner que le Conseil municipal de Saint-Imier est sensible et réactif concernant toute problématique venue de la population, de la petite enfance au 4^e âge et nos projets reposent sur toute cette population comme nous pouvons le lire dans notre programme de législature. Concernant la mise en place des bons de garde, et pour ceux qui ne sont pas encore au point avec ce sujet, je me permets de faire

un bref résumé sur le sujet. Actuellement la subvention cantonale et communale pour l'accueil extrafamilial est une subvention destinée aux institutions. Avec la mise en place des bons de garde, cette subvention est destinée aux parents. Les bons de garde sont donc une forme de subvention cantonale et communale attribuée à la garde des enfants. Les parents qui ont besoin d'une place d'accueil extrafamilial pour leurs enfants reçoivent de leur commune de domicile un bon de garde en fonction de leurs revenus. Ils peuvent le faire valoir dans la garderie ou l'organisation d'accueil familial de jour de leur choix pour réduire les frais de prise en charge. Le canton participe aux coûts que doivent supporter les communes en cofinçant tous les bons délivrés via la compensation des charges. Les communes peuvent limiter le nombre de bons ou décider de ne pas participer au système. Les parents et les structures d'accueil doivent remplir certaines conditions pour bénéficier du nouveau dispositif. J'aimerais vous préciser qu'avec la mise en place du système des bons de garde, l'actuelle mesure de subvention cantonale et communale concernant la garde d'enfant n'existera plus, ce qui ne nous laisse pas vraiment le choix concernant notre participation au système de bons de garde. Cependant, toute information concernant la mise en place du système, l'entrée en vigueur et le mode de fonctionnement est un thème actuel au sein de notre Conseil municipal et c'est avec plaisir que, avant la fin de cette année civile, je reviendrai vers vous avec des informations et propositions plus précises. En ce qui concerne le projet intergénérationnel, vos interrogations se posent après l'annonce que la Fondation La Pelouse – site Barbapapa résilie le bail avec le Home La Roseraie et regroupe les deux sites à la Rue des Jonchées. Le Conseil municipal ne peut en aucun cas intervenir dans cette décision de la Fondation La Pelouse, nous pouvons seulement regretter la perte sociale, émotionnelle et éducationnelle que nous aurons lors du déménagement du site Barbapapa. Cependant le Service de l'action sociale reste sensible et complètement réceptif aux idées et remarques concernant ce projet intergénérationnel.»

Christian Tharin, PLR: «Je remercie Jean-Luc Berberat, chef du Département éducation et culture. Je suis très satisfait du résultat. Je me réjouis de les entendre.»

Jean-Luc Berberat, chef du Département éducation et culture: «Il faudra encore patienter une année.»

Patrick Tanner, maire: «Je me permets d'apporter une réponse du Conseil municipal à la petite question de Denis Gerber, PLR, du 9 mai dernier concernant les dépôts sauvages dans la nature. Voici le complément de réponse aux deux questions posées:

– Est-il permis de déposer de manière légale dans nos forêts les déchets verts provenant d'entretiens de jardins?

Il n'est pas autorisé de déposer des biodéchets dans nos forêts. Conformément à l'art. 14 de l'Ordonnance fédérale sur la limitation et l'élimination des déchets (OLED – RS 814.6009), les biodéchets doivent faire l'objet d'une valorisation matière ou d'une méthanisation pour autant:

a) qu'ils s'y prêtent compte tenu de leurs caractéristiques et en particulier de leur teneur en nutriments et en polluants;

b) qu'ils aient été collectés séparément;

c) que leur valorisation ne soit pas interdite par d'autres dispositions du droit fédéral.

Les biodéchets qui ne doivent pas être valorisés selon l'al. 1 doivent, dans la mesure de ce qui est possible et judicieux, faire l'objet d'une valorisation purement énergétique ou d'un traitement thermique dans des installations appropriées. Il convient de faire d'exploiter leur potentiel énergétique. Ainsi, les déchets verts peuvent être considérés, du point de vue du droit supérieur, comme des déchets soumis à une élimination placée sous la responsabilité de la commune. Cependant, en préparant cette réponse, je dois vous avouer que notre Règlementation communale sur les déchets est lacunaire et interprétable, notamment aux art. 5 et 6 qui traitent de l'obligation d'utilisation et de l'interdiction de jeter ou de déposer des déchets. En outre, plusieurs références ne sont aujourd'hui plus d'actualité et une mise à jour de cette réglementation devrait être initiée.

– Si la réponse est non, à qui incombe la charge d'effectuer des contrôles périodiques?

La tâche de contrôle incombe à la commune. En effet, l'art. 31 prévoit, je cite: Des mesures visant à l'établissement ou au rétablissement de l'état conforme aux prescriptions sont mises en œuvre conformément aux articles 44 et 45 de la loi sur les déchets. Sur proposition de la commission des travaux publics (aujourd'hui Commission urbanisme et mobilité), le Conseil municipal rend les décisions. Toute

infraction aux prescriptions de notre règlement sur les déchets est passible d'une amende de 5000 francs au maximum. L'application des dispositions pénales cantonales et fédérales est réservée. Alors que nous trouvons fréquemment une adresse ou un indice dans les déchets urbains abandonnés sur la voie publique, vous conviendrez qu'il est quasiment impossible de retrouver les responsables d'un dépôt de biodéchets s'ils ne sont pas pris sur le fait ou s'ils ne font pas l'objet d'une dénonciation auprès de la commune ou d'une plainte pénale auprès des instances judiciaires en charges des poursuites pénales. Pour conclure et sans informations étayées, le Conseil municipal ne dénonce ainsi pas systématiquement ces dépôts illicites au Ministère public afin d'éviter d'encrasser la machine judiciaire avec des affaires dont les chances de les élucider et donc d'aboutir sont quasi nulles.»

Denis Gerber, PLR: «Je remercie M. le maire de sa réponse. Je m'y attendais un peu. Cela ne sent pas très bon où cela a été déposé. C'est de la «pétch» comme on dit! Ceci rejoint un peu l'idée de notre résolution, qui est d'informer les gens, de répéter, qu'il y a des endroits adéquats et équipés pour le dépôt des différents déchets.»

Gaëtan Aellen, président: «D'autres réponses?»

Gaëtan Aellen, président: «Je n'ai pas reçu d'autre petite question, quelqu'un souhaite-t-il la parole?»

Yann Doutaz, PLR: «Résolution intitulée: Consommer et économiser ensemble. Actuellement nous sommes face à un réchauffement climatique qui est principalement dû aux émissions de gaz à effet de serre. Il est donc primordial d'agir pour protéger notre environnement afin d'éviter de nombreux bouleversements climatiques. De nos jours nous consommons énormément d'énergie et le coût de cette dernière augmente considérablement et continuellement. Les ménages sont des consommateurs, mais il est possible par de simples gestes de diminuer sensiblement la consommation d'énergie. Depuis 2017, notre commune dispose d'une base légale intitulée: «Concept pour améliorer l'efficacité énergétique à Saint-Imier». Le concept s'applique à l'utilisation de la taxe prestation aux collectivités publiques. «PCP efficacité énergétique». L'art. 6 du règlement précise que des dépliants informatifs seront envoyés régulièrement à l'ensemble des consommateurs d'électricité de la commune. Une attention particulière sera portée à l'information sur ce sujet dans le cadre des écoles. Le Conseil de ville conscient de l'importance du problème souhaite que la commune édite un dépliant pour les ménages et développe un concept pour les écoles. En bref, un ensemble d'actions facilement et rapidement applicables. En effet, des gestes simples permettent des économies importantes.

Le contenu pourrait toucher les domaines suivants:

1. Comment économiser l'électricité?

2. Comment économiser l'eau?

3. Comment économiser les frais de chauffage?

4. Comment trier pour économiser de l'énergie?

5. Des rappels simples incitant à éviter le dépôt de déchets souvent difficilement décomposables dans nos rues, dans nos forêts, et sur nos montagnes.

Au nom du Conseil de ville

Le Président: Gaëtan Aellen

Le vice-chancelier: Tiago Rodrigues



tion d'une commission temporaire.»

Michel Ruchonnet, PS: «Nous saluons un virage important de notre petit parlement, avec l'écologie qui y rentre. J'espère que ce ne sera pas qu'un coup de vent. Pour nous, vous savez très bien que cela fait partie de nos gènes. Donc, ce soir, il se passe quelque chose. Nous soutiendrons aussi cette motion et résolution qui sont complémentaires.»

Gaëtan Aellen, président: «Quelqu'un souhaite-t-il encore s'exprimer?»

Gaëtan Aellen, président: «Bien, ce n'est pas le cas, nous pouvons passer au vote de cette résolution...»

... Swann Thommen, ARC, interrompt Gaëtan Aellen, président...

Swann Thommen, ARC: «Je souhaiterais juste savoir, est-ce qu'il est possible de voter la motion ce soir?»

... Les membres répondent, dans un brouhaha, que non...

Au vote, la résolution intitulée: Consommer et économiser ensemble est acceptée à l'unanimité.

Patrick Tanner, maire: «Le Conseil municipal n'est pas inactif dans cette thématique, ni dans les mesures de communication. Il a été pris bonne note de la résolution.

Gaëtan Aellen, président: «Bien, quelqu'un souhaite encore la parole?»

Gaëtan Aellen, président: «Cela ne semble plus être le cas. Je vous remercie et je lève la séance.»

La parole n'étant plus demandée, la séance est levée à 20h58.

Gisèle Tharin, PLR: «Merci à Florine Pessotto-Bueche, ARC, pour ses propos. Notre fraction va également dans cette direction et est favorable à la création d'une commission temporaire, qui pourrait traiter de ce sujet, d'un point de vu transversal, c'est réellement une manière, pas seulement de réagir à la question «environnement», mais de se mettre dans une dynamique de proactivité. Donc, il nous semble que ce n'est pas: ou/ou, mais: et/et. Nous adhérons complètement à la résolution du PLR, et nous nous réjouissons que vous adhérez aussi à la motion, qui nous paraît tout à fait complémentaire à cette résolution.»

Gaëtan Aellen, président: «Nous avons décidé à l'unanimité d'entrer en matière sur cette résolution. Maintenant, j'ouvre la discussion. Je passe

... Suspension de séance, il est 20h45...

... Reprise de séance, il est 20h50...

Gaëtan Aellen, président: «Nous avons décidé à l'unanimité d'entrer en matière sur cette résolution. Maintenant, j'ouvre la discussion. Je passe

CENTRE INTERRÉGIONAL DE PERFECTIONNEMENT

La Journée des décolleteurs et le 25^e anniversaire du CIP-CTDT

La Journée des décolleteurs, organisée par le CIP-CTDT avec la collaboration de l'association des décolleteurs AFDT**, se déroulera le jeudi 5 septembre dès 16 heures au CIP à Tramelan. Cette année, cet événement sera particulier puisqu'il s'articulera autour de trois thèmes : une conférence et table ronde « Décolleteur : un métier d'avenir ? », une vidéo particulière « Le 25^e anniversaire du CIP-CTDT » et une exposition « L'atelier DEFI aujourd'hui et demain. »

La Journée des décolleteurs est le rendez-vous annuel des professionnels de la branche. Les organisateurs veillent à choisir des thèmes qui répondent aux soucis des participants. Après des sujets relatifs à « Industrie 4.0 » et à la « Fabrication additive », c'est cette année au tour de la formation avec le thème « Décolleteur : un métier d'avenir ? ». Philippe Grize, directeur du domaine ingénierie de la HE-Arc, saura convaincre le public de l'importance de la formation en plaçant celle-ci dans une dynamique régionale intéressante.

Une table ronde animée par Alexandre Steiner, chef de région à RJB, et réunissant des cadres dirigeants du décolletage et de la formation : Carlos Almeida (Badan SA), Stéphane Courvoisier (Straumann SA), Nicolas Curty (Affolter SA), Cédric Bassin (ceff) et Philippe Grize permettra certainement à ceux qui ne le sont pas encore de se convaincre de l'importance de la formation professionnelle. En effet, le niveau de performance de l'entreprise se mesure toujours au niveau de formation de ses employés. Dès lors, il faut favoriser l'accès à la formation professionnelle.

Le deuxième thème est consacré à un réjouissant anniversaire : « Le 25^e anniversaire du CIP-CTDT ». C'est au début des années 1990 qu'une enquête menée par l'Association des fabricants de décolletages et de taillages (AFDT)



a mis en évidence les attentes et les besoins de formation continue dans les branches concernées. Grâce au soutien de quelques fabricants de machines visionnaires et grâce à la disponibilité de locaux au CIP, il a été possible d'implanter à Tramelan un atelier riche de quelques machines. C'est le 2 septembre 1994 que le CTDT a été inauguré en tant qu'unité du CIP.

Nadia Chmirrou, journaliste à RJB, a réalisé des interviews

de plusieurs personnalités qui ont fait ou qui font le CIP-CTDT : Laurent Martinier, Didier Juillerat, Laurent Baumgartner, Charles Miche, Alexandre Louis et Jean-Jacques Grossenbacher. Cette sympathique vidéo saura retracer, parfois avec humour, quelques épisodes de l'histoire de ce centre de formation unique en Suisse. Episodes qui feront également l'objet de projections d'images de CIP-CTDT de l'époque, quelle évolution !

LE CIP-CTDT s'est développé grâce aux nombreux sponsors qui le soutiennent inlassablement et grâce au dynamisme de son team. En effet, ce team est composé de professionnels expérimentés ayant toutes et tous faits leurs armes dans des entreprises de la région. Elles et ils développent leurs compétences dans la technologie, la formation, les contacts avec les entreprises, la définition des besoins en formation et l'organisation.

Le parc machines à disposition des formateurs est devenu très conséquent grâce souvent à l'appui des sponsors : décolleteuses à cames, tours automatiques CNC de plusieurs marques, tours CNC, centres d'usinage modernes, tailleuses conventionnelles et CNC, etc.

Le CIP-CTDT bénéficie aussi d'une infrastructure moderne. Ateliers modernes, salles de cours équipées, outils didactiques performants et cafétéria de proximité permettent au team CIP-CTDT d'atteindre la performance exigée.

Avoir du personnel continuellement formé et motivé est un défi permanent pour les entreprises. Avec ses offres personnalisées, le CIP-CTDT entend les soutenir dans cette démarche.

Il est à relever qu'en parallèle à cette Journée des décolleteurs une exposition sera organisée durant un mois au CIP-CTDT. Cette exposition



Coups de cœur de la médiathèque

LIVRE JEUNESSE

ET ÇA, C'EST UNE POMME ?
AGNESE BARUZZI. – MILAN : MINEDITION, 2017

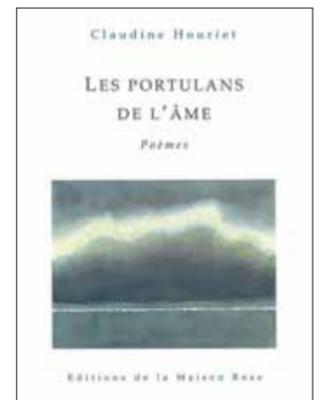
Un livre qui permet aux tout-petits de découvrir derrière chaque trou une surprise à laquelle ils ne s'attendaient pas.



POÉSIE

LES PORTULANS DE L'ÂME: POÈMES
CLAUDINE HOURIET. – COSSONAY : ÉDITIONS DE LA MAISON ROSE, 2019

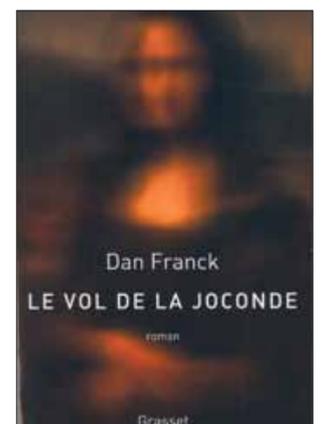
De courts poèmes, quelques lignes. Et tout en lisant on s'envole, on rêve, on voyage. Comme l'âme...



ROMAN

LE VOL DE LA JOCONDE
DAN FRANCK. – PARIS : GRASSET, 2019

La Joconde a été volée au Louvre. Le prétexte pour l'auteur de se projeter dans le milieu artistique et littéraire du Paris de 1911 sur les traces de Picasso et Apollinaire. Un régal !



Les lumières de la Nuit

Le prochain débat ApériCIP aura lieu le 12 septembre prochain. A l'instigation de la commune de Tramelan, Telebielinge et le CIP ont invité cinq personnalités afin de débattre des risques et des opportunités de l'extinction nocturne. Le sujet est d'actualité. Plusieurs localités ont déjà fait le choix de l'extinction totale entre 1h et 5h du matin. De nombreuses autres y réfléchissent.

Qu'il y en a ! Que c'est beau ! Jamais je n'en avais tant vu... murmure la belle Stéphanette que les circonstances obligent à passer la nuit à la belle étoile et qui découvre avec un mélange de crainte, mais surtout d'émerveillement, les mystères de la vie qui éclot quand la plupart des hommes s'endorment. La citation est extraite de la nouvelle *Les Etoiles* d'Alphonse Daudet. Il est de moins en moins sûr qu'elle puisse être vécue de manière identique de nos jours.

Avec force lumières et éclairages de toutes sortes, les sociétés contemporaines ont en quelque sorte repoussé les limites de la nuit. Il suffit de survoler la Suisse après le coucher du soleil pour s'en convaincre, les zones d'ombre sont rares. Or, c'est tout un équilibre subtil et vital pour la faune et la flore nocturnes qui est ainsi mis en péril.

C'est pourquoi de nombreuses communes ont pris ou envisagent des mesures pour lutter contre la pollution lumineuse, par exemple l'extinction de l'éclairage public entre 1h et 5h du matin. La commune de Tramelan ne fait pas exception à la règle. Elle entend, par une série d'actions, ouvrir le dialogue avec la population. Telebielinge et le CIP ont réuni cinq intervenants pour débattre de la problématique et permettre à chacun de se faire une idée plus précise des risques et des chances de l'extinction

nocturne. Ces intervenants sont Magali Schmid, déléguée énergie et mobilité, Parc régional Chasseral, D^{re} Véronique Negrel, pneumologue, somnologue, Cédric Berberat, chef du service pour le Jura bernois à l'office des ponts et chaussées du canton de Berne, Laurent Debrot, secrétaire général de Lamper, agence suisse pour la protection de l'environnement nocturne, Fontainemelon Jérôme Lambert, conseiller technique de la circulation, Bureau de prévention des accidents.

Le débat aura lieu sous la conduite de Claudia Nuara, journaliste à Telebielinge. L'entrée est libre, avec ou sans invitation, mais nous vous saurions gré, pour des raisons d'organisation, de vous annoncer jusqu'au 5 septembre à l'adresse: apericip@cip-tramelan.ch | mc

Débat ApériCIP, CIP Tramelan
Jeudi 12 septembre, 11 h 30-13 h

Faire travailler ses méninges en s'amusant

Soirées Scrabble au CIP

C'est en décembre 2010 qu'a eu lieu la première soirée de Scrabble au CIP, avec quatre personnes inscrites ! Depuis, chaque premier jeudi du mois, entre quinze et vingt personnes se retrouvent au CIP pour partager bien plus qu'une partie de jeu.

Plaisir de trouver des mots et de bien les placer (quelle joie de faire 8 « scrabbles » et plus de 1000 points en un soir), bonheur de partager des pâtisseries et des moments autour d'une boisson, ce sont des soirées pleines d'humanité et de bonne humeur que nos soirées de Scrabble ! Compétiteurs, s'abstenir !

Quel que soit votre niveau, que vous ayez ou non l'habitude de jouer, vous pouvez nous rejoindre les premiers jeudis de chaque mois au CIP. Les rencontres débutent à 18h45. Pour la saison 2019-2020, les dates à retenir sont les jeudis 5 septembre, 3 octobre, 7 novembre, 5 décembre 2019 et 9 janvier, 6 février, 5 mars, 2 avril, 7 mai et 4 juin 2020. Toute information complémentaire peut être obtenue auprès des bibliothécaires au 032 486 06 70.

Bienvenue à toutes et à tous pour une nouvelle saison. | mc

Jeudi 5 septembre à 18 h 45
CIP Tramelan

Réclame

VOUS VOULEZ VOUS FAIRE REMARQUER ?



CONSEIL EN MARKETING
GRAPHISME
CRÉATION DE STAND
SITE INTERNET

clin d'œil
PUBLICITÉ CRÉATIVE

TONY MARCHAND
2502 BIENNE
032 940 11 16
WWW.CLIN-D-OEIL.NET



Des transports scolaires efficaces et très appréciés

Selon la législation cantonale, la mise sur pied de transports scolaires se justifie lorsque les trajets, pour rejoindre un lieu d'enseignement, sont jugés inacceptables pour différentes raisons, en particulier la distance et la sécurité. Ces deux conditions sont réunies dans notre commune, comme chez notre voisine de Mont-Tramelan. Pour exemples: des élèves de Tramelan sont scolarisés aux Reussilles et inversement, des enfants de toute la commune fréquentent l'EJC installée au 19 de la rue Albert-Gobat, ainsi que le collège secondaire de la rue du Midi.

Jusqu'à l'année scolaire écoulée, la Commune versait aux parents concernés un défraiement proportionnel à la distance parcourue entre le domicile et l'école, lequel permettait par exemple d'acquiescer un abonnement de train.

Désormais, avec l'ampleur prise par l'Ecole à journée continue (EJC), les déplacements par transports publics ou privés devenaient excessivement complexes. La mise sur pied de transports scolaires est apparue d'autant plus évidente que notre voisine de Mont-Tramelan y a adhéré.



Aux Reussilles, enseignants et chauffeur prennent soin d'attacher correctement chaque enfant

Sur mandat

A la fois conseillère municipale et présidente de la commission scolaire, Carine Bassin est en charge de ce dossier. Suite à son grave accident, le développement des transports scolaires a cependant été porté durant quelques mois par le directeur de l'Ecole primaire, Roberto Bernasconi, le maire, Philippe Augsburger, et le chancelier, Hervé Gullotti.

Il reste qu'après avoir envisagé l'année dernière l'achat d'un bus scolaire et l'engagement d'un chauffeur, les autorités municipales ont poussé plus loin la réflexion et décidé de mandater une entreprise professionnelle, pour une première année scolaire renouvelable et qui servira de test.

Grand avantage de cette solution: la garantie de remplacement immédiat, aussi bien du chauffeur que du véhicule, en cas de maladie ou de problème technique.

Souplesse...

Après un appel d'offres lancé auprès de cinq prestataires, la commune a reçu deux propositions, émanant respectivement de l'entreprise Veya Transports Handicap et des Chemins de fer jurassiens. Son choix s'est porté sur l'entreprise privée, qui est installée aux Breuleux. «Son offre colle parfaitement à nos besoins, avec un bus adapté de 25 places, deux chauffeurs professionnels à disposition et une grande souplesse dans l'accomplissement du mandat», souligne Carine Bassin. Et ce qui ne gâche rien, cette offre est financièrement plus intéressante.

39 écoliers, dont 9 fréquentent le collège secondaire, utilisent actuellement ce système de transport. Ils proviennent de Mont-Tramelan (19), de La Paule (2), des petites Familles (4), des Reussilles (8) et de Tramelan (6).

S'ajoutent à ce total 8 écoliers scolarisés aux Reussilles et qui fréquentent l'Ecole à journée continue.

... et sécurité

Les six arrêts (Mont-Tramelan, école des Reussilles, gare des Reussilles, EJC, place du Marché, Chalet) n'ont posé aucun problème technique, puisqu'ils étaient déjà sécurisés. Trois d'entre eux sont d'ailleurs des arrêts de bus des lignes postales officielles. A l'EJC, une éducatrice attend et accompagne les enfants. A l'arrêt supplémentaire occasionnel de La Paule, on soulignera que les jeunes passagers sont déposés et embarqués du bon côté de la route principale, ce qui garantit leur sécurité.

Le bus effectue deux trajets le matin, un à midi, un autre en début d'après-midi et deux derniers en fin de journée. Il transporte de surcroît les enfants des trois classes des Reussilles jusqu'à la Marelle ou la halle du CIP, pour leurs leçons de gymnastique.

Les coûts de ces transports scolaires seront partagés entre la commune de Mont-Tramelan et la nôtre, selon une clé de répartition encore à définir exactement.

Un besoin

Seul petit bémol à cette organisation, la brièveté de la pause de midi pour les enfants de Mont-Tramelan. Mais l'horaire n'en est encore qu'à ses débuts; avec l'expérience, il sera peut-être possible de le modifier un brin.

Quoi qu'il en soit, les parents ont d'ores et déjà manifesté leur grande satisfaction face à ce service très apprécié. «Un service qui nous permet de conserver nos écoles de quartier, elles aussi très appréciées», se réjouit finalement Carine Bassin.

| cm

Les pompiers se dévoilent le 31 août

Le hangar du Service de défense à la rue du Pont 21 sera ouvert de 9h à 16h le samedi 31 août. Durant la journée, les participants pourront visiter les locaux et voir tout le matériel, avec, aussi, la possibilité de se restaurer (boissons, saucisses, pâtisseries, etc.). Des appels se tiendront près des camions pour expliquer le fonctionnement, l'utilité et le matériel. Les enfants pourront monter dans la nacelle du camion et s'élever de 20 à 24 m de haut. Une remorque d'extinction se présentera pour que la population puisse s'essayer à éteindre de petits feux (bois, huile, etc.). Un conteneur de l'AIB sera sur place pour démontrer les dangers liés au feu afin de sensibiliser la population. La police, l'ambulance et le Care Team seront également sur place

pour présenter leurs équipes et leurs matériels. Deux démonstrations de désincarcération seront organisées à 10h et 14h avec la participation de la police et de l'ambulance. Un speaker expliquera les détails pour plus de compréhension. Une démonstration de sauvetage avec le camion nacelle aura lieu à 13h. Un apéritif sera servi à 11h30 avec le verre de l'amitié et un discours du commandant. Un film promotionnel des sapeurs-pompiers de Tramelan sera diffusé toute la journée (film tourné par un professionnel). Un concours est organisé et plusieurs lots sont à gagner. Un stand JSP (jeune sapeur-pompier) sera sur place pour donner des informations aux parents et aux plus jeunes. Bienvenue à toutes et tous!

| le chancelier

Délégations officielles

Le Conseil municipal a délégué ses représentants aux événements suivants:

CIP-CTDT, invitation à la journée des décolleteurs et des tailleurs, CIP, jeudi 5 septembre, 16h: Philippe Augsburger.

Commission politique du 3^e âge du Jura bernois, invitation à la séance d'information, Tavannes, jeudi 5 septembre, 18h: Philippe Augsburger.

Fête de la Nuit, invitation, Tramelan, vendredi 20 septembre, 19h: Christophe Gagnebin et Mathieu Chaignat. | le chancelier

Kermesse sur les hauteurs

Les Amis de la Nature organisent leur très appréciée kermesse annuelle, le dimanche 1^{er} septembre aux Bises, très exactement en leur chalet La Flore. Le menu comprend comme de coutume jambon, rôsti, grillades, soupe aux pois et consorts. Des jeux seront proposés à tous, enfants et adultes confondus, et la qualité de l'ambiance garantit à chaque visiteur de passer un très agréable moment sur les hauteurs de Tramelan.

Dimanche 1^{er} septembre dès 11h

AU CINÉMATOGRAPHE À TRAMELAN

FOOD COOP VENDREDI 30 AOÛT, 18 H

de Tom Boothe. En pleine crise économique, dans l'ombre de Wall Street, une institution qui représente une autre tradition américaine est en pleine croissance. En VO s.-t. 10 ans (sugg. 12). Durée 1 h 37.

SCARY STORIES VENDREDI 30 AOÛT, 20 H 30 DIMANCHE 1^{ER} SEPTEMBRE, 23 H 30 MARDI 3 SEPTEMBRE, 20 H

d'André Ovredal, avec Zoe Margaret Colletti, Michael Garza. 1969: une adolescente trouve un livre mystérieux qui appartenait autrefois à une certaine Sarah Bellows. Cette fille avait des pouvoirs mystérieux qui rendent le livre si puissant qu'il lit le lecteur au lieu d'être lu par lui. En français. 16 ans. Durée 1 h 51.

LA CHUTE DU PRÉSIDENT ANGEL HAS FALLEN VENDREDI 30 AOÛT, 22 H 30 SAMEDI 31 AOÛT, 21 H LUNDI 2 SEPTEMBRE, 20 H

de Rick Roman Waugh, avec Gerard Butler, Holt McCallany, Morgan Freeman. Victime d'un coup monté, Mike Banning, agent des services secrets, est accusé d'être le cerveau d'une tentative d'assassinat envers le président américain, Allan Trumbul. En français. Durée 2 h 01.

DIEGO MARADONA SAMEDI 31 AOÛT, 18 H

reprise.

JOURNÉE DU CINÉMA DIMANCHE 1^{ER} SEPTEMBRE

ANGRY BIRDS: COPAINS COMME COCHONS DIMANCHE 1^{ER} SEPTEMBRE, 9 H 45

de Thurop Van Orman. Dans Angry birds 2, les oiseaux et les cochons continuent de se battre sans relâche. En français. 6 ans (sugg. 8). Durée 1 h 37.

PLAYMOBIL: LE FILM DIMANCHE 1^{ER} SEPTEMBRE, 12 H 10

de Lino DiSalvo. Lorsque son petit frère Charlie disparaît dans l'univers magique et animé des Playmobil, Marla se lance dans une quête hors du commun pour le retrouver! En français. 6 ans. Durée 1 h 40.

LATE NIGHT DIMANCHE 1^{ER} SEPTEMBRE, 14 H 10 MERCREDI 4 SEPTEMBRE, 20 H

de Nisha Ganatra, avec Emma Thompson, Mindy Laking, John Lithgow. Une présentatrice de late show découvre qu'elle risque de perdre son emploi après avoir embauché une scénariste qui revitalise à la fois son émission et sa vie. En français. 10 ans (sugg. 14). Durée 1 h 43.

ROUBAIX UNE LUMIÈRE DIMANCHE 1^{ER} SEPTEMBRE, 16 H 15

d'Arnaud Desplechin, avec Roschdy Zem, Léa Seydoux, Sara Forestier.

A Roubaix, un soir de Noël, Daoud le chef de la police locale et Louis, fraîchement diplômé, font face au meurtre d'une vieille femme. Les voisins de la victime, deux jeunes femmes, Claude et Marie, sont arrêtées. En français. 16 ans. Durée 1 h 50.

PERDRIX DIMANCHE 1^{ER} SEPTEMBRE, 18 H 30 JEUDI 5 SEPTEMBRE, 20 H

d'Erwan Le Duc, avec Swann Arlaud, Fanny Ardant. Juliette Webb se fait voler sa voiture et ses carnets intimes par des nudistes révolutionnaires dans un paisible et inoffensif village des Vosges. En français. 10 ans (sugg. 14). Durée 1 h 39.

RICHARDS SAYS GOODBYE DIMANCHE 1^{ER} SEPTEMBRE, 20 H 30

de Wayne Roberts, avec Johnny Depp. Le diagnostic accablant tombe: Richard, professeur d'université de renom, est atteint d'une maladie incurable et se voit confronté à la fin inéluctable de son existence. En français. Durée 1 h 30.

AU ROYAL À TAVANNES

JOURNÉE DU CINÉMA DIMANCHE 1^{ER} SEPTEMBRE

ONE UPON A TIME IN HOLLYWOOD VENDREDI 30 AOÛT, 20 H SAMEDI 21 AOÛT, 21 H DIMANCHE 1^{ER} SEPTEMBRE, 16 H 30

de Quentin Tarantino, avec Leonardo DiCaprio, Brad Pitt, Margot Robbie. Le film déroule à Los Angeles en 1969, à l'apogée de la période hippie de Hollywood. Les deux personnages principaux sont Rick Dalton, ancienne star d'une série TV western, et Cliff Booth, sa doublure. En français. 16 ans. Durée 2 h 42.

COMME DES BÊTES 2 SAMEDI 31 AOÛT, 14 H DIMANCHE 1^{ER} SEPTEMBRE, 14 H MARDI 3 SEPTEMBRE, 20 H

de Chris Renaud, Jonathan Del Val. Le fox Terrier Max doit faire face à un grand bouleversement. Sa propriétaire s'est mariée et a eu un adorable bébé, Liam. En français. 6 ans. Durée 1 h 45.

LE ROI LION SAMEDI 31 AOÛT, 17 H DIMANCHE 1^{ER} SEPTEMBRE, 20 H

reprise.

LES BARONNES JEUDI 5 SEPTEMBRE, 20 H

d'Andrea Berloff, avec Melissa McCarthy, Elisabeth Moss, Tiffany Haddish. New York 1978: Trois femmes au foyer ont tout perdu après l'arrestation par le FBI de leur mari criminel. Elles décident de prendre l'affaire en main et concoctent leur propre plat. De plus, elles se montrent très douées pour poursuivre les affaires illégales de leurs maris. En français. 16 ans (14 acc.). Durée 1 h 42.

Réclame



Compte privé25

«De formidables atouts»
Nous sommes à votre service! Le programme complet pour tous jusqu'à 25 ans.

➤ Clientis

Caisse d'Epargne Courtelary

Cadeau
attractif
à l'ouverture

cec.clientis.ch

DES MÉTIERS méconnus

Le monde professionnel change, de nouveaux métiers apparaissent, de nouveaux services deviennent nécessaires. Cette rubrique inédite permet de présenter de telles professions, exercées par des personnes de la région. Vous en connaissez? Vous en exercez? N'hésitez pas à contacter la rédaction, à l'adresse

fac@bechtel-imprimerie.ch



Vanessa Fux et Michel Tschan (de face) en entretien de planification financière

Les conseils du planificateur financier, pour se dessiner un avenir serein

De quoi demain sera-t-il fait? Comment, aujourd'hui, gérer son salaire et son patrimoine de manière à pouvoir continuer de mener une existence agréable? Comment éviter qu'une succession n'engendre des difficultés pour les survivants? A ce genre de questions, et à bien d'autres, un planificateur financier répond de manière parfaitement neutre d'une part, en tenant compte de tous les paramètres d'autre part. Il dessine un tableau précis de votre situation et de la marche à suivre pour réaliser vos souhaits.

Comment, aujourd'hui, gérer son salaire et son patrimoine de manière à pouvoir continuer de mener une existence agréable? Comment éviter qu'une succession n'engendre des difficultés pour les survivants? A ce genre de questions, et à bien d'autres, un planificateur financier répond de manière parfaitement neutre d'une part, en tenant compte de tous les paramètres d'autre part. Il dessine un tableau précis de votre situation et de la marche à suivre pour réaliser vos souhaits.

Plus loin

Qu'on ne s'y trompe pas: un planificateur financier ne se « contente » pas des seuls aspects purement pécuniaires, lui qui doit écouter attentive-

ment, et même parfois déceler les besoins et les désirs de son client. « Il n'est pas question d'influencer celle ou celui qui fait appel à nos services, mais bien de respecter au plus près sa manière de vivre, sa philosophie et ses souhaits, pour lui et les siens. En cernant au mieux, à la fois ce qu'il ou elle désire et sa situation globale, nous cherchons les meilleurs

En évolution

chemins pour que cette personne obtienne satisfaction, atteigne ses buts. » Une planification financière n'est pas une simple photographie de l'état actuel; tout en déterminant exactement la situation, le/la spécialiste dessine tous les chemins et les outils possibles pour parvenir à l'état visé par le client, en temps voulu.

Que de possibilités!

Garantir la sécurité des revenus familiaux en cas de retraite, d'invalidité, de décès; - s'assurer de pouvoir conserver sa maison à l'âge de la retraite; protéger ses proches des difficultés financières; optimiser sa fiscalité; prévoir le règlement de sa succession qui évite complication et conflit, en prévenant toutes sortes de problèmes parfaitement évitables; préparer une retraite anticipée; s'assurer une retraite confortable, à l'heure où deux piliers ne suffisent souvent pas: les planificateurs financiers sont formés pour épauler leurs clients dans toutes ces démarches, pour les conseiller, pour leur faire connaître les nombreuses modulations possibles et parfaitement légales en matière de propriété notamment. « Nos clients ignorent généralement les nombreuses possibilités qui s'offrent à eux. Nous sommes à même de leur détailler les choix qui sont les leurs et de leur recommander les solutions qui répondront à leurs attentes. »

Modulable et personnalisée, la planification financière induit une plus-value indéniable, à moyen ou à long termes.

Cet automne, Vanessa Fux et Michel Tschan organiseront des soirées d'information publiques qu'ils annonceront dans ces colonnes en temps voulu

Confiance et confidentialité

Fort d'un parcours professionnel varié, le Curgismondain Michel Tschan a suivi la formation pointue menant au brevet fédéral de planificateur financier. Tout en conservant un emploi parallèlement, il offre désormais ses services en collaboration avec Vanessa Fux, une collègue au bénéfice de la même formation. « Elle possède une riche expérience bancaire, et nos connaissances de base se complètent donc parfaitement. »

Concrètement, ces deux planificateurs financiers analysent la situation de leurs clients,

ment, et même parfois déceler les besoins et les désirs de son client. « Il n'est pas question d'influencer celle ou celui qui fait appel à nos services, mais bien de respecter au plus près sa manière de vivre, sa philosophie et ses souhaits, pour lui et les siens. En cernant au mieux, à la fois ce qu'il ou elle désire et sa situation globale, nous cherchons les meilleurs

« Les situations sont parfois très complexes, avec des états de propriété peu clairs, notamment. Notre rôle est de démêler l'imbrroglio, puis de transmettre nos constatations et nos conseils d'une manière claire et simple. Le client doit pouvoir comprendre parfaitement où il en est et comment il peut parvenir à son but. Même la lecture d'un certificat de 2° pilier est ardue. »

AGENDA

EXPOSITIONS

- *Faire du ciel son plus beau terrain de jeux*, exposition de photographies de Dimitri Houlmann, apprenti cuisinier de troisième année, à La Rose-raie, Saint-Imier, jusqu'au 31 août, de 9h à 19h, tous les jours
- Les peintures de Christine Quinton-Paratte, CIP Tramelan, jusqu'au 13 septembre, dimanche fermé
- *Colette Magny, citoyenne-blues*, exposition didactique, Galerie Espace Noir, Saint-Imier. Vernissage le 30 août, de 18h à 22h

VENDREDI 30 AOÛT

- Nul bar ailleurs, Last Friday, ancien stand de tir à Vauffelin, 19h, avec film
- Portes ouvertes des sapeurs-pompiers La Suze, Corgémont, dès 19h

SAMEDI 31 AOÛT

- Nul bar ailleurs, ancien stand de tir à Vauffelin, mini festival avec des artistes de la région
- Balade poétique, autour de Corgémont, dès 13h
- Concert d'ouverture Les Chambristes, temple, Courtelary, 20h
- Fondue géante à la Marelle, organisée par le HC Tramelan
- Portes ouvertes des sapeurs-pompiers La Suze, Sonceboz, dès 10h
- Portes ouvertes des sapeurs-pompiers d'Erquël, caserne, Saint-Imier, de 10h à 16h
- Portes ouvertes des sapeurs-pompiers ORPV, Orvin, dès 11h30
- Portes ouvertes des sapeurs-pompiers, Tramelan, de 9h à 16h
- *Ça me dit marche*, Sonvilier, place du collège, 9h45
- Vide-grenier et vide-dressing, hall de gymnastique, Orvin, dès 9h

DIMANCHE 1^{ER} SEPTEMBRE

- Nul bar ailleurs, ancien stand de tir à Vauffelin, petit déjeuner en faveur d'une œuvre caritative et pique-nique canadien
- Portes ouvertes, Maison Robert, Orvin, avec visites guidées, de 10h à 17h
- Kermesse des Amis de la Nature, chalet La Flore, aux Bises, dès 11h

MARDI 3 SEPTEMBRE

- Club des Aînés, présentation d'un film, maison de paroisse, Sonvilier, 14h

MERCREDI 4 SEPTEMBRE

- *Né pour lire*, CIP Tramelan, 9h30

JEUDI 5 SEPTEMBRE

- Les Récérés du jeudi, après-midi jeux et autres de 14h à 16h à l'ancienne école de Vauffelin
- Soirée Scrabble, CIP Tramelan, 18h45
- Journée des décolleteurs et 25^e anniversaire du CIP-CTDT, CIP, Tramelan, dès 16h
- Soirée yoga du rire, organisée par le Sel de la Suze, espace Nicolas Béguelin, Courtelary, 19h

SAMEDI 7 SEPTEMBRE

- Fête de la Roseraie, Saint-Imier, dès 10h
- *Ça me dit marche*, La Ferrière, rendez-vous à 9h45 sur la place du village
- Inauguration du studio Photo-Prestige, Romont, dès 14h30
- Sortie Jeunes + Nature Jura bernois, Chevenez Paléo Jura, pour les enfants à partir de 8 ans
- Activité jardin en devenir, organisée par les paroisses réformée et catholique de l'Erquël, Sonceboz, résidence les Sources, de 13h à 17h30
- Concert du groupe Tikvitsa, taverne d'Espace Noir, Saint-Imier, 20h
- Course pédestre VCV

DIMANCHE 8 SEPTEMBRE

- *Salaire de la Suze* de 14h30 à 16h30, rendez-vous devant l'entrée CHEZ Camille Bloch à 14h15
- Concours de tracteurs organisé par la fanfare Montagnarde, Plagne, dès 10h30
- Théâtre *Quand j'aurai du Vian dans mon crâne*, CIP Tramelan, 17h, 22 fr.
- Concert de Brahms et Schubert, Sonvilier, église, 17h15

MERCREDI 11 SEPTEMBRE

- Cours junior de l'amicale de pétanque des Potets de Sonvilier, de 14h à 17h destiné à tous les enfants de 8 à 15 ans du Vallon, sur les terrains de pétanque de Sonvilier, inscription par message au 076 436 22 89, cinq francs par enfant, collation offerte
- Conférence *Comment donner sens et saveur à sa vie... et aux suivantes*, CIP Tramelan, 19h30
- Visite guidée de l'exposition de la Fondation Digger à Tavannes à 15h
- Conférence *Avancer en âge d'un pas sûr* organisée par Pro Senectute, Courtelary, salle communale, de 14h à 16h

JEUNES + NATURE JURA BERNOIS

A la rencontre des dinosaures



Avec la rentrée scolaire, les activités du groupe J+N Jura bernois reprennent. La prochaine sortie aura lieu le samedi 7 septembre à Chevenez Paléo Jura et aura comme thème *Sur la trace des dinosaures*. Elle est ouverte aux enfants à partir de 8 ans et limitée à 12 participants, alors inscrivez-vous vite, le délai est fixé au 4 septembre. Le transport se fait en train, les rendez-vous pour le départ à La Chau-de-Fonds, Saint-Imier,

Courtelary et Sonceboz. Tous les détails figurent sur www.pronatura-be.ch/fr/jeunesse, ainsi que le formulaire d'inscription. Le prix est de 10 francs. Merci de prendre de bonnes chaussures, veste de pluie, pique-nique pour midi et goûter pour les 10h. Joanne, Joël et Lucie se réjouissent d'accompagner les enfants dans cette découverte fantastique de la paléontologie. Pour tout contact: Joanne Jospin, 079 793 57 54.

NOTRE HISTOIRE en images avec MEMOIRES D'ICI



Les bains froids de Renan, vers 1920
Mémoires d'Ici, Fonds Hélène Hämmerli

DU NEUF AVANT L'HIVER ?

ces spécialistes se recommandent

Quelques travaux de rénovation en perspective ?
L'automne à la porte, il est temps de songer
aux projets que vous souhaitez voir achevés
avant la mauvaise saison



Pierre Bühler SA

Charpente Menuiserie Rénovation
032 944 12 18 2608 Courtelary www.pierrebuhlersa.ch

ZANELLA Sàrl

Génie civil ■ Construction
Terrassement ■ Rénovation

2538 Romont
032 378 11 55 078 600 93 50

Rue de la Serre 40
2300 La Chaux-de-Fonds
032 913 26 07



Le froid industriel
FREDY MARTI
& Fils SA

Appareils ménagers - Agencement de cuisine

Bénéficiez de l'expertise d'une entreprise locale
et évitez les petits tracas.

Nous nous chargeons de l'ensemble de l'organisation du chantier
et vous accompagnons jusqu'à l'aboutissement de votre projet.

Gallina-Ius SA

Menuiserie
Vitrerie
Charpente



rue du Collège 4 | CP 3 | 2603 Péry
T. 032 485 11 69 | F. 032 485 19 69
www.menuiserie-gallina-ius.ch

A. Di Donato & Fils sàrl
Entreprise de peinture

Gypserie - Façades
Tapisseries - Isolation de façades
Location d'échafaudages - Transformations

2608 COURTELARY
032 944 12 47 - 079 432 07 74

artigrôup

Maison familiale type ou projet personnalisé

- Projet de votre maison familiale
- Dossier pour demande de financement
- Réalisation par des artisans de la région
- Maçonnerie ou ossature bois
- Construction Minergie
- Prix forfaitaire possible
- Terrains à disposition

Renseignements: 079 637 28 87
www.artigrroup.ch



Alfred Stucki SA

Menuiserie Charpente Agencements

2605 SONCEBOZ
Tél. 032 489 13 17
www.stuckisa.ch



WYSSBROD W. SA

Entreprise de construction
Petits creusages, carrelage

La Planchette 13
2608 Courtelary
Tél. 032 944 14 65
Fax 032 944 11 61
info@wyssbrodwsa.ch

MATHEZ
Intérieur

Tapis, nouloons,
rideaux, duvets, stores
intérieurs, literie, etc.

2612 CORMORET
032 944 14 14

HARNISCH SA

Plus de 50 ans
à votre service



Technicien ET/TS

Rue de la Gare 14d - 2605 Sonceboz
Tél. 032 489 15 56 - Fax 032 489 16 13

- CHAUFFAGE en tous genres y c. systèmes alternatifs
- SANITAIRE inst. traditionnelles et spéciales, air comprimé
- TRAITEMENT D'EAU adoucisseur etc.
- FERBLANTERIE et paratonnerre

Bureau d'étude techniques du bâtiment



A. Waser SA

Entreprise de peinture et gypserie
2605 Sonceboz

Bureau : 032 489 25 63

Albert Waser : 079 432 04 75

Sebastian Waser : 079 590 96 14

E-mail : awaser.sa@hotmail.ch

Rénovation intérieurs - Rénovation de façades
Isolation de façades - Sablage en tout genre



OLIVEIRA Sàrl

maçonnerie | béton armé
carrelage | rénovation

Bureau 032 487 53 44 | E. Oliveira 078 710 62 95 | 2720 Tramelan
oliveira-construction.ch | H. Andrade 079 504 71 37 | 2735 Malleray

UNE CONSTRUCTION EN VUE ?

Les artisans spécialisés de la région
vous garantissent la réalisation
de vos souhaits, en alliant qualité
et bon goût, soin et célérité



GUIMARO

PEINTURE PLATRERIE
ISOLATION RENOVATION

LUISGUIMARO.COM 076 384 97 36



Fritz Fankhauser Sàrl

Entreprise générale
Le Foncet 115
2534 Orvin
Tél. 032 342 20 11
Natel 079 356 67 36
fr.fankhauser@bluewin.ch
www.fritzfankhauser.com



Nikles Toiture SA

Ferblanterie / Couverture / Tubage
Charpente / Rénovation

2610 Saint-Imier T 032 940 14 15
www.nikles-toiture.ch

MENUISERIE
FENÊTRES - AGENCEMENT

CHARPENTE - COUVERTURE
CONSTRUCTION BOIS

OPPLIGER-BOIS
2610 St-Imier 032 941 45 03
www.oppliger-bois.ch

MD électricité s.à.r.l

Electroménager
Téléphone
Dépannage

2615 Sonvilier

Tél. 032 941 21 75
Nat. 079 310 45 15
md-electricite@bluewin.ch

J. GANUILLET SARL
FERBLANTERIE - COUVERTURE

2612 CORMORET - 032 535 36 44
WWW.JGANUILLET.CH

ISOLATION
ETANCHÉITÉ
FAÇADE ETERNIT
RÉNOVATION
TUBAGE POÊLE
PARATONNERRE

MENUISERIE
EN TOUS
GENRES

J.-P. GERBER

Ancienne Route de Villeret 4
2610 Saint-Imier
Atelier: 032 941 36 50
Bureau: 032 941 23 47 Fax: 032 941 23 38

**Le spécialiste
en peinture
décorative**

Entreprise de plâtrerie-peinture
Claudio Gabbarini
Rue des Sources 8, 2613 Villeret
032 941 32 78, 079 679 45 59

N'HÉSITÉS PLUS

A l'intérieur comme en extérieur, dans votre logis comme dans vos locaux commerciaux, qu'il s'agisse de creuser, construire, restaurer, améliorer, électrifier, sécuriser ou aménager, les artisans ci-contre sauront parfaitement vous satisfaire!

Hier entsteht ein Traumgarten

Peter Gartenbau AG
Gartenbau • Gartenunterhalt
079 607 22 00 • www.petergarten.ch

Planen • Bauen • Geniessen !

ARMES-REUNIES COURTELARY

Finale du Jura bernois des jeunes tireurs

C'est samedi 24 août que 14 de nos jeunes tireurs ont participé à la finale AJBST par groupe et individuel. Le matin, 3 groupes de 3 tireurs de notre section étaient qualifiés pour la finale. Nos jeunes ont dans l'ensemble très bien tiré. A l'issue des 2 tours, nous retrouvons 2 de nos équipes sur le podium. Pour la 4^e année consécutive, notre section remporte le titre. Sont sacrés champions du Jura bernois, Courtelary 1 (composé d'Esteban Gavino et des frères Cudré-Mauroux Thibaut et Colin) qui l'emporte avec 267 pts. Au 2^e rang, on retrouve Malleray 1 avec 264 et au 3^e rang Courtelary 3 (composé de Théo Brand et des frères et sœurs Bassard Gregory et Coraly) avec 257. 4^e Petit-Val avec 256, 5^e Courtelary 2 (composé d'Ewan Poulin et des frères Page Nicolas et Jeremy) 252, 6^e Malleray 3 avec 233, 7^e Malleray 2 avec

228 et 8^e Plagne avec 206. Un grand bravo à tous pour ces excellents résultats.

Résultats individuels (1^{er} tour)

Gavino Esteban et Cudré-Mauroux Thibaut 46 pts, Bassard Coraly et Cudré-Mauroux Colin 43, Page Nicolas et Brand Théo 42, Bassard Gregory et Poulin Ewan 41, Page Jeremy 37.

Résultats individuels (2^e tour)

Gavino Esteban et Poulin Ewan 46, Cudré-Mauroux Thibaut, Page Nicolas, Bassard Gregory et Brand Théo 44, Bassard Coraly 43, Page Jeremy et Cudré-Mauroux Colin 42.

L'après-midi, nos jeunes ont fait honneur à notre société. En effet après le tour qualificatif, on en retrouve 10 dans les 20 premiers du classement. Ils squattent même les 3 premières places! On retrouve au 1^{er} rang Esteban Gavino avec 137 pts, au 2^e rang Thibaut Cudré-Mauroux 130 et 3^e Colin Cudré-Mauroux 129.

Résultats individuels de la finale du Jura bernois

1. Gavino Esteban 137 pts, 2. Cudré-Mauroux Thibaut 130, 3. Cudré-Mauroux Colin 129, 6. Page Nicolas 126, 7. Carrel Romain 123, 12. Poulin Ewan 121, 14. Bühler Adrian 121, 16. Page Jeremy 119, 18. Bassard Gregory 118, 20. Montanaro Dimitri 117, 26. Carrel Alexandre 113, 33. Bourquin Christian 111, 44. Brand Théo 105, 45. Bassard Coraly 104.

Pour la Super Finale, 10 tireurs étaient qualifiés. Il se sont battus pour l'obtention du titre de Champion du Jura

bernois, qui se calculait à l'addition de la finale individuelle et de la Super Finale. A noter que 5 tireurs de notre section se sont qualifiés. Un grand bravo à Adrian Bühler, qui pour son 1^{er} cours JT a réalisé l'exploit de se hisser en super finale. Continue sur cette voie. Au décompte final, c'est Esteban Gavino qui remporta brillamment le titre de champion du Jura bernois avec 225 pts. Rien ne l'a arrêté en cette journée du 24 août, le matin, il était déjà l'élément moteur de son équipe et est ainsi doublement champion du Jura bernois, en individuel et par équipe. Au 2^e rang, on retrouve Thibaut Cudré-Mauroux avec 213 et au 3^e rang Steingger Mathieu de Malleray avec 211. Au 4^e et 5^e rang, on retrouve encore 2 tireurs de notre section, Romain Carrel avec 208 et Colin Cudré-Mauroux 205.

Super Finale du Jura bernois

1. Gavino Esteban 225 pts (137 + 88), 2. Cudré-Mauroux Thibaut 213 (130 + 83), 4. Carrel Romain 208 (123 + 85), 5. Cudré-Mauroux Colin 205 (129 + 76), 9. Bühler Adrian 192 (121 + 71).

La prochaine échéance pour nos jeunes tireurs est la finale cantonale qui se déroulera à Malleray le samedi 14 septembre. Les 7 meilleurs jeunes tireurs du Jura bernois pourront y participer. Et là aussi, c'est un véritable succès pour notre section, 6 de nos jeunes ont obtenu leur qualification.

Qualifiés pour la finale cantonale

1. Gavino Esteban 501 pts, 2. Cudré-Mauroux Thibaut 494, 3. Cudré-Mauroux Colin 491, 4. Steingger Mathieu (Malleray) 480, 5. Carrel Romain 478,



Groupe: les 3 groupes participants de notre section

6. Page Nicolas 477, 7. Montanaro Dimitri 475.

Nous souhaitons bonne chance à Thibaut Cudré-Mauroux qui participera dimanche 1^{er} septembre à la finale de la Cible Campagne. A noter que sur 845 participants, il s'est classé au 15^e rang des qualifications. Il a réalisé 71 pts à la Cible Campagne et 65 pts au tir fédéral en campagne.

En dernier lieu, notre société organisera ce soir 30 août de 18h à 20h, une dernière séance de tir obligatoire. Merci de vous munir de votre livret de performance, ainsi que de l'invitation.

| ccm



Individuel: de gauche à droite (2^e Cudré-Mauroux Thibaut, champion du Jura bernois Gavino Esteban et 3^e Steingger Mathieu)

SOCIÉTÉ DE TIR CORGÉMONT

Rappel: tir obligatoire

Chers amis tireurs, la dernière séance de tir obligatoire aura lieu samedi 31 août de 9h à 11h au stand de tir de Corgémont.

Tous les tireurs astreints sont priés de prendre leur livret de service, livret de performances ainsi que l'invitation de l'armée. Au plaisir de vous rencontrer lors de cette dernière séance de tir obligatoire, la société vous envoie ses meilleures salutations.

| le comité

SOCIÉTÉ DE TIR AU PISTOLET LA VIGNEROLE

En fête pour son quart de siècle



Les membres de la société présents le 24 août

Cette année, la société de tir au pistolet fête ses 25 ans. Samedi 24 août, plus de 50 membres se sont retrouvés pour une journée d'anniversaire.

Le matin, les différentes finales, des coupes spéciales 25^e ont eu lieu avec un suspens et des surprises qui ont rendu les finales très passionnantes.

En résumé, les finales ont vu les vainqueurs et classements suivants. A 50 m (20 participants), 1^{er} Vreni Mathez, 2^e Yann Schindler, 3^e Deolinda Valente, 4^e Patrick Weber. A 25 m sur cible ISSF (37 participants), 1^{er} Deolinda Valente, 2^e Raphaël Stampfli, 3^e Patrick Weber, 4^e Vreni Mathez. A 25 m sur cible militaire (28 participants), 1^{er} Arnaud Cazin, 2^e Patrick

Weber, 3^e Deolinda Valente, 4^e Bernard Grosjean. Les autres résultats peuvent être consultés sur notre site internet: www.lavignerole.ch.

A midi, l'apéro était offert par la société, et les discours de divers intervenants ont été fort appréciés. Il faut rappeler que la société n'est partie de rien et que tout fut à construire. La Vignerole a vu sa création après la construction du nouveau stand intercommunal 300, 50 et 25 m et une séparation au sein des A-R Sonceboz-Sombeval et La Heutte. Grâce à l'acharnement des membres de l'époque, dont plusieurs nous ont quittés depuis, un stand de tir à air comprimé a été construit, acharné-

ment qui habite toujours les membres actuels, et qui fait que la société, forte aujourd'hui de près de 100 membres, est financièrement saine mais représente aussi un lieu amical de rencontre qui réunit les passionnés d'un sport à part entière.

Bien des souvenirs de ces 25 années ont été énumérés lors de cette journée, ainsi que des remerciements mérités à toutes les personnes qui ont et qui continuent à œuvrer pour le bien de ce sport. Tous ont partagé un repas convivial, avec au menu du sanglier à la broche et accompagnements, le tout concocté par des spécialistes de la société, démontrant ainsi que, si besoin est, chacun met

la main à la pâte afin de vivre des moments conviviaux inoubliables. Un magnifique pavillon de prix offerts par quelques généreux sponsors a été tiré au sort parmi tous les participants présents.

Pour ne pas oublier ces moments, un historique de ce quart de siècle est par ailleurs consultable en ligne sur le site internet. Que la fête fut belle, bon vent à la société pour les 25 prochaines années.

La Vignerole est toujours ouverte à accueillir de nouveaux membres afin de présenter aux intéressés les différentes spécialités du tir aux pistolets.

Toutes les infos se trouvent sur le site internet www.lavignerole.ch | cg

TENNIS CLUB COURTELARY-CORTÉBERT

Les finales répondent aux attentes

Les finales du tournoi interne du TCC se sont déroulées ce dimanche sous un soleil de plomb en présence d'une vingtaine de spectateurs. Les affiches du jour étaient inédites, tant du côté féminin que masculin. Chez les dames, l'habituelle Catherine Schaer affrontait Ursula Fehlmann, tandis que chez les hommes, Domenico Bellavita jouait contre Pierre Voisard. C'est sur les scores

sans appel de 6-0 6-1 et 6-1 6-0 que Catherine et Domenico ont remporté leurs matchs. Il faut toutefois préciser que leurs adversaires respectifs leur ont opposé une belle résistance qui n'aura cependant pas suffi.

Samedi prochain, le TCC accueillera 18 équipes sur ses terrains pour le traditionnel tournoi de double mixte «Grand Prix Clientis Caisse d'Epargne». | mc



Les finalistes du jour. De gauche à droite: Ursula Fehlmann, Domenico Bellavita, Catherine Schaer et Pierre Voisard

SOCIÉTÉ DE CAVALERIE DU VALLON DE SAINT-IMIER 🐎

La société fête son centième

Depuis mercredi et jusqu'à dimanche, la société de cavalerie du Vallon de Saint-Imier fête ses 100 ans au terrain de Châtillon



Le traditionnel concours hippique verra se disputer cette année des épreuves inédites. Comme d'habitude, les cavaliers régionaux et nationaux seront mis à l'honneur avec des épreuves allant de 70 cm jusqu'à 135 cm, mais pour pimenter le spectacle Saint-Imier va accueillir cette année la finale du tour romand, où

les meilleurs cavaliers et amateurs venus de toute la Suisse romande dont le champion suisse R Michael Binggeli vont se mesurer samedi après-midi sur des barres à 135 cm, beau spectacle assuré!

Ce week-end de festivités se verra clôturer le dimanche par une épreuve encore jamais vue dans le vallon, le

Grand Prix Longines, épreuve à 145 cm ouverte aux cavaliers nationaux. Les meilleurs cavaliers de la région tels que Shirel Schornoz, Audrey Geiser, Martin Meijer et Flavien Auberson y prendront part. Une belle occasion de découvrir ce beau sport et admirer nos magnifiques compagnons. (Programme détaillé dispo-

nible sur le site web www.gestion-concours.ch)

La fête continuera jusqu'au petit matin, puisque deux soirées animées par DJ Napsti auront lieu le vendredi et samedi soir avec entrée libre dès 21 h. Le comité d'organisation se réjouit de vous y voir, afin de célébrer ce centième anniversaire comme il se doit.

VOLLEYBALL CLUB LA SUZE 🏐

Course de canards sur la Suze

Dimanche 1^{er} septembre aura lieu la désormais traditionnelle Duck Race du VBC La Suze. 2800 petits canards en plastique seront versés dans la Suze à Sonvilier. Le principe est simple, chaque canard porte un numéro qui correspond à un ticket que les membres ont vendu durant les dernières semaines. Les propriétaires des canards franchissant en premier la ligne d'arrivée remportent de magnifiques prix. Cette année encore, les trois premiers canards vous permettront de gagner des montres. De plus, si l'heureux propriétaire du canard arrivé premier est présent lors de la remise des prix, celui-ci se verra offrir la somme de 500 francs en cash.

Nous vous donnons rendez-vous devant la salle communale de Sonvilier ce dimanche à 10 h. Après la course, vous pourrez vous restaurer dans notre cantine en attendant la remise des prix qui aura lieu à 14 h.

Vous n'avez pas encore pu acheter votre ticket gagnant? Pas de problème! Nous vous en avons mis de côté et ceux-ci seront en vente sur place le jour de la course.

Venez nombreux, seuls ou en famille faire une petite balade sur les bords de la Suze et assister à la course. Il sera également possible de prendre l'apéro à proximité de l'arrivée. |gt

US VILLERET 🏆

Des débuts prometteurs

Samedi dernier, l'US Villeret recevait le FC Cornaux pour son premier match de championnat de 4^e ligue. C'est par une chaleur torride que débuta le match qui a vu une légère domination des visiteurs dans le premier quart d'heure. Par la suite, Villeret est parvenue petit à petit à poser son jeu et à se procurer ses premières occasions et finit par marquer à la 44^e minute, mais pas de quoi s'enflammer. L'entraîneur Benjamin Brea sut trouver les mots durant la pause pour recadrer ses joueurs et dès l'entame de la seconde période, l'US se créa plusieurs occasions. Marc Hidalgo donna deux longueurs d'avance à ses coéquipiers peu avant l'heure de jeu en faisant parler sa pointe de vitesse. Cornaux n'eut pratiquement aucune occasion de but et à peine à dix minutes de la fin, ce fut au tour de Théo Zenger

de pousser le ballon au fond des filets et ainsi donner un avantage de trois buts à son équipe. Cornaux profita d'un corner mal renvoyé par la défense locale pour revenir au score, mais cela ne suffit pas, puisqu'une frappe d'Alexandre Zumwald termina sa course dans la lucarne du gardien adverse. Score final 4-1, un bon résultat pour commencer, mais il faudra encore améliorer plusieurs secteurs de jeu pour pouvoir continuer à engranger des points.

Nous remercions les supporters présents durant cette rencontre et comptons sur votre soutien lors du déplacement de demain à Cressier.

Samedi 31 août
4^e 18h30, Cressier:
Centre Portugais - Villeret

Villeret - Cornaux _____ 4-1

GIRON JURASSIEN DES CLUBS DE SPORTS DE NEIGE ❄️

Pierre Tichit, nouvel entraîneur responsable du CRP Ski Nordique GJ

Le Giron Jurassien des clubs de sports de neige est heureux d'annoncer l'engagement de Pierre Tichit en qualité d'entraîneur responsable du Centre Régional de Performance Ski Nordique GJ. Le Français de 21 ans succède ainsi à son compatriote Olivier Rives qui a décidé de réorienter sa carrière après six années au sein de la structure. Avec Pierre Tichit, la transition est ainsi toute trouvée, puisque le jeune homme des Fins (FR) fonctionnait comme entraîneur assistant depuis la saison dernière.

« Pierre Tichit a toutes les qualités requises pour poursuivre le travail entamé depuis plusieurs saisons, qui a vu la structure du Giron Jurassien devenir le premier CRP de ski nordique labélisé par Swiss-Ski et Swiss Olympic depuis la saison 2016-2017, » se réjouit Jérôme Ducommun, directeur du CRP Ski Nordique GJ. « Il a l'avantage de connaître la structure, les athlètes et possède la formation et les reconnaissances nécessaires à ce poste. »

Au niveau sportif, Pierre Tichit a évolué au plus haut niveau avec l'équipe de France de ski de fond des moins de 20 ans. Il a représenté son pays à deux éditions des championnats du monde juniors et pourra sans aucun doute apporter sa précieuse expérience aux dix-huit cadres régionaux du Giron Jurassien, en particulier à ceux du CRP Ski Nordique GJ composé des espoirs de moins de 16 ans de l'Arc jurassien.



Pierre Tichit

|mv

VÉLO CLUB TRAMELAN 🚴

Les vététistes attendus pour l'Eolebike!

Nouveau parcours et 40^e édition de la course des écoliers pour l'Eolebike



Le 8 septembre, les vététistes s'élanceront du côté des Lovières

C'est dimanche 8 septembre que le Vélo Club Tramelan accueillera à la Marelle la 10^e et dernière manche de la Garmin Bike Cup, ainsi que le championnat jurassien. Les départs et arrivées de cette 16^e édition seront donnés du côté des Lovières.

La grande nouveauté cette année réside en un parcours de 7 km à parcourir une à quatre fois selon la catégorie. Les coureurs passeront à plusieurs reprises sur la ligne d'arrivée, ce qui rendra la course plus intéressante à suivre.

Le départ des adultes sera donné à 10h, suivi des mégas

et des cadets. Les courses écoliers et écolières, comptant pour la Coupe jurassienne écoliers AIJC 2019, auront lieu l'après-midi dès 13h15.

Proclamation des résultats et remise des prix, dès 15h30 sur place. A l'occasion de la 40^e course des écoliers, chaque enfant recevra un prix souvenir. Une cantine permettra de se restaurer et de se désaltérer durant toute la journée, sans oublier une grande tombola avec un VTT et de nombreux autres prix à gagner. Informations: www.eolebike.ch |fh

FOOTBALL CLUB SAINT-IMIER

Légendes de l'équipe suisse de football à Saint-Imier

Le compte à rebours est lancé pour le FC Saint-Imier. Dans deux semaines, les festivités du 100^e anniversaire se termineront en apothéose avec, le dimanche 15 septembre, la présence des légendes du football suisse à la Fin-des-Fourches



Le président Michel Schafroth, ici lors de son discours devant l'assemblée des délégués de l'ANF du 24 août à Saint-Imier, et son comité d'organisation mettent les bouchées doubles pour que la présence des légendes du football suisse à la Fin-des-Fourches se mue en véritable fête du football. (Photo Olivier Trummer)

Les SUISSE Legends, pour reprendre la dénomination officielle, comptent actuellement plus de 130 membres, femmes et hommes confondus. Toutes et tous ont une fois au moins porté le maillot de l'équipe nationale de football. Sur le site internet - www.suisselegends.ch - de l'association, on trouve des noms aussi prestigieux que ceux de Lucien Favre, Patrick Müller, Alex Frei, Hakan Yakin, Heinz Hermann ou encore Stéphane Chapuisat.

Qui fera le déplacement de Saint-Imier? Pour l'heure, Andy Egli, qui assure le contact avec le comité d'organisation du centième, n'a pas encore dévoilé la composition de la formation qui affrontera la première équipe

quelque peu remodelée du FC Saint-Imier.

Les grilles à 11 h, les grills à midi

On connaît par contre les noms des deux coaches des SUISSE Legends: Bernard Challandes, l'actuel sélectionneur de l'équipe nationale du Kosovo, et Daniel Jeandupeux, enfant de Saint-Imier qui totalise 35 sélections en équipe nationale. Tous deux retrouveront la pelouse de la Fin-des-Fourches à cette occasion. La partie sera dirigée par le conseiller d'Etat vaudois Philippe Leuba, ancien arbitre international.

Le coup d'envoi est programmé à 15h. précises. Mais l'ouverture des grilles est pré-

vue à 11 h. déjà, soit pour l'apéro. Il sera possible de se restaurer dès midi. Avant le match de gala, il restera ainsi suffisamment de temps pour visiter l'exposition en plein air d'une trentaine de photos grand format retraçant les 100 ans d'existence du club.

L'entrée est fixée à 10 francs. Les enfants jusqu'à 16 ans pourront accéder au stade gratuitement. L'orchestre de rue Cartoon Show, qui avait mis le feu à l'édition 2018 de L'Imériale, se chargera de chauffer le stade et de mettre de l'ambiance avant et pendant la rencontre.

Quant au tirage de la loterie du centième, dotée de 33 000 fr. de lots, dont une voiture en



guise de premier prix, il interviendra à l'issue du match. Autant dire que les raisons ne manquent pas pour bloquer la date du dimanche 15 septembre et rallier la Fin-des-Fourches. Les SUISSE Legends et les amoureux du ballon rond vous y attendent. | *bégé*

FOOTBALL CLUB ORVIN

Fête du village et premiers matchs de championnat

La société a vécu une semaine intensive avec au programme la fête du village, ainsi que deux matchs. Du vendredi au dimanche, il s'est écoulé une grande quantité de hamburgers XXL, des frites, de nombreuses boissons et une ambiance du tonnerre a régné jusqu'au petit matin lors de la fête du village.

Le FC Orvin remercie toutes les personnes qui ont participé, soutenu le club d'une manière ou d'une autre, ainsi que tous ceux qui ont aidé et

œuvré à la réussite de cette fête.

Rendez-vous dans 4 ans pour une nouvelle édition.

Au niveau sportif, la reprise s'est soldée par un match perdu et un autre gagné. A noter que lors du prochain match à Jorat, un stand de restauration sera tenu.

Orvin-Evilard _____ 2-5
Perrefitte-Orvin _____ 0-3

Samedi 31 août
16 h, Jorat: Orvin - Mett

FOOTBALL CLUB SONVILIER

Reprise en dents de scie

Pour son premier match de championnat, le FC Saint-Imier II (Sonvilier) s'est facilement imposé contre la seconde équipe de Lignière. Pour les seniors, la semaine a commencé par une défaite à Reconvilier lors du 1^{er} tour de la Coupe jurassienne. Cette courte défaite leur permet cependant d'être repêchés pour les 8^e de finale. En championnat, le déplacement au Noirmont pour rencontrer le champion en titre s'est soldé par une déroute, tout était dit après huit minutes et quatre buts encaissés. | *dr*

Sen. (Coupe jura.) Recon. - Sonvi. _ 1-0
Sen. Fr.-Montagnes - Sonvilier _ 8-0
FC St-Imier II (Sonvi.) - Lignières II _ 4-1

Vendredi 30 août
Sen. 19h30: Sonvilier - Saint-Imier

Samedi 31 août
JE 9h: Vallon (Sonvi.) - BBC Cortailod I
JE 9h: Locle Sport III - Vallon (Sonvi.) II
13h: Team VDR II - Team Vallon (Sonvi.)
20h: Cornaux - Saint-Imier II (Sonvilier)

Mardi 3 septembre
Sen. US Montfaucon - Sonvilier

www.bechtel-imprimerie.ch

FOOTBALL CLUB PLAGNE

Le tournoi à cinq a vécu

Le comité du FC Plagne remercie toutes les personnes qui se sont dévouées en travaillant avant, pendant et après cette édition 2019, contribuant ainsi au bon déroulement et au succès de cette manifestation. Il remercie également toutes les équipes participantes pour leur engagement et leur fair-play lors de cette journée.

Et en ce qui concerne le début du championnat, les Plagnards se sont inclinés à l'extérieur. | *pg*

Mâche - Plagne _____ 4-1

FOOTBALL CLUB SAINT-IMIER

Des hauts et des bas pour la reprise du championnat

La première phalange du FC Saint-Imier n'a pas démerité mais a dû courber l'échine face au FC Boudry, équipe prétendant aux places d'honneur selon les observateurs. Sur leur terre, les Imériens ont fait preuve de trop de complaisance, ce dont les visiteurs ne se sont pas privés de profiter, malgré les deux égalisations de Pedro De Melo. Mais ces deux réussites démontrent que Saint-Imier a du caractère et sait relever la tête. Pour que cela se traduise en succès à l'avenir, il faudra gommer les carences défensives et se montrer un peu plus percutants offensivement. Il y a encore du travail, mais il est sûr que cette équipe peut mieux faire.

Par contre, les réservistes de Saint-Imier II Sonvilier n'ont pas fait dans la demi-mesure en accueillant Lignières II. Ouvrant le score peu avant la demi-heure, les gars de Sonvilier ont régulièrement aggravé la marque pour mener

de quatre unités après un peu plus d'une heure de jeu. Autant dire que l'affaire fut pliée, les Neuchâtelois réduisant l'écart, mais bien trop tard, un but qui eut juste l'effet de sauver l'honneur.

Nous vous rappelons que les abonnements Erguël pass sport permettant de soutenir en commun le FC Saint-Imier et le HC Saint-Imier sont en vente dans les buvettes des clubs concernés, ainsi qu'à la Banque Clientis de Saint-Imier, à la pharmacieplus du vallon et au garage GL Import. La tombola géante du FC St-Imier avec une voiture d'une valeur de 20 000 fr. à gagner est également ouverte et les inscriptions pour la Pasta Party du Erguël HC qui aura lieu le 7 septembre ont démarré. Les dirigeants des deux clubs sont à votre disposition pour tout autres renseignements. | *gde*

2^e Saint-Imier I - Boudry _____ 2-3
4^e St-Imier II Sonvilier - Lignières II _ 4-1
Sen. St-Imier - Tramelan-Tav. _____ 2-4

JD III Floria - Vallon St-Imier III _ 7-0
JD Chx-de-Fds - Vallon St-Imier I _ 3-0
JD Vallon St-I II - Audax-Xamax FCS _ 5-5
JD Lignières III - Vallon St-I IV _ 13-0
JC Corc.-Cormon. I - Vallon St-I I _ 1-1
JA Val-de-Ruz - Vallon St-Imier _ 2-2

Vendredi 30 août
Sen. 19h30: Sonvilier-Saint-Imier
JA 20h: Vallon Saint-Imier - Boudry

Samedi 31 août
JD 9h15, Boudry I - Vallon St-Imier I
JD 10h: St-Imier II - Corc.-Cormon. I
JD 10h: La Sagne - Vallon St-Imier IV
JD 11h30: Thielle Le Landeron - Vallon Saint-Imier III
JC 14h30: Vallon St-Ir I - Hauterive I
JC 16h30: Vallon St-I II - Colombier
4^e 20h: Cornaux I - St-I II Sonvilier

Dimanche 1^{er} septembre
2^e 15h: Le Locle II - St-Imier I

Mercredi 4 septembre
JC 20h: Vallon St-Imier II - Le Locle II
Coupe NE 20h15: Superga I (4^e) - St-Imier I (2^e)

Allez consulter le site du FC Saint-Imier sous www.fcsaintimier.ch

FOOTBALL CLUB COURTELARY

La première équipe en déplacement

Pour son second match de la saison, Courtelary s'est rendu chez l'autre relégué de troisième ligue de la saison dernière, soit le FC La Courvine, équipe bien connue pour l'avoir jouée souvent. La tâche ne s'annonçait pas facile, étant donné qu'il y avait la fête à Courtelary et qu'il fallait des ressources des deux côtés, donc des absences sur le terrain. C'est donc un FCC de treize joueurs (certes compétitifs) qui s'est rendu dans les Franches-Montagnes, sans Girardier, Isler, Vallat, Jean-Mairet, Schneider, Magri etc., mais les joueurs présents ont rendu un match exemplaire et sont revenus avec la victoire.

Dans un 4-4-2 recomposé avec le retour d'Olives en défense, emmené par un Pauli déchainé, par un Lumengo qui s'affirme de plus en plus, d'un Richard qui score à quasi tous les matchs, d'un Mühlheim impérial devant les buts, d'un Vuilleumier sur tous les fronts, d'un Paladino qui, quand il se gère fait partie incontestablement du top trois des meilleurs défenseurs de la ligue et d'un axe Boillat-Spaetig solide, Courtelary a livré un très bon match. Le FCC n'a pas laissé grand-chose à son adversaire, certainement surpris par la qualité du jeu des visiteurs et qui ne s'attendait pas à une telle prestation, vu le nombre. Comme quoi, la qualité primera toujours sur la quantité.

Une équipe décidée avec un moral de gagnant ramène donc les trois points de ce déplacement

ment chez un des prétendants au haut de classement. Cette victoire récompense le travail des nouveaux entraîneurs et l'investissement de joueurs depuis juillet. Cela faisait plus de deux ans que le FCC n'avait pas enchaîné deux victoires de suite. Prenons match après match et retrouvons surtout le plaisir de jouer, et accessoirement de gagner.

Tous à la Praye demain

Ce dernier samedi du mois d'août, le stade de la Praye sera en fête car toutes les équipes du club joueront à la maison. Stand nourriture, planchette apéro, roastbeef, speaker, souhaitons que la météo soit clémente. Nous vous attendons nombreux.

Remerciements pour la fête du village

Le comité remercie toutes les personnes qui sont venues nous rendre visite à notre stand ou qui ont terminé leurs nuits au bar de la 1^{re} et des filles. Dame météo était cette année de la partie. Un grand merci à tous les bénévoles et mention spéciale à Dylan Vuitel et Sébastien Olives qui ont été au four et au moulin durant tout le week-end. Merci à tous! | *mt*

La Courvine - FCC _____ 1-3

Samedi 31 août
JE 11h: FCC - SR Delémont d
JA 13h30: FCC - Aarberg b
Filles 15h30: FCC - Alle
4^e 17h45: FCC - Montfaucon

Délai sport
LUNDI SOIR

URGENCES

PHARMACIES DE GARDE

SAINT-IMIÉ
Du vendredi 30 août au jeudi 5 septembre : Pharmacieplus du Vallon, 032 942 86 86.
Samedi : 13h30-16h, 19h-19h45.
Dimanches et jours fériés : 11h-12h, 19h-19h45.

TRAMELAN

SAINT-IMIÉ
Du vendredi 30 août au jeudi 5 septembre : Pharmacie Schneberger, 032 487 42 48, M^{me} A. Vargas.
Dimanches et jours fériés : 11h-12h et 18h30-18h45.

Changement de service le vendredi à 8h. Les éventuelles modifications de dernière minute du service de garde seront annoncées sur le répondeur de la pharmacie concernée.

AMBULANCE ET URGENCES

144

MÉDECINS DE GARDE

ORVIN, SAUGE ET ROMONT

24 heures sur 24
0900 900 024
www.cabineturgencesbienne.ch

DE LA FERRIÈRE À PÉRY-LA HEUTTE

24 heures sur 24
032 941 37 37

TRAMELAN 0900 93 55 55

En semaine : 18h-8h
Samedi, dimanche, jeudi et jours fériés : 24 heures sur 24

PERMANENCES DES SERVICES FUNÈBRES

VALLON DE SAINT-IMIÉ

0800 225 500
Par8 : 0848 778 888

SERVICE D'URGENCE DENTISTES

032 466 34 34

SOINS À DOMICILE

SAMAIDD VALLON DE SAINT-IMIÉ

aide et maintien à domicile, soins en diabétologie
079 439 28 95
samaidd@bluewin.ch
www.samaidd.com

SASDOVAL SAINT-IMIÉ

rue de Jonchères 60
032 941 31 33
sasdoval@bluewin.ch
www.sasdoval.ch

SERVICE DU BAS-VALLON

032 358 53 53
Tél. national 0842 80 40 20
secretariat@sasdbasvallon.ch
www.sasdbasvallon.ch

GARAGE DE SERVICE

032 489 28 28, 0800 140 140

Réclame

POMPES FUNÈBRES
Jour et nuit
NIGGLI
Chambres mortuaires et salle de cérémonie
Saint-Imier • 032 941 27 55
www.pf-niggli.ch

bechtel-imprimerie.ch

LOISIRS

ACTION JEUNESSE RÉGIONALE

TRAMELAN
rue du Pont 20
Jeudi : 16h-18h
Vendredi : 17h-21h

CENTRE ANIMATION JEUNESSE

PÉRY-LA HEUTTE
Mercredi : 13h-18h
Jeudi : 13h30-18h
Vendredi : 13h-22h
www.cajpery.wix.com

CENTRES DE RECHERCHES, DOCUMENTATION ET ARCHIVES

CEJARE

SAINT-IMIÉ rue du Midi 6
Sur rendez-vous, en principe :
lundi et mercredi : 9h-17h
032 941 55 45
cejare@cejare.ch
www.cejare.ch

MÉMOIRES D'ICI

SAINT-IMIÉ rue du Midi 6
Lundi et jeudi : 14h-18h
032 941 55 55
contact@m-ici.ch
www.m-ici.ch

ESPACE JEUNESSE ERGUËL

SAINT-IMIÉ

rue du Marché 1
Mardi : 16h-18h, accueil en cas de besoin/projets
Mercredi : 14h-18h, activités diverses selon programme (à voir sur le site internet)
Jeudi : 15h-15-18h, accueil adolescents 10-17 ans
Vendredi : 15h-15-18h, accueil adolescents 10-17 ans

032 940 12 17
espacejeunesse@saint-imier.ch
www.e-j-e.ch
espacejeunesseerguel
espacejeunesse.derguel

BIBLIOBUS UPJ

www.bibliobus.ch

CORGÉMONT gare

Mardi 3 septembre : 15h-15-17h

LA FERRIÈRE commune

Samedi 7 septembre : 9h45-11h45

FRINVILLIER

Mardi 17 septembre : 16h30-17h15

ORVIN centre du village

Mardi 17 septembre : 17h45-19h30
En cas de route fermée ou de travaux, le bibliobus peut s'arrêter à la rue des Longchamps, derrière le Temple.

PLAGNE ancienne école primaire

Vendredi 20 septembre : 17h30-19h15

ROMONT entrée du village

Vendredi 20 septembre : 16h-17h

SONCEBOZ-SOMBEVAL commune

Mardi 24 septembre : 16h30-19h30

VAUFFELIN place du village

Vendredi 20 septembre : 14h30-15h30

BIBLIOTHÈQUES

CORMORET
collège
Mardi : 17h-18h30

CORTÉBERT

école, rez-de-chaussée
Mercredi : 13h30-14h, 19h30-20h

COURTELARY

collège
Lundi : 15h-17h30
Mardi : 17h-19h
Jeudi : 15h-16h30
Vendredi : 9h30-10h30

BIBLIOTHÈQUE RÉGIONALE SAINT-IMIÉ

rue du Marché 6
Mercredi : 14h-18h
Jeudi : 9h-11h, 14h-18h
Vendredi : 9h-11h, 14h-19h
1^{er} samedi du mois : 10h-11h30

Située dans le bâtiment du Relais culturel d'Erguël, la Bibliothèque régionale vous accueille sur trois étages.
032 941 51 41
bibliotheque@saint-imier.ch
www.saint-imier.ch/bibliotheque
Catalogue en ligne : nouveautés

SONVILIER

collège
Lundi : 17h30-19h30
Mercredi : 16h-18h

PÉRY-LA HEUTTE

collège
Mardi : 15h-15-17h15
Jeudi : 17h-19h

VILLERET

rue principale 20
Mardi : 9h-10h, 15h-18h
Jeudi : 18h-15-19h15

CHEZ CAMILLE BLOCH LA CHOCOLATERIE À CROQUER

COURTELARY

Grand-Rue 21
PARCOURS DÉCOUVERTE
Mardi-dimanche : 10h-18h (dernière entrée à 17h)
24 et 31 décembre : 10h-16h

LE SHOP ET LE BISTROT
Mardi-dimanche : 9h30-18h
2^{es} jeudis du mois : jusqu'à 22h
24 et 31 décembre : 9h30-16h

Lundis ouverts : vacances scolaires et jours fériés régionales
Fermetures annuelles : 25-26 déc., 1-2 janvier et du 7 au 18 janvier 2019

032 945 13 13
welcome@chezcamillebloch.swiss
www.chezcamillebloch.swiss

GYMNASTIQUE DES AÎNÉS

CORGÉMONT
halle de La Combe

Gym Tonic : mercredi 14h-15h
Gym Fit : mercredi 9h-9h55
Gym Seniors : mercredi 10h-10h55

Si vous avez 55 ans et plus, dames et messieurs, les leçons sont ouvertes à tout le monde. L'expérience vous tente ? Venez nous rejoindre.

079 237 21 04

ORVIN halle
Lundi : 16h30

PÉRY-LA HEUTTE halle de Péry
Lundi : 14h15
Leçons ouvertes à tout le monde

LUDOTHÈQUE

SAINT-IMIÉ

rue du Marché 6
Mercredi et vendredi : 15h-18h
Maria Concetta Houriet responsable, 032 941 51 41
www.saint-imier.ch/index.php/fr/vivre/ludotheque

MÉDIATHÈQUE CIP

TRAMELAN

Chemin des Lovières 13
1^{er} samedi du mois : 9h-12h
Lundi-vendredi : 13h-18h
Mercredi : 13h-20h
032 486 06 06
cip@cip-tramelan.ch
cip-tramelan.ch

MUSÉES

JEANGUI ARCHIVES ANABAPTISTES chapelle

Sur réservation.
079 797 33 53
e.rm.geiser@bluewin.ch

LONGINES SAINT-IMIÉ
Lundi-vendredi : 9h-12h, 14h-17h
Réservation recommandée.

MAISON DES SARRASINS
ORVIN, au cœur du village
Ouvert sur demande, entrée libre.
032 358 18 35, 032 358 17 27
erwinlechot@bluewin.ch

PISCINES

PISCINE DU CHÂTEAU TRAMELAN

Chemin du Château 30
Lundi à dimanche : 9h-20h
Septembre : 9h-19h
Caisse : 032 487 59 50
Buvette : 032 487 59 26

PISCINE D'ERGUËL

SAINT-IMIÉ, Sur le Pont
Lundi à dimanche : 9h-20h
Septembre : 9h-19h
032 941 28 42

SKI CLUB COURTELARY

Bienvenue aux promeneurs désireux de se désaltérer !

Gardiennage : week-end du 31 août et du 1^{er} septembre assuré par Alexandre Jeanmaire et Philippe Vuillaume.
Village en fête : du 23 au 25 août
Sortie d'automne : 14 septembre

COMMUNES

AGENCE AVS

DU BAS-VALLON À PÉRY-LA HEUTTE
Lundi : 8h30-12h, 14h-18h
Mardi-jeudi : 8h30-12h

032 485 01 53
c.fahndrich@pery-laheutte.ch

ADMINISTRATIONS

CORGÉMONT

Lundi : 8h30-11h30, 17h-18h
Mardi-jeudi : 8h30-11h30, 16h-17h
Vendredi : 8h30-11h30
Grand-Rue 15, 2606 Corgémont
032 488 10 30, admin@corgemont.ch
www.corgemont.ch

CORMORET

Lundi : 15h-18h **Mardi** : 9h30-11h45
Mercredi : 9h30-11h45, 14h30-16h30
Jeudi : 9h30-12h
Vacances du 2 au 6 septembre : l'administration sera exceptionnellement ouverte mardi 3 septembre de 9h30 à 11h45 et jeudi 5 septembre de 9h30 à 12h et fermée lundi 2 septembre et mercredi 4 septembre.
Vieille-Route 1, 2612 Cormoret
Administration : 032 944 15 13
Mairie : 032 944 20 71
Voyer : 079 381 68 60
contact@cormoret.ch, www.cormoret.ch

CORTÉBERT

Lundi et mardi : 10h-12h
Jeudi : 10h-12h, 16h-18h
Rue du Collège 3, 2607 Cortébert
032 489 10 67, fax : 032 489 19 27
admin@cortebert.ch
www.cortebert.ch

COURTELARY

Lundi et mercredi : 8h-12h
Mardi : 8h-12h, 14h-17h
Jeudi : 8h-12h, 16h-18h
Grand-Rue 58, 2608 Courtelary
032 944 16 01, admin@courtelary.ch
www.courtelary.ch

LA FERRIÈRE

Lundi-vendredi : 10h-12h
Mardi et jeudi : 16h-17h30
Rue des Trois-Cantons 20
2333 La Ferrière, 032 961 12 77
Secrétariat : info@laferriere.ch
Finances : commune@laferriere.ch
www.laferriere.ch

MONT-TRAMELAN

Lundi : 16h-18h
Métairie des Princes 13
2723 Mont-Tramelan
032 487 62 53
info@mont-tramelan.ch

ORVIN

Lundi : 16h-18h (perm. maire : 19h)
Mercredi : 10h30-12h
Jeudi : 16h-18h

La Charrière 6, 2534 Orvin, CP 41
032 358 01 80, fax : 032 358 01 81
administration@orvin.ch, www.orvin.ch

PÉRY-LA HEUTTE

Lundi : 8h30-12h, 14h-18h
Mardi-jeudi : 8h30-12h
Grand-Rue 54, 2603 Péry
032 485 01 50
commune@pery-laheutte.ch
www.pery-laheutte.ch

RENAN

Lundi : 8h-12h, 13h30-18h30
Mardi-vendredi : 8h-12h
Rue du Collège 5, 2616 Renan
032 962 65 00
Fax : 032 962 65 05
info@renan.ch, admin@renan.ch
www.renan.ch

ROMONT

Mardi : 16h-18h
Jeudi : 10h-12h
Route Principale 1, 2538 Romont
032 377 17 07
info@romont-jb.ch
www.romont-jb.ch

SAINT-IMIÉ

Lu-me : 8h-11h45, 14h-17h
Jeudi : 14h-18h
Vendredi : 8h-11h45, 14h-16h
Rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier CP 301
032 942 44 24
Fax : 032 942 44 90
info@saint-imier.ch
www.saint-imier.ch

SAUGE

Lundi : 9h30-11h30
Mardi et jeudi : 15h30-17h30

Haut du Village 8, 2536 Plagne
032 358 20 25, fax : 032 358 20 26
info@sauge-jb.ch
www.sauge-jb.ch

SONCEBOZ-SOMBEVAL

Lundi : 8h-12h, 16h-18h
Ma, me et je : 8h-12h, 16h-17h30
Vendredi : 8h-12h
Rue des Prés 5
2605 Sonceboz-Sombeval, CP 47
032 488 33 00, fax : 032 488 33 01
secretariat@sonceboz.ch
www.sonceboz.ch

SONVILIER

HEURES D'OUVERTURE DU GUICHET
Lundi, mercredi, vendredi : 8h-12h
Jeudi : 8h-12h, 13h30-17h30
PERMANENCE TÉLÉPHONIQUE
Lundi : 8h-12h, 13h30-16h
Jeudi : 8h-12h, 13h30-17h30
Mardi, mercredi et vendredi : 8h-12h
Place du Collège 1, 2615 Sonvillier
032 941 11 20, fax : 032 941 19 73
administration@sonvillier.ch
www.sonvillier.ch
– Crèche « Les Razmokets » : 032 940 14 86
– Ecole de Sonvillier : 032 941 16 66
– Ecole de Mont-Soleil « Aux Pruats » : 032 961 15 49

TRAMELAN

Lu-ma : 9h-11h45, 14h-16h45
Mercredi : 14h-16h45
Jeudi : 9h-11h45, 14h-18h
Vendredi : 9h-11h45, 14h-16h
Hôtel de Ville, 2720 Tramelan
032 486 99 99, fax : 032 486 99 80
www.tramelan.ch

VILLERET

Lundi-vendredi : 9h-12h
Rue Principale 24, 2613 Villeret
032 941 23 31, admin@villeret.ch
www.villeret.ch

Ne jetez pas vos machines et appareils !

Leurs composants sont utiles pour en réparer d'autres

Prise en charge **GRATUITE** à votre domicile les mercredis entre 17h et 18h
077 453 19 57 vio@bluewin.ch

IMPRESSUM

Journal d'annonces et d'informations

12 000 exemplaires distribués chaque vendredi (excepté durant les vacances de l'imprimerie) dans tous les ménages de l'ancien district de Courtelary.

Editeur

Imprimerie Bechtel SA
Bellevue 4
2608 Courtelary
032 944 18 18
FAC : 032 944 17 56
fac@bechtel-imprimerie.ch

Mise en pages

Claude Sansonnens
Claudia Lopes
Coraline Bolle
Nicolas Schaeffer

Impression : Druckzentrum Bern

Distribution : La Poste

Heures d'ouverture

Lundi-jeudi : 7h30-12h, 13h30-17h
Vendredi : 7h30-12h

Délais de remise des publications

Sport : lundi soir
Utile : lundi soir
Paroisses : lundi soir
Officiel : mardi 12h
Rédactionnel : mercredi 9h
Annonces : mercredi 9h

Tarif des annonces

Sur demande
ou sur www.bechtel-imprimerie.ch

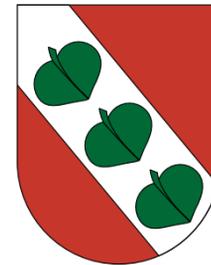
Abonnement annuel : 98 fr.

Editeur
Imprimerie Bechtel SA
CP 103
Bellevue 4, 2608 Courtelary
info@bechtel-imprimerie.ch
032 944 18 18, FAC: 032 944 17 56
www.bechtels-imprimerie.ch

Délai de remise des publications
Mardi 12 h
fac@bechtel-imprimerie.ch

Tarifs
90 ct. le mm/colonne (65 mm) + TVA
Annonces : 2 fr. 75 le mm/colonne (65 mm) + TVA
Largeur max. : 4 colonnes (290 mm)

Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary



Partie intégrante de la *Feuille d'Avis du District de Courtelary*

Cortébert



Dépense unique arrêtée par le Conseil municipal soumise à référendum du corps électoral

Le Conseil municipal a arrêté une dépense de 19800 fr. pour la réfection partielle de la rue « Les Ruaux » (goudronnage) lors de sa séance du 20 août dernier.

Conformément à l'article 30 du règlement d'organisation, la dépense unique susmentionnée est soumise à référendum, son montant étant supérieur à 10000 fr.

Conditions : signatures d'au moins 5 % du corps électoral.

Les documents relatifs à cette dépense sont à disposition 30 jours dès la présente publication au secrétariat municipal durant les heures d'ouverture du guichet.

Durant ce délai, un référendum contre cet arrêté peut être formé par écrit auprès du Conseil municipal, Rue du Collège 3, 2607 Cortébert, aux conditions susmentionnées.

Cortébert, le 30 août 2019

Le Conseil municipal

La Ferrière



Avis de construction

Requérant: Carina Pereira et José Carvalho, Louis-Agassiz 8, 2300 La Chaux-de-Fonds.
Auteur du projet: MRS CREHABITAT SA, Rte de la Communance 26, 2800 Delémont.
Propriétaire foncier: Carina Pereira et José Carvalho, Louis-Agassiz 8, 2300 La Chaux-de-Fonds.

Projet: villa en ossature bois rez, étage et combles avec garage, Vers l'Eglise 29, 2333 La Ferrière, parcelle 458.

Zone: A planification obligatoire (plan et règlement de quartier).

Dimensions: selon plans déposés.

Genre de construction: fondations: béton; construction portante: etayage: ossature bois; parois: ossature bois, plafonds: structure bois; façades: ossature bois/isolation/crêpi, couleur: blanc cassé; toit: deux pans, inclinaison 35°, matériel: tuiles, couleur: rouge.

Dépôt public de la demande: la demande et les plans sont déposés publiquement auprès du secrétariat communal de La Ferrière jusqu'à l'expiration du délai d'opposition. Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première parution dans la *Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary*, soit jusqu'au 30 septembre 2019.

Les oppositions dûment motivées doivent être envoyées en double exemplaire au secrétariat communal de La Ferrière. Les oppositions collectives et les oppositions multicopiées n'ont de valeur juridique que si elles indiquent le nom de la personne autorisée à représenter valablement le groupe d'opposants.

La Ferrière, le 30 août 2019

Le Secrétariat municipal

Avis de construction

Requérant: Willi Urs, Rangée des Robert 48, 2333 La Ferrière.

Auteur du projet: Willi Urs, Rangée des Robert 48, 2333 La Ferrière.

Propriétaire foncier: Willi Urs, Rangée des Robert 48, 2333 La Ferrière.

Projet: remplacement et déplacement de la cheminée, Rangée des Robert 48, 2333 La Ferrière, parcelle 118.

Zone: agricole.

Bâtiment: digne de conservation.

Dimensions: selon plans déposés.

Dépôt public de la demande: la demande et les plans sont déposés publiquement auprès du secrétariat communal de La Ferrière jusqu'à l'expiration du délai d'opposition. Le délai d'op-

position est de 30 jours à compter de la première parution dans la *Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary*, soit jusqu'au 23 septembre 2019.

Les oppositions dûment motivées doivent être envoyées en double exemplaire au secrétariat communal de La Ferrière. Les oppositions collectives et les oppositions multicopiées n'ont de valeur juridique que si elles indiquent le nom de la personne autorisée à représenter valablement le groupe d'opposants.

La Ferrière, le 23 août 2019

Le Secrétariat municipal

Orvin



Publication en matière de construction

Requérant: Dominique Devaux, Le Crêt 8, 2534 Orvin.

Auteur du projet: DeLaval SA, bureau de planification, Zone industrielle du Vivier 22, 1690 Villaz-St-Pierre.

Propriétaire foncier: Didier Aufranc, Route Principale 70, 2533 Evillard.

Projet: construction d'une nouvelle stabulation entravée pour 25 vaches et jeune bétail avec fosse et silo et déplacement du tunnel situé actuellement au lieu-dit « Sur les Saignes » pour implantation au côté Nord de la nouvelle stabulation, sur la parcelle n° 2559 au lieu-dit « Caborne » à Orvin.

Dimensions: selon plans déposés.

Dépôt public de la demande: avec plans au secrétariat municipal d'Orvin, jusqu'au 30 septembre 2019 où les oppositions, les réserves de droit et les demandes de compensation de charges (art. 30 et 31 LC) doivent être adressées par écrit et dûment motivées durant le délai imparti.

Orvin, le 30 août 2019

Le Secrétariat municipal

Péry-La Heutte



Avis de construction

Requérant: Ciments Vigier SA, Zone industrielle Rondchâtel, 2603 Péry.

Propriétaire foncier: Ciments Vigier SA, Zone industrielle Rondchâtel, 2603 Péry.

Auteur du projet: ATB SA, rue de la Promenade 22, 2720 Tramelan.

Projet de construction: fermeture de la façade d'un hangar, la Charruque 215a, 2603 Péry, parcelle N° 309, zone d'activités.

Dimensions: identiques aux plans déposés.

Genre de construction: fermeture de la façade d'un hangar et pose d'une porte sectionnelle industrielle. Local de stockage fermé et hors gel contenant notamment: 1000 litres Ad-Blue en IBC sur bac de rétention, 1 compresseur électrique, des racks à palette pour pièces de rechange volumineuse, un stock de tuyau pour les livraisons de ciments et diverses pièces.

Protection des eaux/eaux usées: raccordement des eaux usées et des eaux pluviales aux canalisations communales en système unitaire.

Dérogation: néant.

Dépôt public de la demande: la demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement jusqu'au 22 septembre

Réclame



2019 au secrétariat municipal où les oppositions faites par écrit et dûment motivées peuvent être adressées jusqu'à cette date inclusivement.

Péry, le 23 août 2019

Le Conseil municipal

Avis de construction

Requérant: François Bertholet, Chemin du Collège 39, 2604 La Heutte.

Propriétaire foncière: Ruth Sommer, Chemin du Collège 39, 2604 La Heutte.

Auteur du projet: Ruth Sommer et François Bertholet, Chemin du Collège 39, 2604 La Heutte.

Projet de construction: installation d'un couvert à voiture, Chemin du Collège 39, 2604 La Heutte, parcelle N° 304, zone H2.

Dimensions: identiques aux plans déposés.

Genre de construction: construction portante de 6 piliers en bois de couleur brun foncé. Dimensions 504 cm x 322 cm. Hauteur 231 cm. Toiture en bois de couleur brun foncé, recouvert de tôle ondulée.

Protection des eaux/eaux usées: raccordement des eaux usées à une step.

Dérogation: petite distance à la limite du fonds voisin art. A 151.

Dépôt public de la demande: la demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement jusqu'au 22 septembre 2019 au secrétariat municipal où les oppositions faites par écrit et dûment motivées peuvent être adressées jusqu'à cette date inclusivement.

Péry, le 23 août 2019

Le Conseil municipal

Avis de construction

Requérants: Marina Corsini et Daniele Andriani, rue de la Fenatte 5, 2603 Péry.

Propriétaires fonciers: Marina Corsini et Daniele Andriani, rue de la Fenatte 5, 2603 Péry.

Auteur du projet: Simon Tropia Sàrl, rue des Maléchielles 5, 2603 Péry.

Projet de construction: rénovation des façades et changement de couleur, rue de la Fenatte 5, 2603 Péry, parcelle N° 967, zone H2.

Dimensions: identiques aux plans déposés.

Genre de construction: rénovation des façades en crépi extérieur. Nouvelle couleur lilas clair Sikkens N° X0.10.70.

Protection des eaux/eaux usées: raccordement des eaux usées et des eaux pluviales aux canalisations communales en système unitaire.

Dérogation: néant.

Dépôt public de la demande: la demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement jusqu'au 22 septembre 2019 au secrétariat municipal où les oppositions faites par écrit et dûment motivées peuvent être adressées jusqu'à cette date inclusivement.

Péry, le 23 août 2019

Le Conseil municipal

PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction

Requérant: Nejat Sunna, Grand-Rue 98, 2603 Péry.

Auteur du projet: Pablo Viatte, Route de Boujean 34, 2503 Bienne.

Emplacement: parcelle N° 694, au lieu-dit: « Grand-Rue 98 », Péry, commune de Péry-La Heutte.

Projet: changement d'affectation du rez-de-chaussée sans modification à l'intérieur du

bâtiment du dépôt de boissons en une carrosserie, installation d'une gaine de ventilation le long de la façade Sud, aménagement d'une cabine de peinture et de diverses installations liées à la nouvelle activité.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: A2.

Dérogation: art. 89 al. 3 OC.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 22 septembre 2019 inclusivement auprès de l'administration communale de Péry-La Heutte. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 23 août 2019

La Préfète: Stéphanie Niederhauser

ASSOCIATION / GARDERIE LES PAPILLONS

Assemblée générale

Chers parents, chers membres, Vous êtes invités à l'assemblée générale de notre association qui aura lieu le

**Mercredi 25 septembre 2019 à 20h
au centre communal, salle N°1,
rue du Collège 10, Péry**

Ordre du jour

1. Salutations et appel
2. Rapport de la présidente
3. Rapport de la caissière et approbation de comptes 2018-2019
4. Rapports vérificateurs des comptes
5. Présentation et approbation du budget 2019-2020
6. Réélections des vérificateurs de comptes
7. Divers

Péry, le 26 août 2019

La présidente: Sabrina Vallera

Renan



Avis de construction

Requérant: Céline Jacot, L' Abrévieux 2, 2207 Coffrane

Auteur du projet: Florian Jacot, L'Abrevieux 2, 2207 Coffrane.

Adresse du projet: parcelle N° 270, Droit des Convers 107, 2616 Renan.

Descriptif du projet: remplacement d'une chaudière à bûches par un chauffage à mazout et pose d'un système d'évacuation des fumées en façade nord.

Dimension du projet: selon plans déposés.

Constructions du projet: selon plans déposés.

Zone d'affectation et de construction: zone agricole.

Dérogations: art. 24c LAT.

Zones / périmètres protégés: –

Objet protégés: Digne de conservation.

Dépôt public: du 30 août au 1^{er} octobre 2019.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de la Commune municipale, rue du Collège 5, 2616 Renan. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal de Renan, dans le même délai.

En cas d'opposition collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art.26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Renan, le 30 août 2019

Le Conseil municipal



Cours de lecture, d'écriture, de calcul
pour adultes parlant français
0800 47 47 47 www.lire-et-ecrire.ch



Romont



PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction

Requérante: Swisscom (Suisse) SA, Wireless Access, Alte Tiefenastrasse 6, 3050 Berne.
Auteur du projet: Hitz et Partner, Avenue de Savoie 10, 1003 Lausanne.
Emplacement: parcelle N° 958, au lieu-dit: «Réservoir d'eau», commune de Romont.
Projet: nouvelle installation de communication mobile pour le compte de Swisscom (Suisse) SA/RMTB.
Dimensions: selon plans déposés.
Construction: selon plans déposés.
Zone: agricole.
Dérogation: art. 24 LAT.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 22 septembre 2019 inclusivement auprès de l'administration communale de Romont. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 23 août 2019

La Préfète: Stéphanie Niederhauser

Saint-Imier



Permis de construire 19-65

Requérant(s) / Maître d'ouvrage: Copropriété Le Chasseral par M. Fèvre / Saint-Immo, rue de la Gare 1, 2610 Saint-Imier.
Auteur du projet: MBR Architecture SA, passage de l'Esplanade 1, 2610 Saint-Imier.
Adresse du projet: BF 1347, rue du Soleil 28+30, 2610 Saint-Imier.
Description du projet: rénovation de la façade nord existante avec remplacement des fenêtres bois-alu existantes par des fenêtres triple vitrage avec châssis PVC-alu.
Dimensions du projet: selon plans déposés.
Constructions du projet: selon plans déposés.
Zone d'affectation et de constructions: ZHhd C4a.
Dérogations: –
Zones / périmètres protégés: –
Objet protégés: –
Dépôt public: du 30 août 2019 au 30 septembre 2019 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du service d'urbanisme, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, dans le même délai.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Saint-Imier, le 30 août 2019

Le Chef du service urbanisme et mobilité
Nicolas Vuilleumier

Sonceboz-Sombeval



Avis de construction

Requérant: Gerber et Fils SA, rue Euchette 2a à 2605 Sonceboz-Sombeval.
Propriétaire foncier: Gerber et Fils SA, rue Euchette 2a à 2605 Sonceboz-Sombeval.
Auteur du projet: Gerber et Fils SA, rue Euchette 2a à 2605 Sonceboz-Sombeval.
Projet de construction: aménagement des combles, pose de fenêtres de toiture, ouverture d'une fenêtre en façade, modification d'une fenêtre, réfection de l'ensemble existant. Changement d'affectation d'une boucherie en local bureau/petit artisanat. Lieu-dit: rue du Collège N° 52, zone C à 2605 Sonceboz-Sombeval.

Dimensions principales: selon plans déposés.
Protection des eaux: le bâtiment est déjà raccordé à la canalisation communale et à la STEP.
Dépôt public de la demande: la demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement au bureau communal de Sonceboz-Sombeval jusqu'à l'expiration du délai d'opposition. Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la *Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary*. Les oppositions, dûment motivées doivent être envoyées en double exemplaire au bureau communal de Sonceboz-Sombeval. Les oppositions collectives et les oppositions multicopiées n'ont de valeur juridique que si elles indiquent le nom de la personne autorisée à représenter valablement le groupe d'opposants.

Sonceboz-Sombeval, le 23 août 2019

Le Bureau communal

Avis de construction

Requérant: Langel Yannick et Muñoz Lisa, rue de la Gare 20e à 2605 Sonceboz-Sombeval.
Propriétaire foncier: Langel Yannick et Muñoz Lisa, rue de la Gare 20e à 2605 Sonceboz-Sombeval.
Auteur du projet: Deco & Architecture, Gerber Jean-Pierre, rue Euchette 2a à 2605 Sonceboz-Sombeval.
Projet de construction: construction d'une maison familiale avec garage intégré, installation d'une pompe à chaleur air/eau et aménagement des abords. Lieu-dit: Champ du Ritat 9, parcelle N° 1042, zone H2 à 2605 Sonceboz-Sombeval.
Dimensions principales: selon plans déposés.
Genre de construction: radier: béton armé, sous-sol: béton et briques TC, façades: briques TC, crépi rustique couleur blanc cassé, toit: 4 pans, 20°, en eternit structa, couleur anthracite.
Protection des eaux: le bâtiment sera raccordé à la canalisation communale et à la STEP.
Dépôt public de la demande: la demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement au bureau communal de Sonceboz-Sombeval jusqu'à l'expiration du délai d'opposition. Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la *Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary*. Les oppositions, dûment motivées doivent être envoyées en double exemplaire au bureau communal de Sonceboz-Sombeval. Les oppositions collectives et les oppositions multicopiées n'ont de valeur juridique que si elles indiquent le nom de la personne autorisée à représenter valablement le groupe d'opposants.

Sonceboz-Sombeval, le 23 août 2019

Le Bureau communal

Tramelan



Avis de construction

Requérante: Jeanneret Fabienne, Route Principale 94, 2714 Le Prédame.
Auteur du projet: Gigandet Frères SA, 2714 Les Genevez.
Projet: agrandissement du séjour au nord-ouest du bâtiment existant. Parcelle N° 3107, zone H2.
Emplacement: La Vie aux Bœufs 2, 2722 Les Reussilles.
Dimensions: selon plans déposés.
Fondations: hors gel en béton; construction portante: étayage: structure bois: parois: châssis bois; plafonds: charpente bois; façades: bardage bois, couleur: châtaignier; toit: 2 pans, inclinaison: 15-40°: revêtement: tuiles, couleur: brune.
Protection des eaux: secteur de protection des eaux Au.

La mise à l'enquête publique a lieu du 23 août 2019 au 23 septembre 2019.

Dépôt public de la demande avec plans au bureau de la Police des constructions, rue de la Promenade 3, où les oppositions, faites par écrit et motivées, les réserves de droit ainsi que les éventuelles demandes de compensation des charges en cas de demande de dérogations au sens de l'article 30 LC, seront reçues au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

Tramelan, le 23 août 2019

La Commune de Tramelan

PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction

Requérants: Belinda et Michel Tschan, Chemin des Fleurs 2, 2606 Corgémont.
Auteur du projet: Kipfer Danael CAO, Grand-Rue 149, 2720 Tramelan.

Emplacement: parcelles N°s 2431 et 2432, aux lieux-dits: «Grand-Rue 111 et 113», commune de Tramelan.
Projet: rénovation complète des appartements, création d'une cage d'escalier en façade sud avec ascenseur et balcons, aménagement de nouvelles entrées séparées en façade sud pour chaque appartement, réfection et isolation de la toiture, pose de 2 Velux sur le pan sud du toit, remplacement des fenêtres, isolation intérieure des murs, fermeture des portes d'entrée en façade nord, création de nouvelles fenêtres en façade nord et fermeture de fenêtres en façades nord et est et aménagement de six places de stationnement au sud du bâtiment.
Dimensions: selon plans déposés.
Construction: selon plans déposés.
Zone: C.
Dérogations: art. 64 OC, 80 LR et A142 RCC.
Recensement architectural: objet C, digne de conservation, ensemble bâti B.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 22 septembre 2019 inclusivement auprès de l'administration communale de Tramelan. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 23 août 2019

La Préfète: Stéphanie Niederhauser

Villeret



Avis de construction

Maître d'ouvrage: Jacot Laurent, rue des Planches 35, 2613 Villeret.
Auteur du projet: Jacot Laurent, rue des Planches 35, 2613 Villeret.
Propriétaire foncier: Loïc et Cécile Jacot, rue Neuve 64, 2613 Villeret.
Projet: pose de parois et fermeture de l'abri existant selon plans.
Genre de construction: matériel: bois lamé horizontal, type Baltenschwiler S2710, couleur gris granit.
Emplacement: parcelle N° 159 (sud-ouest), lieu-dit: rue des Planches 35, zone H2.
Dimensions: selon plans déposés.
Dépôt public de la demande: la demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du Secrétariat municipal de Villeret jusqu'à l'expiration du délai d'opposition. Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première parution dans la *Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary* soit jusqu'au 22 septembre 2019.

Les oppositions, dûment motivées, doivent être envoyées en doubles exemplaires au Secrétariat municipal de Villeret. Les oppositions multicopiées n'ont de valeur juridique que si elles indiquent le nom de la personne autorisée à représenter valablement le groupe d'opposants.

Villeret, le 20 août 2019

Le Secrétariat municipal

Jura bernois

SECH - SYNDICAT POUR L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DES FERMES DE LA CHAÎNE DU CHASSERAL

Mise à l'enquête publique

Vu l'art. 30 de la loi du 16 juin 1997 sur la procédure des améliorations foncières et forestières (LPAF) et l'art. 51 de l'ordonnance du 5 novembre 1997 sur la procédure des améliorations foncières et forestières (OPAF), et d'entente avec le Service des améliorations structurelles et de la nature du canton de Berne, les documents suivants sont mis à l'enquête publique pendant 30 jours du 4 septembre 2019 au 4 octobre 2019 auprès du Secrétariat communal de Courtelary.

Le dépôt public contiendra les documents suivants:

- Projet de renouvellement avec l'estimation des coûts
- Le périmètre du SECH avec les compléments
- La liste des surfaces et des propriétaires

Durant le délai de mise à l'enquête publique, opposition peut être formée contre le projet de

renouvellement avec l'estimation des coûts, le périmètre du SECH avec les compléments et la liste des surfaces et des propriétaires. L'opposition doit être déposée par écrit, avec indication des motifs, au Secrétariat communal de Courtelary.

Ont qualité de former opposition les propriétaires des immeubles ou d'autres titulaires de droits réels qui peuvent faire valoir un intérêt digne de protection. Le même droit revient aux organisations et autorités dont la qualité est définie par le droit fédéral ou par la loi fédérale du 29 avril 1998 sur l'agriculture (art. 97, alinéa 4 L'Agr) ou par la législation sur les constructions (art. 33 LPAF).

Celui qui n'a pas formé opposition durant le délai de dépôt public approuve les objets de la mise à l'enquête. L'ingénieur-conseil ainsi qu'une délégation du SECH assureront une permanence destinée aux propriétaires concernés le mardi 24 septembre 2019 de 14 h à 17 h à l'administration communale de Courtelary. Cette permanence a pour but de permettre à tous les membres du SECH de poser les questions éventuelles.

Courtelary, le 28 août 2019

SECH
Syndicat pour l'alimentation en eau potable
des fermes de la chaîne du Chasseral

Canton de Berne



OFFICE DE L'AGRICULTURE ET DE LA NATURE DU CANTON DE BERNE

Recensement agricole

Inscription pour les types de paiements directs et les PER / recensement d'automne 2019/2020, recensement d'estivage 2019, recensement 2019 des surfaces de protection de la nature et recensement supplémentaire 2019 en matière d'utilisation efficiente des ressources (CER)
Période du 6 au 26 septembre 2019

A compter de cette année, nous n'enverrons plus que des courriers électroniques pour annoncer le début du recensement d'estivage et du recensement des surfaces de protection de la nature aux exploitants et exploitantes concernés. L'envoi postal est donc supprimé. L'accès à l'application GELAN se déroulera comme actuellement via le portail www.agate.ch. Veuillez consulter la page www.be.ch/paiements-directs-recensements pour tout complément d'information.

En vertu de l'article 97 de l'ordonnance sur les paiements directs (OPD), l'inscription pour la perception des paiements directs 2020 doit se faire durant le recensement d'automne. Le recensement d'estivage 2019, le recensement 2019 des surfaces de protection de la nature et le recensement complémentaire CER 2019 (procédé d'épandage réduisant les émissions, recensement exécuté pour la dernière fois cette année) seront effectués durant la même période.

Les exploitants et exploitantes concernés seront informés du début des recensements par courrier électronique le 3 septembre 2019.

Nous vous prions de contacter l'office de recensement de votre commune pour tout complément d'information.

Août 2019

Office de l'agriculture et de la nature
du canton de Berne
Service des paiements directs
Domaine Mise en œuvre
de la politique agricole

Réclame



Selbsthilfe BE
Info-Entraide BE

Les centres de consultation
à votre proximité
www.infoentraide-be.ch | 0848 33 99 00

Je m'aide... aidons nous!

